

## PARTIE A Synthèse du projet

### A.1 Identification du projet

Acronyme du projet		CAPAS-Cité - CAPAS-C	
Titre du projet		Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé	
Nom de l'organisme chef de file		Ville de Tarbes	
Durée du projet	Date de début	04/01/2016	Nbre de mois
	Date de fin	31/12/2018	36
Axe prioritaire		Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires	
Priorité d'investissement		Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, en réduisant les inégalités sur le plan de l'état de santé, en favorisant l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité.	
Objectif spécifique		Améliorer l'accès aux services.	

### A.2 Résumé du projet

Veuillez rédiger un résumé succinct de votre projet (dans un style de type communiqué de presse) comprenant: le principal enjeu auquel répond votre projet; l'objectif principal de votre projet et le changement que vous souhaitez apporter à la situation actuelle ; les principaux résultats du projet ainsi que les bénéficiaires de ces résultats ; la plus-value de mener ce projet en transfrontalier ; éléments nouveaux/originalités du projet.

Le projet vise prioritairement à améliorer la santé des publics défavorisés, des publics vulnérables spécifiques (obèses) des jeunes (public scolaire) grâce à la pratique de l'activité physique. Pour y parvenir, le projet va créer une nouvelle infrastructure de santé transfrontalière dotée de 2 antennes à Tarbes et à Huesca : le Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé, dont l'utilisation et la gestion sera partagée par l'ensemble des partenaires et ouverte à d'autres acteurs clés dans ces domaines. Pour assurer sa visibilité et son utilisation par les populations ciblées, le projet va développer et expérimenter in vivo des programmes d'amélioration de la santé par l'activité physique directement issus de travaux de recherche préalables et reconnus scientifiquement, des actions de promotions spécifiques notamment pour lutter contre la sédentarité, et une communication adaptée permettant d'assurer une bonne fréquentation du centre, d'identifier les personnes nécessitant une prise en charge plus soutenue, de mobiliser les relais indispensables (familles, professeurs, éducateurs, médecins...) afin de maximiser son impact sur la santé des personnes suivies. La collaboration entre deux universités qui apportent leur caution scientifique et deux villes préoccupées par les questions sanitaires et sociales de leur population va permettre de développer une approche innovante, transfrontalière et adaptée aux villes moyennes.

The project mainly aims to improve the health of disadvantaged groups, specific vulnerable groups (obese) and youth (school children) through the practice of physical activity. To achieve this goal, the project will enable the creation of a new cross-border health infrastructure: the Pyrenean Centre for Improvement and Promotion of Physical Activity for Health, having one branch in Tarbes and the other in Huesca. The utilisation and management of the centre will be shared by all four partners and opened to other key players in these areas. To ensure its visibility and its use by the target populations, the project will develop and experiment "in vivo" 1) health improvement programs through physical activity directly based on prior scientific research results, 2) adapted promotional activities to fight against physical inactivity, and 3) an appropriate communication to ensure a high level of attendance at the centre, to help identify the people requiring more sustained support and to mobilise the appropriate networks (families, teachers, educators, doctors and health professionals) in order to maximize its impact on the health of the concerned populations. The collaboration between two universities who provide scientific support and the two cities concerned about the health and social issues of their population (disadvantaged and youth) will allow to develop an innovative cross border approach, suitable for medium cities.

### A3. Synthèse du budget du projet par pays

Pays	BUDGET TOTAL	COFINANCEMENT DU PROGRAMME		Autres cofinancements			
		Montant FEDER	Taux de cofinancement FEDER (%)	Cofinancement public		Autofinancement	Taux de autofinancement (%)
				Cofinancement public	Taux de cofinancement public (%)		
España	895.089,47	581.808,15	65,00 %	0,00	0,00 %	313.281,32	35,00 %
France	1.779.697,58	1.156.803,42	65,00 %	0,00	0,00 %	622.894,16	35,00 %
Andorra	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>2.674.787,05</b>	<b>1.738.611,57</b>	<b>65,00 %</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>936.175,48</b>	<b>35,00 %</b>

#### A4. Présentation des partenaires du projet

N° du partenaire	Nom ou raison sociale du partenaire du projet	Personnalité juridique	Région/CCA A	Budget total éligible du partenaire	% budget sur le total du projet	Aide FEDER	Taux FEDER %
1	Ville de Tarbes	Commune	Midi Pyrénées	1.280.488,19	47,87 %	832.317,32	65,00 %
2	UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA	UNIVERSIDAD	Aragón	589.825,40	22,05 %	383.386,51	65,00 %
3	Université de Pau et des Pays de l'Adour	ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET PROFESSIONNEL	Aquitaine	499.209,39	18,66 %	324.486,10	65,00 %
4	AYUNTAMIENTO DE HUESCA	ADMINISTRACION PUBLICA TERRITORIAL	Aragón	305.264,07	11,41 %	198.421,64	65,00 %

## PARTIE B Partenaires du projet

### B.1 Partenaires du projet (Une fiche doit être complétée par partenaire, en incluant toutes les rubriques du budget, l'origine du cofinancement ainsi que la contribution en espèce.)

Numéro du partenaire	Rôle du partenaire au sein du projet
1	Partenaire principal (chef de file)
Nom de l'organisme (dans la langue du pays d'origine)	Ville de Tarbes
Acronyme de l'organisme (le cas échéant)	
Personnalité juridique	Commune

Nature juridique	Public	
Votre entité remplit-elle les critères de l'Article 2 de la Directive 2014/24/UE concernant les marchés publics?	Oui	
Secteur d'activité: code NACE	65440	
ID du partenaire		
Code du Fonds		
Adresse principale	1 place Jean Jaurès, BP 31329, cedex 9 65013 Tarbes France www.tarbes.fr cabinet@mairie-tarbes.fr	
Représentant légal	TREMEGE Gérard Maire cabinet@mairie-tarbes.fr 05.62.44.38.38	
Département / unité / division	Cabinet du maire	
Adresse du département, etc.	1 place Jean Jaurès, BP 31329, cedex 9	
Représentant financier	DUCASSOU Jérôme Directeur du service Finances, Evaluation, Conseils et Gestion j.ducassou@mairie-tarbes.fr 05.62.44.38.38	
Département / unité / division	Service Finance	
Adresse du département, etc.	1 place Jean Jaurès, BP 31329, 65013 Tarbes cedex 9	
Responsable del projecto	CRAMPE Denis Adjoint au Directeur Général des services d.crampe@mairie-tarbes.fr 05.62.44.38.04	
Département / unité / division	Pôle Education, Jeunesse, Sports, Culture	
Adresse du département, etc.	1 place Jean Jaurès, BP 31329, 65013 Tarbes cedex 9	
Personne de contact	CRAMPE Denis Adjoint au Directeur Général des services d.crampe@mairie-tarbes.fr 05.62.44.38.04	
Code NUTS3 du partenaire	FR626 Hautes Pyrénées	
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 1, domaine d'intervention	Faciliter l'accès à des services accessibles, durables et de qualité, y compris les services de santé et sociaux d'intérêt général	
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 3, type de territoire	Petites zones urbaines, moyennement peuplées > 5000	
Type de partenaire	Autorité publique locale	
Votre organisme est-il une association public-privé (PPP en FR) selon l'art. 2 du règlement 1303/2013 ?	Oui	
N° SIRET/CIF	21650440700018	
Votre organisation est-elle autorisée à récupérer la TVA en vertu de la législation nationale pour les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ?	Oui	
La présentation de vos dépenses pour ce projet incluent-elles la TVA ?	Non	
En ce qui concerne votre budget, avez-vous inclus des frais de bureau et administratifs? (maximum de 7.5% des frais directs de personnel dans la limite de 20.000 euros/partenaire)	Oui	
Si la réponse précédente est positive, spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais de bureau et administratifs	5.00	
Concernant les frais de personnel : souhaitez vous présenter vos dépenses sur la base de coûts réels ou sur la base d'un taux forfaitaire (coûts simplifiés)? (les coûts simplifiés permettent de présenter un maximum de 20% des coûts directs autres que les frais de personnel et les frais de bureau et administratifs, dans la limite de 200.000 par partenaires sans	Coûts réels	

fournir de preuve que les dépenses ont été engagées et payées)	Coûts réels
Si la réponse précédente est l'option Taux forfaitaire (coûts simplifiés), spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais	32.00
Quelles sont les compétences thématiques et expériences de l'organisme en lien avec le projet ?	<p>La ville de Tarbes a la compétence et l'assise financière indispensable pour construire et maintenir dans la durée une infrastructure de santé telle que le Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé.</p> <p>La ville est par ailleurs fortement engagée dans l'amélioration de l'accès aux services de santé dans une approche tournée vers l'activité physique. Elle dispose d'une forte expérience dans le domaine de la santé avec la création depuis nombre d'années d'un Centre Médico Sportif pour permettre aux sportifs de reprendre une activité physique. Le projet matérialise la volonté de la ville de développer cette approche à l'échelle transfrontalière et auprès de nouvelles populations : personnes défavorisées des quartiers prioritaires de la politique de la ville – public scolaire - personnes obèses.</p> <p>La ville possède aussi la compétence indispensable pour accéder aux publics cibles de ce projet : populations défavorisées, adolescents, scolaires</p>
Le cas échéant, décrivez l'expérience de l'organisme en matière de gestion et/ou de participation à des projets cofinancés par IUE ou à des projets internationaux.	<p>La ville n'a pas d'expérience significative en matière de projet de coopération. Cependant, elle s'inscrit comme chef de file fort du recrutement récent de personnes ressources expérimentées en la matière. Par ailleurs, elle est entourée de partenaires très expérimentés qui auront moins besoin de du rôle d'assistance technique que peut parfois jouer le chef de file. Ils seront par ailleurs de bons conseils en cas de besoin. Enfin, ayant intégré ce manque en matière d'expertise en matière de gestion, elle est déjà en train d'anticiper sur le recrutement du futur chef de projet qui sera très expérimenté en la matière.</p>

#### Budget du partenaire

	Montant	
Cofinancement du programme	832.317,32	Taux de cofinancement
		65,00%
Autofinancement du partenaire	448.170,87	
Cofinancement public		Taux de cofinancement
<b>BUDGET TOTAL ELIGIBLE DU PARTENAIRE</b>	<b>1.280.488,19</b>	

Contribution en nature

Y a-t-il une contribution en nature incluse dans le budget du projet pour ce partenaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Description		
Montant total (à titre indicatif)	0,00	

**B.2 Uniquement dans le cas où le projet a des partenaires associés**

Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	null
---	------

**B.3 Uniquement dans le cas où le projet prévoit des dépenses d'organismes tiers , veuillez fournir les informations suivantes:**

Numéro du partenaire	Rôle du partenaire au sein du projet
2	Partenaire du projet
Nom de l'organisme (dans la langue du pays d'origine)	UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA
Acronyme de l'organisme (le cas échéant)	UNIZAR
Personnalité juridique	UNIVERSIDAD
Nature juridique	Public
Votre entité remplit-elle les critères de l'Article 2 de la Directive 2014/24/UE concernant les marchés publics?	Oui
Secteur d'activité: code NACE	80.3
ID du partenaire	
Code du Fonds	
Adresse principale	C/ Pedro Cerbuna 12 50009 Zaragoza España www.unizar.es ciu@unizar.es
Représentant légal	Luis Miguel García Vinuesa Vicechancellor of Research ciu@unizar.es +34 976 76 10 00
Département / unité / division	Vicerrectorado de Política
Adresse du département, etc.	C/ Pedro Cerbuna 12

Représentant financier	Berdún Carolina jefe de servicio berdun@unizar.es +34 976 76 10 00	
Département / unité / division	Oficina de Proyectos Europeos	
Adresse du département, etc.	Pedro Cerbuna 12 50009 Zaragoza	
Responsable del proyecto	Aibar Solana Alberto Profesor Ayudante Doctor aibar@unizar.es +34 976 76 10 00	
Département / unité / division	Facultad de Ciencias Humanas y de la Educación	
Adresse du département, etc.	Pedro Cerbuna 12 50009 Zaragoza	
Personne de contact	Generelo Eduardo Profesor Titular generelo@unizar.es +34 974 239360	
Code NUTS3 du partenaire	ES243 Zaragoza	
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 1, domaine d'intervention	Faciliter l'accès à des services accessibles, durables et de qualité, y compris les services de santé et sociaux d'intérêt général	
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 3, type de territoire	Grandes zones urbaines, densément peuplées > 50000	
Type de partenaire	Enseignement supérieur et recherche	
Votre organisme est-il une association public-privé (PPP en FR) selon l'art. 2 du règlement 1303/2013 ?	Oui	
N° SIRET/CIF	Q5018001G	
Votre organisation est-elle autorisée à récupérer la TVA en vertu de la législation nationale pour les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ?	Oui	
La présentation de vos dépenses pour ce projet incluent-elles la TVA ?	Non	
En ce qui concerne votre budget, avez-vous inclus des frais de bureau et administratifs? (maximum de 7.5% des frais directs de personnel dans la limite de 20.000 euros/partenaire)	Oui	
Si la réponse précédente est positive, spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais de bureau et administratifs	7.21	
Concernant les frais de personnel : souhaitez vous présenter vos dépenses sur la base de coûts réels ou sur la base d'un taux forfaitaire (coûts simplifiés)? (les coûts simplifiés permettent de présenter un maximum de 20% des coûts directs autres que les frais de personnel et les frais de bureau et administratifs, dans la limite de 200.000 par partenaires sans fournir de preuve que les dépenses ont été engagées et payées)	Coûts réels	
Si la réponse précédente est l'option Taux forfaitaire (coûts simplifiés), spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais	47.00	
Quelles sont les compétences thématiques et expériences de l'organisme en lien avec le projet ?	L'université de Saragosse et plus précisément le groupe de recherche EFYPAF (Education et Promotion de l'Activité Physique) à Huesca, est spécialisé dans le champ des activités physiques et sportives. Il est à l'origine de nombreuses publications dans des revues internationales indexées, et d'études primées (« premio extraordinario » de l'université de Saragosse, premio nacional) dans ce domaine de recherche, dont certaines réalisées en partenariat avec l'Université de Pau et le LAPPS de Tarbes. Le doctorat intitulé «étude interculturelle de l'activité physique et de l'activité sédentaire chez les adolescents dans deux villes de l'axe Pyrénéen franco-espagnol», réalisé en cotutelle entre les deux laboratoires ainsi que la production scientifique importante qui a en découlé, démontrent la parfaite maîtrise du sujet par le partenaire, qui est indispensable à la bonne mise en œuvre du projet, et à l'intérêt de continuer à travailler sur cette approche interculturelle	

Quelles sont les compétences thématiques et expériences de l'organisme en lien avec le projet ?	et d'optimiser les ressources déjà présentes dans les contextes français et espagnol. les compétences thématiques des personnels de l'université de Saragosse mobilisés sont totalement en adéquation avec le projet proposé. Par ailleurs cette compétence thématique évidente est renforcée par la connaissance et l'expérience de la collaboration transfrontalière. Celle-ci est attestée par de nombreux faits objectifs : publications scientifiques, thèse en cotutelle, double diplôme, séminaire de recherche commun.
Le cas échéant, décrivez l'expérience de l'organisme en matière de gestion et/ou de participation à des projets cofinancés par IUE ou à des projets internationaux.	L'Université de Saragosse possède une vaste expérience dans la mise en oeuvre de projets européens, en ayant participé à des projet au titre des programmes-cadres horizon 2020 et à un grand nombre de projet Interreg sur plusieurs programmes. L'UNIZAR dispose d'un service spécialisé dans le pilotage et la gestion de ce genre de projets, le Bureau des projets européens, qui garanti une gestion appropriée des projets et le respects des impératifs et des réglementations liés à la coopération transfrontalière ou aux financement européen. En ce qui concerne le programme POCTEFA, UNIZAR a participé en tant que partenaire et chef de file à 12 projets de coopération au cours de la période 2007-2013.

#### Budget du partenaire

	Montant	
Cofinancement du programme	383.386,51	Taux de cofinancement
		65,00%
Autofinancement du partenaire	206.438,89	
Cofinancement public		Taux de cofinancement
<b>BUDGET TOTAL ELIGIBLE DU PARTENAIRE</b>	<b>589.825,40</b>	

#### Contribution en nature

Y a-t-il une contribution en nature incluse dans le budget du projet pour ce partenaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Description		
Montant total (à titre indicatif)	0,00	

## B.2 Uniquement dans le cas où le projet a des partenaires associés

Numéro du partenaire associé	2
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	Consejería de Sanidad del Gobierno de Aragón
Adresse	Dirección General de Salud Pública (Servicios Centrales) Vía Universitas, 36 50017 Zaragoza
Représentant légal	Sebastián Celaya Pérez. Consejero de Sanidad.
Personne de contact	Luis Gascón Andreu. Jefe de Servicio de Promoción de la Salud y Prevención de la Enfermedad.
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	En qualité de Partenaire associé, le Département de Santé du Gouvernement d'Aragon (Agence de Santé de la région de l'Aragon) est très intéressé à agir comme observateur externe du Projet Centre pyrénéen d'Amélioration et de Promotion de l'Activité physique pour la Santé, dans le but d'analyser ses processus et résultats, faciliter la diffusion immédiate des actions d'intérêt général que le projet développe, et pour évaluer sa possible application et extension au reste du territoire de l'Aragon. Cette initiative résulte d'un grand intérêt spécialement pour le développement de la stratégie PASEAR (Promotion de l'Alimentation Saine et de l'Effort physique en ARagon), spécialement dans ses domaines éducatif (en lien avec les Écoles Prescriptrices de Santé), Sanitaire et Communautaire. Un représentant sera désigné en son sein pour suivre le projet dans son ensemble et participer au comité scientifique transfrontalier (GT3)

## B.3 Uniquement dans le cas où le projet prévoit des dépenses d'organismes tiers , veuillez fournir les informations suivantes:

Numéro du partenaire	Rôle du partenaire au sein du projet
3	Partenaire du projet
Nom de l'organisme (dans la langue du pays d'origine)	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Acronyme de l'organisme (le cas échéant)	UPPA
Personnalité juridique	ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET PROFESSIONNEL (EPSCP)
Nature juridique	Public

Votre entité remplit-elle les critères de l'Article 2 de la Directive 2014/24/UE concernant les marchés publics?	Oui
Secteur d'activité: code NACE	80.3
ID du partenaire	
Code du Fonds	
Adresse principale	Avenue de l'Université 64012 Pau France <a href="http://www.univ-pau.fr/live/president@univ-pau.fr">http://www.univ-pau.fr/live/president@univ-pau.fr</a>
Représentant légal	AMARA Mohamed Président <a href="mailto:president@univ-pau.fr">president@univ-pau.fr</a> + 33 (0) 5 59 40 70
Département / unité / division	Cabinet du Président
Adresse du département, etc.	Avenue de l'Université
Représentant financier	Subias-Desperbasque Francine agent comptable <a href="mailto:francine.subias-desperbasque@univ-pau.fr">francine.subias-desperbasque@univ-pau.fr</a> +33 5 59 40 70 80
Département / unité / division	Agence Comptable
Adresse du département, etc.	Avenue de l'Université 64012 Pau, France
Responsable del proyecto	Bois Julien Maître de Conférences <a href="mailto:julien.bois@univ-pau.fr">julien.bois@univ-pau.fr</a> 05 62 56 61 00
Département / unité / division	Laboratoire Activité Physique Performance et Santé (LAPPS, EA 4445)
Adresse du département, etc.	Département STAPS, 11, Rue Morane Saulnier, 65000 TARBES
Personne de contact	Bois Julien Maître de Conférences <a href="mailto:julien.bois@univ-pau.fr">julien.bois@univ-pau.fr</a> 05 62 56 61 00
Code NUTS3 du partenaire	FR615 Pyrénées-Atlantiques
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 1, domaine d'intervention	Faviliter l'accès à des services accessibles, durables et de qualité, y compris les services de santé et sociaux d'intérêt général
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 3, type de territoire	Petites zones urbaines, moyennement peuplées > 5000
Type de partenaire	Enseignement supérieur et recherche
Votre organisme est-il une association public-privé (PPP en FR) selon l'art. 2 du règlement 1303/2013 ?	Non
N° SIRET/CIF	19640251500270
Votre organisation est-elle autorisée à récupérer la TVA en vertu de la législation nationale pour les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ?	Oui
La présentation de vos dépenses pour ce projet incluent-elles la TVA ?	Non
En ce qui concerne votre budget, avez-vous inclus des frais de bureau et administratifs? (maximum de 7.5% des frais directs de personnel dans la limite de 20.000 euros/partenaire)	Oui
Si la réponse précédente est positive, spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais de bureau et administratifs	5.88
Concernant les frais de personnel : souhaitez vous présenter vos dépenses sur la base de coûts réels ou sur la base d'un taux forfaitaire (coûts simplifiés)? (les coûts simplifiés permettent de présenter un maximum de 20% des coûts directs autres que les frais de personnel et les frais de bureau et administratifs, dans la limite de 200.000 par partenaires sans fournir de preuve que les dépenses ont été engagées et payées)	Coûts réels

<p>Si la réponse précédente est l'option Taux forfaitaire (coûts simplifiés), spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais</p>	<p>68.00</p>
<p>Quelles sont les compétences thématiques et expériences de l'organisme en lien avec le projet ?</p>	<p>Les personnels de l'UPPA en charge du projet appartiennent au Laboratoire Activité Physique Performance et Santé (LAPPS, EA 4445) et au département Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Ces deux structures et les enseignants chercheurs qui les constituent sont, comme leur nom l'indique, spécialisés dans le champ des activités physiques et sportives. Au sein du LAPPS c'est plus particulièrement l'axe « Mise en Mouvement par les activités physiques et sportives » qui concentrent les enseignants-chercheurs compétents sur la question de la promotion de l'activité physique. L'activité de cette équipe est centrée sur l'étude des facteurs, des programmes et des techniques d'intervention qui permettent la promotion de l'activité physique. Ainsi, c'est le rôle de l'activité physique pour la santé (à des fins de prévention) qui est appréhendée parmi les différents types de population étudiés (enfants, adolescents, personnes âgées et travailleurs adultes). Le développement de ces travaux s'est depuis de nombreuses années réalisé en collaboration avec les collègues de l'université de Saragosse. Ce travail commun a conduit pour l'heure à 7 publications scientifiques dans des revues internationales indexées, une thèse en co-tutelle (Alberto Aibar, 2010-2013) ayant reçu le « premio extraordinario » de l'université de Saragosse et de nombreux séminaires de recherche communs. Ces travaux ont également été financés par les « fonds communs » Aquitaine-Aragon.</p> <p>Au sein du département STAPS c'est particulièrement le Master Expert en Préparation Physique et Mentale disposant depuis la rentrée 2015 d'une convention de double diplôme avec le le Máster Universitario en Evaluación y Entrenamiento Físico para la Salud de l'Université de Saragosse qui est le fer de lance de projet transfrontalier. Ce master a pour objectif de former des professionnels susceptibles d'intervenir face à des publics divers (enfants, adolescents, personnes adultes et âgées), dans une perspective de promotion du bien-être et/ou d'entretien corporel par les activités physiques. Cette formation accueille chaque année environ 40 étudiants en 1ère année dont 40 à 50% ne sont originaires de l'UPPA, témoignant ainsi d'une bonne attractivité. Le taux de professionnalisation de cette formation est excellent, en moyenne de 91% (taux d'actifs en emploi 30 mois après l'obtention du M2).</p> <p>Ainsi les compétences thématiques des personnels de l'UPPA mobilisés sont totalement en adéquation avec le projet proposé. Par ailleurs cette compétence thématique évidente est renforcée par la connaissance et l'expérience de la collaboration transfrontalière. Celle-ci est attestée par de nombreux faits objectifs : publications scientifiques, thèse en cotutelle, double diplôme, séminaire de recherche commun.</p>
<p>Le cas échéant, décrivez l'expérience de l'organisme en matière de gestion et/ou de participation à des projets cofinancés par IUE ou à des projets internationaux.</p>	<p>A l'échelle de l'établissement, l'UPPA a une très bonne expérience de la gestion des projets européens qu'il s'agisse des programmes Interreg notamment POCTEFA, SUDOE ou encore du programme H2020 . Des services dédiés existent pour l'aide au montage de projet et la gestion comptable des projets une fois financés. Sur le programme POCTEFA l'UPPA a participé à 9 projet au cours de la période 2007-2013 et compte en son sein des personnels aguerris à la gestion de projets européen et de coopération territoriale.</p> <p>A l'échelle du laboratoire et du département STAPS, comme mentionné ci-dessus, l'expérience de la collaboration transfrontalière est ancienne et indiscutable, avérée par des publications scientifiques communes, une thèse en cotutelle et un double diplôme. Des fonds européens distribués par les régions Aquitaine et Aragon (fonds communes Aquitaine-Aragon) ont déjà été obtenus pour financer ces travaux (2010 et 2011).</p>

Budget du partenaire

	Montant	
Cofinancement du programme	324.486,10	Taux de cofinancement
		65,00%
Autofinancement du partenaire	174.723,29	
Cofinancement public		Taux de cofinancement
<b>BUDGET TOTAL ELIGIBLE DU PARTENAIRE</b>	<b>499.209,39</b>	

Contribution en nature

Y a-t-il une contribution en nature incluse dans le budget du projet pour ce partenaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Description		
Montant total (à titre indicatif)	0,00	

**B.2 Uniquement dans le cas où le projet a des partenaires associés**

Numéro du partenaire associé	1
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	Maison d'Enfants Diététique et Thermale (MEDT)
Adresse	1275 Rue de Provence, 65310 Capvern
Représentant légal	Eric Gonzalez, Directeur
Personne de contact	Eric GONZALEZ eric.gonzalez@medt.fr 05 62 40 90 90
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	La MEDT participe aux actions du GT4 comme structure support. Les actions entreprises permettront de décrire et d'évaluer l'efficacité de la prise en charge proposée en vue de son déploiement sur d'autres sites. Elle sera également mise à contribution pour accueillir un séminaire de transfert des bonnes pratiques en matière de prise en charge de l'obésité de l'adolescent.

Numéro du partenaire associé	3
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	Agence Régionale de Santé Midi Pyrénées
Adresse	ARS Midi-Pyrénées - 10 chemin du Raisin, 31050 TOULOUSE CEDEX 9
Représentant légal	Monique CAVALIER, Directrice Générale
Personne de contact	Laurence BERTHERAT Laurence.BERTHERAT@ars.santé.fr Tel. 05.34.30.26.52
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	L'Agence Régionale de Santé sera sollicitée comme partenaire privilégié pour participer au comité de réflexion sur la gouvernance, les missions et la pérennisation du CAPAS-Cité.

Numéro du partenaire associé	4
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	Office Départemental des Sports des Hautes-Pyrénées
Adresse	14 boulevard Claude Debussy 65000 Tarbes
Représentant légal	Louis ARMARY, Président
Personne de contact	Marc BRUNING, Directeur marc.bruning@ods65.fr 05 62 56 78 10
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	L'Office Départemental des Sports des Hautes-Pyrénées sera impliqué dans les actions de promotion du GT4 destinées au public défavorisé. Il participera aussi au Comité Scientifique Transfrontalier et à la réflexion sur sa gouvernance et sa pérennisation.

**B.3 Uniquement dans le cas où le projet prévoit des dépenses d'organismes tiers , veuillez fournir les informations suivantes:**

Numéro du partenaire	Rôle du partenaire au sein du projet
4	Partenaire du projet
Nom de l'organisme (dans la langue du pays d'origine)	AYUNTAMIENTO DE HUESCA
Acronyme de l'organisme (le cas échéant)	
Personnalité juridique	ADMINISTRACION PUBLICA TERRITORIAL
Nature juridique	Public
Votre entité remplit-elle les critères de l'Article 2 de la Directive 2014/24/UE concernant les marchés publics?	Oui
Secteur d'activité: code NACE	84.11
ID du partenaire	
Code du Fonds	
Adresse principale	PLAZA DE LA CATEDRAL S/N 22002 Huesca España WWW.HUESCA.ES alcaldia@huesca.es
Représentant légal	LUIS FELIPE SERRATE ALCALDE alcaldia@huesca.es +34 974 292109

Département / unité / division	Alcaldia	
Adresse du département, etc.	PLAZA DE LA CATEDRAL S/N	
Représentant financier	ANTONIO LAGUNA BLASCO INTERVENTOR alaguna@huesca.es +34974292112	
Département / unité / division	DEPARTAMENTO DE INTERVENCION	
Adresse du département, etc.	PLAZA DE LA CATEDRAL S/N	
Responsable del proyecto	JORGE ASCASO MARTORELL DIRECTOR TECNICO JEFE DE SERVICIO jascaso@huesca.es +34974292147	
Département / unité / division	PATRONATO MUNICIPAL DE DEPORTES DEL AYTO DE HUESCA	
Adresse du département, etc.	COSTANILLA DEL SUSPIRO N° 6 BAJOS. 22002 HUESCA	
Personne de contact	JORGE ASCASO MARTORELL DIRECTOR TECNICO JEFE DE SERVICIO jascaso@huesca.es +34974292147	
Code NUTS3 du partenaire	ES241 Huesca	
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 1, domaine d'intervention	Faciliter l'accès à des services accessibles, durables et de qualité, y compris les services de santé et sociaux d'intérêt général	
Catégorie d'intervention de l'Axe Prioritaire choisi: dimension 3, type de territoire	Grandes zones urbaines, densément peuplées > 50000	
Type de partenaire	Autorité publique locale	
Votre organisme est-il une association public-privé (PPP en FR) selon l'art. 2 du règlement 1303/2013 ?	Oui	
N° SIRET/CIF	P2217300I	
Votre organisation est-elle autorisée à récupérer la TVA en vertu de la législation nationale pour les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ?	Non	
La présentation de vos dépenses pour ce projet incluent-elles la TVA ?	Non	
En ce qui concerne votre budget, avez-vous inclus des frais de bureau et administratifs? (maximum de 7.5% des frais directs de personnel dans la limite de 20.000 euros/partenaire)	Oui	
Si la réponse précédente est positive, spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais de bureau et administratifs	7.50	
Concernant les frais de personnel : souhaitez vous présenter vos dépenses sur la base de coûts réels ou sur la base d'un taux forfaitaire (coûts simplifiés)? (les coûts simplifiés permettent de présenter un maximum de 20% des coûts directs autres que les frais de personnel et les frais de bureau et administratifs, dans la limite de 200.000 par partenaires sans fournir de preuve que les dépenses ont été engagées et payées)	Coûts réels	
Si la réponse précédente est l'option Taux forfaitaire (coûts simplifiés), spécifiez le pourcentage sollicité concernant les frais	68.00	
Quelles sont les compétences thématiques et expériences de l'organisme en lien avec le projet ?	Comme l'indiquent ses statuts, un des objectifs du patronat aux sports de la ville de Huesca est la promotion de l'activité physique et le sport. La participation de la ville de Huesca est indispensable au projet pour pouvoir toucher les publics cibles (enfants, adolescents, scolaires, populations vulnérables) ou pour mesurer l'impact sur la santé de la politique de piétonisation de la ville	
Le cas échéant, décrivez l'expérience de l'organisme en matière de gestion et/ou de participation à des projets cofinancés par l'UE ou à des projets internationaux.	La ville et le Patronat ont pris part et ont géré plusieurs projets financés par le FEDER (URBAN ET FONDS DE COHÉSION) ainsi que quelques projets POCTEFA dans le secteur de la culture en tant que	

Le cas échéant, décrivez l'expérience de l'organisme en matière de gestion et/ou de participation à des projets cofinancés par IUE ou à des projets internationaux.	partenaires.
---	--------------

**Budget du partenaire**

	Montant	
Cofinancement du programme	198.421,64	Taux de cofinancement
		65,00%
Autofinancement du partenaire	106.842,43	
Cofinancement public		Taux de cofinancement
BUDGET TOTAL ELIGIBLE DU PARTENAIRE	305.264,07	

**Contribution en nature**

Y a-t-il une contribution en nature incluse dans le budget du projet pour ce partenaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Description		
Montant total (à titre indicatif)	0,00	

**B.2 Uniquement dans le cas où le projet a des partenaires associés**

Numéro du partenaire associé	5
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	AYUNTAMIENTO DE HUESCA
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	DEPARTAMENTO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE
Adresse	Edificio Pignatelli, Paseo María Agustín, 36, 50003 Zaragoza
Représentant légal	Maite Pérez Esteban (Consejera de Educación, Cultura y Deporte)
Personne de contact	María Jesús García Ceballos mjgarcia@aragon.es
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	Agir comme un observateur extérieur pour faciliter la diffusion immédiate des actions développées par le projet et garantir sa capacité à les étendre à d'autres contextes ou sur d'autres territoires.

Numéro du partenaire associé	6
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	AYUNTAMIENTO DE HUESCA
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	Ayuntamiento de Jaca
Adresse	C/ Mayor, 24, 22700 Jaca
Représentant légal	Juan Manuel Ramón Ipas, Alcalde
Personne de contact	Enrique Muñoz Burillo, Concejal del Ayuntamiento
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	Participer au suivi des actions développées par le projet dans l'objectif d'analyser leur mise en oeuvre et d'évaluer l'intérêt de développer cette approche sur Jaca ou de développer les services du CAPAS-Cité sur le territoire de Jaca.

Numéro du partenaire associé	7
Partenaire du projet à qui s'est associé ce partenaire	AYUNTAMIENTO DE HUESCA
Nom de l'organisation dans la langue du pays d'origine	Ayuntamiento de la ciudad de Teruel
Adresse	Plaza de la catedral, 1, 44001 Teruel
Représentant légal	Manuel Blasco Marqués, Alcalde
Personne de contact	Javier Domingo Navarro, Concejal
Fonction et description des activités du partenaire associé au sein du projet	Participer au suivi des actions développées par le projet dans l'objectif d'analyser leur mise en oeuvre et d'évaluer l'intérêt de développer cette approche sur Jaca ou de développer les services du CAPAS-Cité sur le territoire de Teruel.

**B.3 Uniquement dans le cas où le projet prévoit des dépenses d'organismes tiers , veuillez fournir les informations suivantes:**

**PARTIE C Description du projet**

**C.1 Pertinence du projet**

<p>C.1.1 Quels sont les enjeux / besoins territoriaux communs traités dans votre projet ?</p> <p>Veuillez décrire la pertinence du projet pour la zone du Programme en termes de réponse aux enjeux / besoins territoriaux communs et opportunités potentielles.</p> <p>La zone cible du projet se caractérise par un manque de services de proximité et d'infrastructure sociales et de santé permettant l'inclusion de la population dans le territoire. Le projet CAPAS-Cité entend pallier à ce manque d'infrastructures de façon à améliorer la qualité de vie de la population de la zone transfrontalière et plus particulièrement des enfants, des adolescents et des populations vulnérables (obèses, personnes issues des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville) à travers la création d'une nouvelle infrastructure de santé, des nouveaux services de santé, et d'une série d'activités complémentaires de promotion de la santé et de l'activité physique. Ces activités nécessitent la création d'un centre transfrontalier constitué de 2 antennes situées à Tarbes et à Huesca, afin de pouvoir accompagner et suivre les populations visées par le projet, mais aussi afin de permettre d'évaluer l'impact sur la santé des programmes d'amélioration de la santé par l'activité physique développés dans le cadre du projet.</p> <p>Le postulat de base du projet repose sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé. Ce postulat est étayé par un grand nombre d'études scientifiques. Le partenariat du projet est constitué de 2 Universités en pointe dans ce domaine et qui travaillent ensemble sur ces problématiques depuis des années, ayant notamment développé un double diplôme de master reconnu dans chacun des pays et assuré des cotutelles de thèse. Le travail mené par les deux universités partenaires du projet a aussi fortement intéressé les villes qui avaient, elles aussi, développé</p>
--

des démarches auprès de ces publics pour valoriser la pratique physique à travers une sensibilisation sur l'hygiène de vie. Les deux villes partenaires jumelées depuis 50 ans, souhaitent profiter de ce travail et l'inscrire comme axe prioritaire de leur relation transfrontalière. Elles viennent renforcer le projet en apportant, entre autre, leur appui logistique et politique qui permettra d'élargir les actions habituellement entreprises par les universités. Elles trouvent dans ce projet l'opportunité d'améliorer les services offerts aux citoyens par l'évaluation de l'efficacité d'actions déjà en place et le développement de nouvelles stratégies d'intervention. En ce sens elles se positionnent clairement comme des « villes actives ».

#### Des cités actives

Selon la Direction générale de la politique régionale de l'UE, les villes européennes de demain devront être des lieux de vie favorables à la santé, respectueux de l'écologie et de l'environnement (CE, 2011). Les défis consistent à créer des villes écologiques, diverses, attractives, à forte cohésion, afin de promouvoir la qualité de vie et le bien-être de leurs habitants. Les villes de références, celles qui optent pour la qualité de vie, sont des villes qui innovent, qui se redéfinissent et qui placent le citoyen au cœur de leurs décisions et de leurs projets. Ce sont des villes où le bien-être de la population est une préoccupation constante et où l'environnement urbain facilite les modes de vie actifs.

L'organisation mondiale de la santé a lancé le programme « Healthy Cities » (Villes saines) à partir de la Charte d'Ottawa (OMS, 1986). Le cadre de référence pour ces villes est la coopération intersectorielle et la participation citoyenne en tant que stratégie pour que les habitants puissent avoir un meilleur contrôle sur leur santé. Dans le cadre de ce concept se développe également celui de « Villes actives », qui favorisent les possibilités, les ressources et les environnements physiques et sociaux afin que tous les citoyens puissent être physiquement actifs dans leur vie quotidienne (Edwards et Tsouros, 2008).

Ce projet vise à encourager la construction d'une ville apte à créer des synergies entre l'individu et les aspects sociaux, économiques et urbains comme des éléments qui facilitent l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement plus actif. Cette initiative s'inscrit dans cette démarche, comprise comme un concept multidimensionnel basé sur la perception qu'un individu a de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit et par rapport à ses objectifs, attentes, normes et préoccupations. Il est ici question d'une vision large du sujet comprenant sa santé physique, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, et leur relation avec les éléments essentiels de son environnement (WHOQOL Group, 1995). La Qualité de la vie dépasse une vision étroite du bien-être mesurable par des normes de croissance et de pouvoir économique et introduit les questions environnementales en interaction avec celle des besoins humains. C'est dans ce concept de qualité de vie que se situe cette proposition qui vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et à la mise en œuvre de différentes stratégies/programmes/actions favorisant la promotion de l'activité physique. Par ce projet, nous voulons contribuer à ce que Huesca et Tarbes soient des villes où l'activité physique est reconnue et promue comme un élément essentiel de la vie quotidienne.

Ainsi, l'objectif final du projet est de créer un service qui favorise l'orientation d'actions conformes aux éléments évoqués précédemment.

En effet, de nombreuses études réalisées à l'étranger aussi bien que localement (Serra, 2008; Abarca-Sos, 2011; Murillo, 2013; Aibar, 2013) montrent que les problèmes détectés dans la société occidentale en général, se rencontent également dans nos villes. Les niveaux d'activité physique quotidienne sont insuffisants. Le plus souvent, les recommandations internationales pour l'activité physique quotidienne (adultes: 30mn/jour, adolescents: 60mn/jour) ne sont pas respectées, la différence de pratique entre les sexes est importante et en défaveur des femmes. Bien que les études « locales » citées soient centrées sur les enfants et les adolescents, elles doivent nous alerter sur une situation globale qui touche probablement toutes les tranches d'âge.

Des villes de taille moyenne comme Tarbes et Huesca ne présentent pas les caractéristiques les plus frappantes des grandes villes mais offrent une situation privilégiée, pleine d'opportunités, pour faire de la solution à ce problème une stratégie de dynamisation de la cité.

En particulier la relation de fraternité qui depuis 50 ans relie les villes de Tarbes et Huesca constitue une opportunité majeure. Ce jumelage, a permis de renforcer les relations universitaires entre les campus des 2 villes, le Laboratoire Activité Physique, Performance et Santé (LAPPS, EA 4445) à Tarbes et le groupe de recherche EFYPAF (Education et Promotion de l'Activité Physique) à Huesca, qui sont à l'origine de nombreuses études réalisées en partenariat dans ce domaine de recherche. Le doctorat intitulé «étude interculturelle de l'activité physique et de l'activité sédentaire chez les adolescents dans deux villes de l'axe Pyrénéen franco-espagnol», réalisé en cotutelle entre les deux laboratoires ainsi que la production scientifique importante qui a en découlé, démontrent l'intérêt de continuer à travailler sur cette approche interculturelle et d'optimiser les ressources déjà présentes dans les contextes français et espagnol.

Dès lors les partenaires entendent à leur échelle répondre à ces besoins en développant les activités développées dans le cadre du projet et qui nécessiteront la construction du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé. Pour y parvenir les partenaires pourront s'appuyer sur:

- les structures municipales de sport, environnement, jeunesse, etc., ont déjà accumulé une expérience sur ce domaine parfaitement utilisable
- l'expérience significative de coopération entre les deux cités
- le travail et la recherche de solutions communes sur les problématiques identifiées
- les caractéristiques structurelles telles que la taille de la population, les infrastructures, etc., qui rendent les actions plus faciles à mettre en œuvre
- les ressources, les connaissances scientifiques et l'expérience de la collaboration franco-espagnole des unités de recherche et d'enseignement des deux universités

Ces possibilités sont autant d'opportunités à saisir qui renforcent l'idée qu'une structure telle que le CAPAS-Cité pourra avoir un impact évident sur les aspects suivants:

- Améliorer la qualité de vie de la population
- Générer des économies en encourageant la réduction des dépenses de santé
- Renforcer la coordination et l'établissement de synergies entre les différents acteurs impliqués dans la promotion de l'activité physique dans une perspective holistique
- Renforcer la pratique de l'activité physique dans la population, en mettant l'accent sur les mesures visant les enfants, les adolescents,

les personnes âgées et défavorisées

- Favoriser la surveillance, l'évaluation et le contrôle des variables liées à la santé comme l'activité physique et les comportements sédentaires
- Développer un style de ville dans lequel certains comportements individuels et collectifs sains soient favorisés

La mise en place d'un tel projet doit permettre à moyen et long terme de:

- disposer de professionnels de la santé (médecins, kinésithérapeute..) et de l'activité physique (éducateurs sportifs, professeurs) formées à de nouvelles méthodes pour développer la pratique de l'activité physique
- créer de nouveaux services à la population destinés aux quartiers prioritaires et aux publics vulnérables
- développer une méthodologie fiable et éprouvée pour développer l'activité physique
- mettre en place des outils communs de gestion et des méthodes de travail
- valoriser et utiliser les études et évaluations du CAPAS-Cité comme facteur de développement sur les territoires et de la pratique de l'activité physique
- formaliser une coopération transfrontalière durable en vue de la réalisation de nouveaux projets sur de nouveaux territoires.

C.1.2 Comment le projet relève les enjeux et / ou opportunités communs identifiés et qu'y a-t-il d'innovant au regard de l'approche adoptée par le projet ?

Veillez décrire les solutions/actions innovantes qui seront développées au cours du projet et / ou les solutions/actions existantes qui seront adoptées et mises en oeuvre pendant le cycle de vie du projet et de quelle manière l'approche adoptée va au-delà de la pratique existante dans le secteur / la zone du Programme / les pays participants.

Les solutions proposées dans le cadre de ce projet n'existaient pas avant et ont de fait un caractère innovant. La création du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé répond aux besoins de la population de la zone affectée, déjà identifiés par les équipes de Tarbes et de Huesca. La réflexion sur les quartiers défavorisés et les populations vulnérables a été particulièrement approfondie sur la ville de Tarbes, et la création du centre en plein cœur de ces quartiers, répondra de manière particulière à ces problématiques, notamment par la lutte contre la sédentarité qui y est sur représentée et qui a un impact significatif en terme de santé.

Le projet répond aussi parfaitement aux problématiques des populations scolaires, dont les taux de surpoids et la sédentarité ne cessent de progresser dans toutes les études mondiales portant sur les pays industrialisés. L'approche spécifique du projet portant sur l'amélioration de la santé à travers l'activité physique est particulièrement adaptée aux enfants et adolescents. Enfin, le projet capitalise sur les résultats du projet de recherche Sigue la Huella qui préfigure le projet actuel et qui permet de travailler auprès des écoles qui avaient été mobilisées dans le cadre de ce premier projet, pour se doter des capacités pour toucher les populations scolaires.

Le caractère innovant du projet porte sur les programmes de promotion mis en oeuvre qui permettront d'expérimenter in vivo les travaux de recherche développés et publiés récemment par les universités partenaires, la manière de cibler et de sensibiliser les populations, ainsi que sur son approche transfrontalière et interculturelle :

- Les programmes développés à destination des professeurs et éducateurs physiques encadrant, et des enfants et adolescents scolarisés, prendront appui sur les travaux de recherche effectués par les 2 universités partenaires, notamment au travers de doctorats récemment terminés- L'approche visant les adolescents issus des quartiers défavorisés repose sur l'adhésion et la mobilisation des familles, et avait déjà été expérimentée à une plus petite échelle. Elle nécessitera en outre le développement d'un logiciel pédagogique innovant du type "serious games" à même de mobiliser plus efficacement les populations adolescentes.

- Les études à réaliser dans le cadre du projet rempliront trois fonctions :

- elles serviront à évaluer scientifiquement les bénéfices sur la santé des enfants et adolescents ciblés, des programmes d'activité physique mis en oeuvre,

- elles viendront enrichir les publications et travaux de recherche menés par ailleurs par les universités partenaires,

- elles permettront d'évaluer, d'adapter et d'améliorer ces programmes.

- Enfin, le caractère innovant du projet sur ces territoires repose aussi sur sa forte dimension interculturelle. Les partenaires souhaitent ainsi matérialiser leurs relations pérennes et continues (50 ans de jumelage entre Tarbes et Huesca, chaque Université a développé une antenne à Huesca et à Tarbes, les 2 universités développent des relations poussées notamment dans le domaine de la recherche sur le sport et l'activité physique et ont développé des diplômes conjoints et des co-tutelles de thèse) afin d'optimiser les ressources et compétences existantes à Huesca et à Tarbes dans le cadre de la création d'un centre transfrontalier. La coordination des 2 antennes de Tarbes et de Huesca constitue déjà une approche totalement innovante localement, et mobilisera les principales autorités de tutelle (Agence Régionale de la Santé, Agencia de la Salud de Aragon). Les réseaux de médecins et de professionnels de santé qui se constitueront à l'échelle transfrontalière permettront de palier au manque de compétences dans certains domaines. De fait de nouveaux services et de nouvelles compétences seront accessibles aux populations des 2 villes partenaires.

C.1.3 Pour quelle raison la coopération transfrontalière est-elle nécessaire pour atteindre les objectifs et les résultats du projet ?

Veillez expliquer pourquoi les objectifs du projet ne peuvent être atteints d'une manière efficace en agissant uniquement au niveau national / régional / local et / ou décrivez les avantages escomptés pour les partenaires du projet / groupes cibles / zone du projet / zone du Programme en adoptant une approche transfrontalière.

Les partenaires du projet CAPAS-Cité ont constaté l'existence de problèmes communs sur leurs territoires respectifs. Huesca et Tarbes sont deux villes de taille moyenne qui partagent une situation géographique proche des Pyrénées et en périphérie des centres de

décisions régionaux et donc avec des problématiques communes notamment en termes d'accès aux services. Le cadre du POCTEFA permet d'expérimenter des solutions à ces problèmes à travers une série d'actions conjointes et complémentaires. L'engagement des autorités locales dans l'objectif du projet est un bon signe de la nécessité d'une collaboration partagée dont les bénéfices seront communs aux deux côtés de la frontière et pour les populations ciblées.

Par ailleurs, la coopération transfrontalière est fondamentale pour la réussite du projet et sa pérennisation :

Elle permet de mutualiser les moyens nécessaires pour développer une nouvelle infrastructure de santé et de nouveaux services aux populations. Les universités seules n'auraient pas les moyens de développer et d'expérimenter leurs programmes d'amélioration de la santé par l'activité physique à une telle échelle. Les villes ont cette capacité d'intervention mais sans pouvoir toujours mobiliser les compétences nécessaires à l'évaluation de l'efficacité de leur actions.

Par ailleurs, la coopération permet d'optimiser les ressources et compétences existantes à Huesca et à Tarbes. Certaines d'entre elles font défaut de part et d'autre expliquant que l'antenne de Tarbes se spécialisera plus sur les problématiques biologiques alors que l'antenne de Huesca se spécialisera sur les problématiques psychosociales et de bien être. Regrouper ces deux spécialités et développer une coordination transfrontalière impliquant les autorités régionales et nationales de tutelles en France et en Espagne (participation de l'ARS et de l'Agencia de la Salud de Aragon comme partenaires associés), permettra de palier au manque de compétences dans certains domaines et d'offrir de nouveaux services de santé et de nouvelles compétences aux populations des 2 villes.

La coopération mise en œuvre dans ce projet permet aussi le prolongement opérationnel des thèses soutenues en co-tutelles par les universités de Saragosse et de Pau. Sans les activités développées dans le projet et la perspective de pérennisation du centre, cet aspect n'aurait pas pu être développé, limitant la portée des travaux de recherche entrepris. Par ailleurs, ce projet permet d'élargir l'échantillon de personnes suivies et d'obtenir une masse critique de données fondamentales pour la qualité des mesures de l'impact sur la santé des programmes d'activité physique. Enfin l'approche interculturelle va permettre d'identifier certaines spécificités culturelles (et donc des approches spécifiques) mais aussi des éléments "universels". Ces connaissances fines pourront contribuer à l'ébauche d'une approche plus globale à l'échelle nationale ou européenne.

Concrètement, la valeur ajoutée de la coopération mise en œuvre dans ce projet permettra d'améliorer la santé des populations ciblées, et de renforcer de manière significative des programmes de recherches nationaux, transfrontaliers et européens développés dans d'autres cadres.

C.1.4 Veuillez sélectionner tous les critères de coopération qui s'appliquent à votre projet et décrivez la manière dont vous allez les remplir.

Développement conjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration du projet conjoint Approche méthodologique menée en commun (y compris en amont du projet)
Mise en oeuvre conjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Approche méthodologique communes aux des deux universités La plupart des actions du projet sont mises en œuvre de façon conjointe en particulier : Le centre transpyrénéen sera constitué d'une antenne à Tarbes et d'une antenne à Huesca. Il fonctionnera de manière transfrontalière avec une coordination impliquant des acteurs issus des 2 côtés de la frontière : - Villes - Universités - Agences Régionales de Santé - Réseaux de médecins et professionnels de santé  Les actions de promotions seront mises en œuvre conjointement. Soit de manière spécifique sur chaque territoire (des activités identiques sont développés à Huesca et à Tarbes), soit de manière commune en réunissant des participants français et espagnols (Journées d'information, rencontres intercentres, formations des professeurs et éducateurs).  Les outils pédagogiques développés seront utilisés conjointement par les deux universités. Les publications scientifiques seront partagées.
Dotations conjointes en effectifs	<input checked="" type="checkbox"/>	Recrutement d'un chef de projet pour faire le lien entre les partenaires et suivre le plan d'action du projet. Recrutement de l'équipe du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé par une dotation conjointe d'effectifs de la Ville de Tarbes et de l'Université de Saragosse. Recrutement d'un coordinateur du Centre (En poste au sein de l'antenne de Tarbes) qui supervisera l'activité transfrontalière et la coordination entre les deux antennes.) Deux doctorants en co-tutelle de thèse entre les universités de Saragosse et de Pau .
Financement conjoint	<input type="checkbox"/>	Perspectives possibles à terme via l'ARS, la Consejería de Sanidad del Gobierno de Aragón et les villes partenaires qui en fonction des résultats du projet pourront co-financer le Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé.

## C.2 Approche du projet

### C.2.1 Objectifs du projet, résultats escomptés et principales réalisations

Objectif spécifique correspondant à la priorité d'investissement du Programme	Résultat du Programme
Sélectionnez un objectif spécifique correspondant à la Priorité d'Investissement du Programme auquel votre projet contribuera.	Sélectionnez un indicateur de résultat de la Priorité d'Investissement du Programme auquel votre projet contribuera.
Améliorer l'accès aux services.	Création de services sanitaires et sociaux découlant des échanges transfrontaliers.



Objectif principal du projet	Résultats escomptés du projet
Quel est l'objectif principal du projet et en quoi est-il lié à l'objectif du Programme ? Indiquez un objectif principal du projet et décrivez sa contribution à l'objectif spécifique du Programme.	Quels sont les résultats escomptés du projet et en quoi sont-ils liés à l'indicateur de résultat du Programme ? Indiquez un ou plusieurs résultat(s) escompté(s) du projet et décrivez son / leur contribution à l'indicateur de résultat du Programme.
Améliorer la santé des publics vulnérables (défavorisés, obèses) des jeunes (public scolaire) grâce à la pratique de l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une infrastructure de santé transfrontalière =1</li> <li>- Utilisation et gestion partagée d'infrastructures sanitaires sur la zone transfrontalière =1</li> <li>- Amélioration de la santé des populations cibles (Personnes défavorisées 1000, personnes obèses 285, Adolescents scolarisés 2000, enfants scolarisés 5500) = 8785</li> <li>- Promotion de l'activité physique et de ses biens faits auprès du public scolaire (11500), des publics défavorisés (1000), des personnes obèses (285), des médecins (250), des éducateurs sportifs et professeurs (300) et d'un large public</li> <li>- Valorisation opérationnelle des travaux transfrontaliers de recherche entrepris sur l'activité physique</li> </ul>



Objectifs spécifiques du projet
Quels sont les objectifs spécifiques sur lesquels le projet travaillera? Indiquez au max. 3 objectifs spécifiques du projet.
Objectif spécifique du projet
3- Concevoir et valider des programmes d'amélioration de la santé par l'activité physique adaptés aux populations vulnérables (défavorisées, obèses) et favoriser leur utilisation à plus large échelle
1- Créer un centre transfrontalier de promotion de la santé par l'activité physique et améliorer la santé des personnes suivies
2- Sensibiliser les jeunes scolarisés, leurs parents et leurs encadrants aux bienfaits de l'activité physique sur la santé

## C.2.2 Groupes cibles

Groupes cibles	Veuillez fournir davantage de détails sur les groupes cibles (par ex. : écoles élémentaires bilingues, experts environnementaux, etc.).	Description	Valeur cible. Veuillez indiquer la taille du groupe cible que vous souhaitez atteindre
Groupe cible 1	Grand public	Personnes défavorisées des quartiers prioritaires (lien avec la politique de la ville)	1000
Groupe cible 2	Autorité publique nationale	Ministères (santé), agences publiques...	5
Groupe cible 3	Grand public	Public scolarisé et leurs parents (11500) Enfants (5500), Adolescent (2000), Parents (4000)	11500
Groupe cible 4	Autre	Adolescents obèses	285
Groupe cible 5	Autre	Educateurs / professeurs	300
Groupe cible 6	Autre	Médecins, professionnels du secteur de la santé	250
Groupe cible 7	Autorité publique locale	Villes, Agglomérations, Département: CCAS, Maisons départementales de la Solidarité, GIP contrat de ville Tarbes et Lourdes, communes de Barbastro, Jaca, communes de l'agglomération tarbaise, Offices départemental et municipal des sports.	30
Groupe cible 8	Autorité publique régionale	ARS, Consejería de Sanidad del Gobierno de Aragón, EFFORMIP, DDRSPP	10

## C.2.3 Durabilité des résultats escomptés et réalisations du projet

Comment le projet garantira-t-il que les réalisations et les résultats escomptés du projet prolongeront leurs effets au-delà de la durée du projet?

Veuillez décrire des mesures concrètes (comprenant des structures institutionnelles, des ressources financières, etc.) prises durant et après la mise en oeuvre du projet afin de garantir et / ou de renforcer la durabilité des réalisations et des résultats escomptés du projet. Le cas échéant, veuillez expliquer qui sera responsable et / ou qui sera le propriétaire des dits résultats escomptés et réalisations.

Le Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la santé ne fermera pas à la fin du projet, mais sera une structure pérenne mise à disposition de la population. Les institutions portant les antennes de Tarbes (Ville) et de Huesca (Université de Saragosse) resteront propriétaires des lieux créés et aménagés, et s'engagent à maintenir les activités du centre et l'accueil du public au-delà de la durée du projet en cas de réussite. La pérennité du centre et la continuité des activités à destination des enfants et adolescents, vont assurer la durabilité sur le long terme des résultats du projet ainsi que de la mise en oeuvre de nouvelles actions, toujours dans un esprit de collaboration entre partenaires français et espagnols.

Ainsi, le soutien financier du programme POCTEFA est stratégique pour la création du centre et le lancement de son activité. Cependant, pour assurer son développement et sa pérennisation après projet, d'autres contacts ont déjà été établis afin de garantir la continuité et la soutenabilité du centre, notamment à travers les fonds FEDER, les financements d'états, régionaux et départementaux. Les principales autorités publiques compétentes sur ces sujets en Espagne (Consejería de Sanidad del Gobierno de Aragón) et en France (ARS Midi-Pyrénées) ont accepté de participer au projet comme partenaires associés. Elles participeront à la coordination du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé pendant la durée du projet et intégreront la gouvernance de la structure une fois le projet terminé. Elles pourront en toute connaissance de cause décider de participer au cofinancement de la structure post projet. Elles pourront aussi, le cas échéant, décider de disséminer certains résultats, pratiques et approches développées dans le cadre du projet qu'elles considéreraient d'intérêt à plus large échelle. Les activités de coordination transfrontalière du centre intégreront donc dès le lancement du projet la perspective de son développement futur et seront dans le cadre de

la définition de son portage juridique et des conditions techniques de mise en œuvre.

Enfin, la conception même du projet est tournée vers la pérennisation des activités du centre. Les actions de promotions à destination des enfants et adolescents ou de communication grand public, doivent permettre d'assurer aux centres de Huesca et de Tarbes une activité minimale au cours de son lancement et la visibilité nécessaire pour faire connaître à une grande partie de la population l'existence de cette nouvelle infrastructure de santé et des nouveaux services qui sont ouverts. Plus de personnes seront informées de sa création, plus le centre est susceptible de justifier sa création. Les actions en direction des parties prenantes (professeurs, éducateurs, médecins, professionnels de santé) sont indispensables pour la bonne réalisation des activités du projet, mais participent aussi à la (re)connaissance du CAPAS-Cité par de futurs prescripteurs de soins, et donc à sa pérennisation.

En outre, des études visant à identifier les bénéfices sur la santé de la politique de piétonisation, ou à identifier attentes en termes de dispositifs, d'équipements et d'animations favorisant la santé par le sport pour les territoires de Tarbes et de Huesca seront menées et permettront de travailler une approche plus tournée vers les citoyens, les entreprises, l'aménagement urbain. Ces études pourront poser les jalons d'un nouvel axe de développement du centre et toucher ainsi de nouvelles populations.

### C.2.4 Transférabilité des résultats escomptés et réalisations du projet

Comment le projet garantira-t-il que les réalisations et les résultats escomptés du projet seront applicables et pourront être reproduits par d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel?

Veillez décrire dans quelle mesure il sera possible de transférer les réalisations et les résultats escomptés à d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel.

Les partenaires du projet s'engagent à transmettre les résultats du projet aux autorités publiques en charge des politiques de santé, des affaires sociales et éducatives, au niveau local, régional et national. La publication des résultats sur le site internet du projet ainsi que sur le site POCTEFA permettra à d'autres institutions d'étudier la possibilité de s'engager à mettre en place des actions de même nature sur leurs territoires.

Les séminaires et symposiums qui auront lieu au cours du projet seront non seulement un moyen de faire connaître les actions et résultats du projet mais seront conçus aussi de manière à transférer ces derniers vers d'autres acteurs (scientifiques, autorités locales) et d'autres territoires. Par ailleurs, la collaboration ancienne entre l'UPPA et l'UNIZAR a permis depuis la rentrée 2015 la mise en place d'un double diplôme de master portant sur les thématiques de la santé et des activités physiques. Par conséquent les principales réalisations du projet (contenu des programmes, résultats d'évaluation, stratégie d'intervention) seront intégrées comme contenu d'enseignement dans cette formation, ce qui en assure la diffusion auprès des futurs professionnels du secteur.

Les actions de communication du projet ne sont pas uniquement conçues vers le grand public, mais prévoient aussi un volet vers la presse spécialisée et la dissémination/capitalisation des résultats du projet. Cette dissémination passera notamment par les réseaux professionnels et scientifiques, des laboratoires des universités partenaires et prendront appui sur les publications d'études et d'articles qui seront réalisés par les partenaires dans le cadre du projet. De cette manière d'autres acteurs de la communauté scientifique et médicale auront accès aux résultats du projet et pourront le cas échéant les réutiliser. Le travail de mobilisation auprès des professionnels de santé, en particulier les médecins du sport dans le cadre du projet sera aussi un moyen de transmission des résultats via leurs propres réseaux et leurs liens avec les cliniques, hôpitaux, Centres médico-sportifs.

Un autre axe de dissémination des résultats passera par les territoires limitrophes au périmètre couvert par le projet. Les résultats du projet, le développement d'une nouvelle infrastructure pourront avoir un effet d'entraînement et un impact sur d'autres territoires. Par exemple, les populations des territoires du Grand Tarbes voire au-delà pourront à terme utiliser l'infrastructure et les nouveaux services. Les liens avec l'Office Départemental des Sports et son implication dans des travaux antérieurs en lien avec le projet sera un bon vecteur pour rayonner sur l'ensemble du département des Hautes Pyrénées. Du côté Espagnol, les villes de Barbastro et de Jaca sont déjà informées du projet et ont déjà évoqué qu'elles souhaitent suivre le projet pour étudier les conditions d'une mutualisation / développement sur leurs territoires respectifs. La Consejería de Sanidad del Gobierno de Aragón, partenaire associé au projet a aussi évoqué la pertinence d'une approche globalisée en cas de succès.

### C.3 Contexte du projet

#### C.3.1 De quelle manière le projet contribue-t-il à des stratégies et des politiques plus larges ?

Veillez décrire la contribution du projet à des stratégies et des politiques pertinentes ; en particulier, celles concernant le projet ou la zone du Programme et sa cohérence avec les politiques locales/régionales/nationales et européennes (Stratégie RIS3 et autres)

Ce projet s'inscrit totalement dans la Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres de l'Union Européenne réunis au sein du Conseil du 21 mai 2014 portant sur le plan de travail de l'Union européenne en faveur du sport pour la période 2014-2017.

Cette résolution rappelle que la pratique d'une activité physique bienfaitrice pour la santé et valide les recommandations du groupe d'

experts qui visent à encourager l'éducation physique à l'école, notamment la motricité dès la petite enfance, et à nouer de précieuses interactions avec le secteur du sport, les pouvoirs locaux et le secteur privé (1er semestre de 2015).

Par ailleurs le projet s'inscrit dans les stratégies nationales, régionales et départementales en matière de santé, jeunesse et d'éducation. La participation comme partenaires associés de l'ARS et de la Consejería de Sanidad del Gobierno de Aragón confirme cette cohérence, de même que l'implication de l'office départemental des sports. Le projet consiste aussi à expérimenter in vivo et à développer à l'échelle transfrontalière des pratiques et travaux de recherches développés notamment par l'Université de Saragosse dans le cadre du projet Sigue la huella. Ce projet avait été soutenu par le Consejo Superior de Deportes (CSD), le Réseau Aragonais de Proyectos de Promoción de la Salud (RAPPS) et par le departamento de Educación, Cultura y Deporte du Gouvernement Autonome d'Aragón, ce qui permet de conclure que CAPAS-Cité s'inscrit lui aussi pleinement dans ces stratégies régionales.

La participation directe des villes de Tarbes et de Huesca a été rendue possible par le fait que ce projet s'inscrit dans leur stratégie politique en matière de santé, de jeunesse et de cohésion sociale, La Ville de Tarbes est depuis longtemps porteuse d'une action de santé valorisant la pratique physique à travers une sensibilisation sur l'hygiène de vie et soutient financièrement le Centre Médico Sportif et d'autres infrastructures de santé. Elle est aussi engagée dans une politique particulièrement attentive au public des quartiers prioritaires (public défavorisés) et s'est engagée aux côtés de l'Etat dans un plan d'action pour diminuer le risque d'exclusion sociale de ces publics (Contrat de Ville 2014-2020).

De son côté, la Ville de Huesca s'est aussi engagée sur les problématiques de santé notamment par le biais de la lutte contre la sédentarité, le renforcement de la piétonisation et du déplacement actif, l'aménagement urbain favorisant l'activité physique. Elle a aussi soutenu et facilité la mise en œuvre du projet sigue la Huella de l'Université de Saragosse, notamment pour permettre d'atteindre le public scolaire. Grâce aux activités développées dans le cadre de ce projet, et en particulier de la création du CAPAS-Cité, ce travail déjà engagé de manière empirique va pouvoir être évalué de manière à vérifier l'impact sur les populations et l'amélioration de la santé qu'elle a généré.

Enfin ce projet renforce aussi les liens déjà existants entre les universités de Pau et de Saragosse qui est un des axes stratégiques de développement de ces universités à l'international. Ce projet s'inscrit aussi dans les stratégies décentralisatrices de ces deux universités en développant l'activité de leurs antennes respectives de Tarbes et de Huesca, et permet de renforcer l'activité de ces antennes. En effet les stratégies des 2 Universités visent à développer sur les Campus de Tarbes et de Huesca les filières éducation physique, activité physique et sport.

### C.3.2 Quelles sont les synergies entre les projets de l'Union Européenne et d'autres (passés ou présents) dont le projet fait usage ?

Le projet ne s'appuie pas sur l'expérience de projets passés financés par l'UE

### C.3.3 Sur quelles connaissances se base le projet ?

**Veillez décrire les expériences / leçons tirées auxquelles le projet fait appel, ainsi que les connaissances disponibles auxquelles le projet tire profit.**

La collaboration entre les deux universités sur ce sujet a débuté en 2005. Durant ces années de nombreux articles scientifiques ont été publiés en collaboration, des séminaires de recherche de communs ont été organisés, des interventions réciproques auprès des étudiants ont également eu lieu. Plus précisément sont listés ci-dessous les principales publications des équipes mobilisées sur lesquelles se base le projet. En gras sont surlignées les personnes mobilisées sur le projet :

- Generelo, E., Zaragoza, J., Julián, J.A. (coordinadores) (2014) Promoción de la Actividad Física en la infancia y la adolescencia: en el camino de las soluciones reales. Consejo Superior de Deportes. Ministerio de Educación, Cultura y Deporte. ISBN: 978-84-7949-229-8.
- Aibar, A., Bois, J.E., Zaragoza, J., Bru, N., Paillard, T., y Generelo, E. (2015), Adolescents' Sedentary Behaviors in Two European Cities. Research Quarterly for Exercise and Sport, 00, 1-11. doi: 10.1080/02701367.2015.1039891 (enlace web) (IF:1.566)
- Aibar, A., Bois, J. E., Generelo, E., Bengoechea, E. G., Paillard, T., & Zaragoza, J. (2015). Effect of Weather, School Transport, and Perceived Neighborhood Characteristics on Moderate to Vigorous Physical Activity Levels of Adolescents From Two European Cities. Environment and Behavior, 47(4), 395-417. doi: 10.1177/0013916513510399
- Aibar, A., Bois, J. E., Zaragoza Casterad, J., Generelo, E., Paillard, T., & Fairclough, S. (2013). Weekday and weekend physical activity patterns of French and Spanish adolescents. European Journal of Sport Science, 1-10. doi: 10.1080/17461391.2013.829127
- Murillo, B., García Bengoechea, E., Julián, J.A., y Generelo, E. Empowering adolescents to become physically active: three-year results of the "sigue la huella" intervention. Preventive Medicine. Volume 66, September 2014, Pages 6-11 <http://dx.doi.org/10.1016/j.ypmed.2014.04.023> (enlace a web) 5-Year Impact Factor: 3.917
- Murillo, B., García Bengoechea, E. Generelo, E. Zaragoza, J. y Julian, J. A. Effects of the three-year Sigue la Huella intervention on sedentary time in secondary school students". European Journal of Public Health. (enlace a web) DOI: <http://dx.doi.org/10.1093/ejpub/ckw010>

1093/eurpub/cku194 First published online: 2 December 2014. Impact Factor:2.459

Plus récemment la mise en place (rentrée 2015) d'un double de diplôme de Master « Expert en préparation physique et mentale » en France / Master « Evaluación y Entrenamiento Físico para la Salud » en Espagne, la supervision d'une cotutelle de thèse récompensée par le prix extraordinaire de doctorat (2013) de l'université de Saragosse à concrétiser ce travail en commun. Ainsi les équipes mobilisées ont l'expertise sur les thématiques abordées et l'expérience du travail collaboratif international. Ce projet est ainsi l'opportunité de poursuivre cette collaboration en lui donnant une plus grande ampleur.

Par conséquent le projet se base sur ces connaissances scientifiques déjà publiées et sur les contenus d'enseignement communs développés dans le cadre du double-diplôme, qui seront eux-même enrichis par les expérimentations inhérentes au projet.

Malgré les bénéfices pour la santé liés à l'activité physique, une grande partie de la population mondiale est encore physiquement inactive. Cette inactivité est encore plus grande chez la population adolescente. Sur les 28 pays de l'Union Européenne, près de 83% des adolescents de 11 à 15 ans sont inactifs (Hallal et à., au 2012). Plus précisément, la proportion d'adultes français n'atteignant pas les niveaux recommandés d'activité physique est de 24% (29% dans le cas des femmes et 19% dans le cas des hommes). En ce qui concerne les enfants et les adolescents, la proportion est beaucoup plus grande, atteignant 90% à 15 ans (ISCA, 2015). En Espagne, la proportion d'adultes n'atteignant pas les niveaux recommandés d'activité physique est estimée à 31%., et à 83% pour les adolescents de 15 ans.

On estime que l'inactivité physique est responsable de près de 10.4% de l'ensemble des décès en Europe (ISCA, 2015). En France, l'inactivité physique est estimée être responsable de 8.7% des décès, et de 4.0% des frais sanitaires français. En Espagne le coût total annuel dérivé de l'inactivité, est équivalent à 6.9% des frais sanitaires espagnols (ISCA, 2015).

Par conséquent ce projet est totalement pertinent. Les bénéfices de l'activité physique étant maintenant incontestés, il s'agit dès lors de développer des stratégies d'intervention pour promouvoir des programmes d'activité physique dont l'efficacité a été démontrée, selon le type de population ciblée, l'environnement de l'intervention et les effets recherchés.

Par ailleurs, pour ce qui concerne la construction et la gestion du Centre pyrénéen d'Amélioration et de Promotion de l'Activité physique pour la Santé, la ville de Tarbes, pourra s'appuyer sur son expérience, puisqu'elle gère depuis de nombreuses années le Centre Médico Sportif (CMS) de la Ville de Tarbes, qui s'adresse aux sportifs toute catégorie souhaitant reprendre une activité physique. Ce sont entre 500 et 600 examens médicaux qui sont ainsi pratiqués chaque année avec délivrance par le médecin d'un certificat de reprise, et la constitution d'un réseau de médecins spécialisés sur lequel le projet pourra compter, pour orienter les enfants et adolescents qui auraient été détectés au cours des activités du projet

Depuis un an maintenant, le CMS a vu de nouveaux publics arriver, en particulier des personnes retraitées souhaitant reprendre une activité ou des personnes, enfants et adolescents en difficulté sociale et envoyés sur les conseils de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Aujourd'hui le CMS ne peut plus absorber ces demandes et priorise les sportifs. Ceci explique aussi pourquoi l'accueil de l'antenne tarbaise du CAPAS-Cité n'a pu être aménagé au sein du CMS alors que ce fut un temps envisagé. Dès lors, le nouveau CAPAS-Cité va pouvoir prendre en charge une partie du public qui n'est plus accueilli par le CMS (car ce n'est pas dans ses compétences premières) permettant d'une part de lui garantir une bonne fréquentation dès l'ouverture, et de soulager l'activité du CMS d'autre part.

En outre, le CMS a été impliqué dans une étude qui a reçu le « Prix Femme Version Fémina 2014 » menée par la Fédération Française d'Escrime, la DDSPP, la ligue Régionale d'Escrime et le club Amical Tarbaise d'Escrime, à l'initiative du Dr Dominique HORNUS-DRAGNE, Médecin Fédéral Adjoint à la FFE, Présidente de l'Association RIPOSTE (Reconstruction, Image de soi, Posture, Oncologie Santé, Thérapie, Escrime). Cette expérience a démontré tous les bénéfices de pratiquer une activité physique pour les femmes ayant été atteinte du cancer du sein.

#### C.4.1 Principes horizontaux

Veuillez indiquer si votre projet contribue aux principes horizontaux de la Commission Européenne. Justifiez votre choix.	
Développement durable	<p>Le projet ne développe pas une action de nature à contribuer de manière significative au développement durable.</p> <p>Cependant, maintenir les populations en bonne santé qui est un des objectifs sous-jacent de l'approche via la pratique d'une activité physique, est une des conditions du développement durable.</p> <p>En outre, le concept de villes actives sur laquelle repose le projet, s'inscrit totalement dans la logique du développement durable.</p> <p>Par ailleurs, les programmes de renforcement de l'activité physique passent par la sensibilisation à la marche à pied en ville ce qui, in fine contribue à la lutte contre les émissions de GES et au développement durable. L'analyse de l'impact sur la santé de la piétonisation s'inscrivent dans cette même logique.</p>

Égalité des chances et non-discrimination	L'ensemble des interventions prévues sont « neutres » en matière d'égalité. Toutefois un effort particulier sera réalisé pour les actions de diffusion et de sensibilisation pour atteindre le collectif féminin. Pour ce faire, les partenaires veilleront à proposer, lors des différentes activités (GT3 et GT5 en particulier) des horaires souples qui faciliteront la participation des femmes. Une action de sensibilisation auprès du CIDDF sera menée (voir rencontres organisées) pour mieux toucher le public féminin. En matière d'égalité des chances, l'action du projet sera résolument tournée vers les quartiers défavorisés et populations vulnérables qui sont généralement moins utilisateurs de services de santé. La construction du centre de Tarbes au cœur d'un quartier politique de la ville illustre cette volonté. Le développement d'une approche spécifique vers les populations de ces quartiers doit justement palier à cette "sous utilisation" constatée, et est aussi un garant de non discrimination.
Égalité entre les femmes et les hommes	Les partenaires ont constaté que les métiers liés à l'activité physique (éducateur sportif, médecins...) sont essentiellement « masculins ». Cette surreprésentation est de nature par ailleurs à limiter la portée des actions sur certains publics cibles féminins. Cette donnée sera prise en compte par les partenaires du projet qui veilleront pour le recrutement des nouvelles ressources humaines, à engager autant de personnel féminin que masculin. Les publics ciblés par les activités du projet seront constitués d'autant de personnes des deux sexes.

#### C.4.2 Intégrations des aspects environnementaux

Indiquez le cas échéant comment sont intégrés les aspects environnementaux dans la planification de votre projet et le respect de la législations en vigueur.
<p>Le projet ne générera aucun impact environnemental au-delà des déplacements qu'il nécessitera. Pour limiter ceux-ci, les principales réunions et les principaux événements du projet ont été regroupés dans la mesure du possible et un système de visio a été installé dans les antennes du centre.</p> <p>Dans le cadre de la construction du centre, le cahier des charges s'appuiera sur une analyse détaillée de critères liée à l'éco-conditionnalité (méthode appliquée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour les aides européennes dont elle a la gestion) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan carbone</li> <li>- Etude de faisabilité pour l'implantation de panneaux photovoltaïques</li> <li>- Diminution des consommations d'énergie primaire (performance énergétique supérieure à la réglementation thermique -20%)</li> <li>- Respect de la préservation de la diversité biologique (pas de destruction, défrichage, arrachage, abattage...)</li> <li>- Le centre n'est pas situé en site classé</li> <li>- Pas de problématique sur l'imperméabilisation des surfaces</li> <li>- Un dispositif de suivi et de réduction de la consommation d'eau est prévu</li> <li>- Mise en place d'un chantier à faible impact environnemental</li> <li>- Mise en place d'un dispositif à destination des usagers pour limiter la production de déchets (en lien avec le SYMAT et les ambassadeurs du tri)</li> <li>- Mise en place d'un système de maîtrise de consommation électrique (système de gestion intégrée du bâtiment)</li> </ul>

#### C.4.3 Emploi

Démontrez s'il y a lieu, de quelle manière votre projet contribue à la création et au maintien de postes de travail à temps plein. Quantifiez le nombre de postes créés ou maintenus au cours du projet et si il y a lieu, à la suite de la finalisation du projet.
<p>Dans le cadre du projet et en lien direct, le personnel affecté à ce programme sera pérennisé (CDI ou titularisation en fonction de la situation des personnels). Cette pérennisation concernera 5 emplois équivalents temps plein et 2 emploi à temps partiel.</p> <p>Le projet participe aussi au maintien de 5 emplois pour l'ensemble des partenaires.</p> <p>Le projet aura un effet indirect positif pour la population des quartiers prioritaires, en recherche d'emploi qui participera aux activités du projet (600 personnes) grâce à la pratique d'une activité physique qui participe à la reprise de la confiance en soi.</p> <p>Le projet permettra aussi de par les activités collectives (travail en groupe – GT3) le renforcement du lien social.</p>

C.5 Plan de travail par action

N° action	Titre de l'action	Mois de démarrage de l'action	Mois de finalisation de l'action	Budget de l'action
0	Préparation du projet	11/2014	10/2015	23.965,55
<b>Implication des partenaires</b>				
<b>Partenaires impliqués</b>		AYUNTAMIENTO DE HUESCA, UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ville de Tarbes,		
<b>Description succincte des activités réalisées et de la contribution de chaque partenaire.</b>				
<p>Il s'agit des activités ayant permis la définition et l'élaboration du projet. Elles ont mobilisé l'ensemble des partenaires qui ont tous travaillé sur la définition des objectifs, la conception des actions et leur articulation, la rédaction du formulaire de candidature, et ont été en contact permanent au cours de la phase de montage.</p> <p>La Ville de Tarbes a par ailleurs élaboré un cahier des charges et lancé une consultation pour une mission d'assistance au montage du projet. Un consultant en charge d'appuyer le chef de file pour la coordination et le montage du projet a été contracté jusqu'au dépôt de la candidature. Le consultant est aussi intervenu en appui des partenaires, notamment dans la définition des actions, l'élaboration des budgets et la rédaction du formulaire de candidature.</p> <p>La conception du partenariat s'est naturellement imposée du fait de l'antériorité des relations entre chacun des partenaires (liens forts entre les 2 universités, entre chaque université et les villes, entre les 2 villes jumelées depuis 50 ans. Un travail d'identification de partenaires associés clé a été mené afin notamment de renforcer la capacité du projet à pérenniser ses résultats et réalisation et les disséminer à une plus large échelle.</p> <p>Le processus de préparation du projet s'est déroulé de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions de travail du partenariat :</li> <li>2 réunions préparatoires se sont tenues entre l'UPPA et la Ville de Tarbes pour définir le projet de coopération et développer de nouvelles actions auprès des publics vulnérables : publics des quartiers prioritaires, personnes obèses en particuliers les adolescents, personnes en sortie de pathologie post opératoire.</li> <li>4 réunions préparatoires se sont tenues entre les 4 partenaires pour finaliser les objectifs de coopération transfrontalière, réaliser un 1er chiffrage du budget, articuler les actions entre elles et désigner un leader technique par action en charge de coordonner les apports de chaque partenaire et leur rédaction. Chaque partenaire a été coordinateur / rédacteur d'au moins d'une action</li> <li>Les réunions se sont déroulées aussi bien en France qu'en Espagne et chaque partenaire a élaboré un document de travail en amont de chacune des réunions (note de cadrage par action).</li> <li>- Rédaction des fiches actions et quantification des objectifs, groupes cibles et indicateurs.</li> <li>- Finalisation du budget, réalisation des lettres d'engagement</li> <li>- Rédaction de la candidature et traduction en espagnol</li> <li>- Intégration dans le système intranet du programme POCTEFA</li> </ul>				

N° action	Titre de l'action	Mois de démarrage de l'action	Mois de finalisation de l'action	Budget de l'action
1	Gestion du projet	1/2016	12/2018	701.555,71
<b>Implication des partenaires</b>				
<b>Partenaire responsable de l'action</b>		Ville de Tarbes		
<b>Partenaires impliqués</b>		AYUNTAMIENTO DE HUESCA, UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ville de Tarbes,		

Décrivez la manière dont sera menée à bien la gestion stratégique et opérationnel du projet, notamment :

- structure, responsabilités et procédures pour la gestion et la coordination quotidiennes ;
- communication dans le cadre du partenariat ;
- procédures de reporting et dévaluation ;
- gestion des risques et de la qualité.

Un chef de projet à temps plein sera désigné au sein de la Ville de Tarbes pour piloter le projet, coordonner l'action des partenaires, assurer l'interface avec le programme et réaliser les tâches relatives au suivi administratif et financier. Il développera les outils de suivi du projet (tableaux de bord financier et des réalisations...) qu'il renseignera régulièrement. Il sera épaulé par le directeur du service financier (affecté à cette mission à hauteur de 20%) et le directeur du service des sports de la ville de Tarbes (affecté à cette mission à hauteur de 20%). Des outils de travail collaboratif seront mis en place pour faciliter les échanges d'information entre partenaires (portail web, dossiers partagés, calendrier commun...). Des référents projet seront désignés au sein de chaque institution partenaire. Ils seront en charge de la bonne réalisation des activités à mener au sein de leur institution et de la remontée des dépenses, indicateurs et résultats.

Un Comité de suivi « stratégique » rassemblant à minima un élu de chaque ville et un représentant de chaque université partenaire du projet sera créé. Il se réunira à minima 2 fois par an et sur demande d'un des partenaires. En complément des échanges seront organisés sur une base trimestrielle par web conférence, net conferencing, email courrier, téléphone

Ce Comité de suivi sera chargé de la gouvernance générale du projet. Il validera les rapports intermédiaires techniques et financiers à l'unité de gestion du programme. Il aura pour objectif de suivre l'état d'avancement global du projet et de sa bonne gestion, et sera chargé de la recherche et de la mise en place de partenariats avec d'autres structures. Il aura également pour mission de travailler à la pérennisation du projet au-delà des trois premières années.

Un Comité de pilotage sera mis en place avec un représentant de chaque partenaire (le chef de projet et les référents projet). Il se réunira à minima 2 fois par an et sur demande d'un des partenaires. D'autres réunions seront organisées sur une base mensuelle par web conférence ou téléconférence (hors mois d'août et décembre). D'autres échanges seront organisés par net conferencing, email, courrier, téléphone en cas de besoin.

Ce comité de pilotage sera chargé de préparer le plan de travail technique et les termes de référence de chaque action et outil / livrable à créer. Il validera les rendus intermédiaires et finaux de chaque action et s'assurera de leur qualité et de leur conformité avec le plan d'action initial. Il veillera au bon avancement technique de chaque action chez chaque partenaire. Le comité de pilotage sera aussi chargé d'organiser techniquement la bonne diffusion des connaissances et des résultats du projet dans chacune des structures partenaires et au-delà. Pour limiter les déplacements et optimiser le temps consacré à la gestion du projet, les comités de suivi et de pilotage pourront être organisés de façon concomitante ou de façon à ce qu'ils coïncident le mieux possible avec d'autres événements d'envergure organisés par le projet.

Une autre instance de régulation du projet, Le Comité scientifique, sera instituée dans le GT3 notamment pour superviser le travail de recherche scientifique mené dans le cadre du projet. Il réunira les partenaires du projet ainsi que les partenaires associés et d'autres personnalités, expertes ou représentants d'institutions compétentes dans le domaine et/ou en capacité de financer la nouvelle structure ou d'appuyer son développement. Il rendra compte régulièrement au comité de suivi et de pilotage du projet de l'avancée de ses travaux.

Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).

<p>Activité 1.1</p>	<p>Coordination du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement ou désignation d'un chef de projet coordinateur à temps plein pour assurer l'interface avec l'Autorité de gestion/Secrétariat Technique Conjoint, l'animation d'ensemble du partenariat, la coordination des actions, et le suivi administratif et financier du projet. Il aura aussi la charge d'animer et de préparer les réunions des Comités de Suivi et de Pilotage, et de réaliser les comptes rendus des réunions et comités</li> <li>- Recrutement ou désignation d'un référent projet à temps plein pour chaque partenaire en charge de la supervision des activités du partenaire et du suivi administratif et financier</li> <li>- Organisation de 2 réunions du comité de pilotage par an, alternativement chez les 4 partenaires</li> <li>- Organisations de 2 réunions du comité technique par an, alternativement chez les 4 partenaires</li> <li>- Création d'un extranet interne : Plateforme commune aux 4 partenaires pour permettre la circulation rapide de l'information.</li> </ul>	<p>1/2016</p>	<p>12/2018</p>
<p>L 1.1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actes/compte-rendu des réunions et comités de suivi et pilotage (=12)</li> <li>- Extranet interne (=1)</li> </ul>	<p>12</p>	<p>12/2018</p>

Activité 1.2	Suivi administratif et financier du projet	1/2016	12/2018
	<p>- Audit des dépenses (certification des dépenses de chacun des partenaires) - 1 fois par semestre. Sur la base des états de certification de dépenses individuels, le chef de file (premier bénéficiaire) mettra en œuvre les actions nécessaires pour assumer ses responsabilités telles que décrites dans la convention de partenariat. Sous la responsabilité du Chef de projet et du responsable financier du projet, les partenaires élaboreront leur document de synthèse financier et technique sur la base des tableaux de bord constitués au démarrage du projet.</p> <p>- Préparation des rapports d'avancement technique et financier et coordination avec les organes de gestion du POCTEFA. Le chef de projet et le responsable financier réaliseront les différents rapports d'avancement demandés par le programme.</p> <p>- Participation aux séminaires organisés à l'attention des chefs de projets par les organes de gestion du POCTEFA.</p>		
L 1.2.1	Tableau de bords (outil de suivi) (=1) Rapports d'activité et financier (=3)	1	12/2018

N° action	Titre de l'action	Mois de démarrage de l'action	Mois de finalisation de l'action	Budget de l'action
2	Activités de communication	1/2016	12/2018	209.615,44

Implication des partenaires		
Partenaire responsable de l'action	AYUNTAMIENTO DE HUESCA	
Partenaires impliqués	AYUNTAMIENTO DE HUESCA, UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ville de Tarbes,	
Objectifs spécifiques du projet	Objectifs de communication	Approche / Stratégie
3- Concevoir et valider des programmes d'amélioration de la santé par l'activité physique adaptés aux populations vulnérables (défavorisées, obèses) et favoriser leur utilisation à plus large échelle	<p>L'objectif premier n'est pas d'appuyer la conception ou la validation des programmes adaptés aux populations vulnérables, mais d'en assurer la promotion auprès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des publics cibles des deux villes (personnes issues des quartiers défavorisés, obèses) participer à la promotion du centre auprès de ces publics spécifiques, grâce aux résultats du GT5 adaptés à ces catégories de publics, va améliorer significativement leur santé.</li> <li>- la communauté médicale transfrontalière : faire connaître les résultats et l'impact sur la santé des solutions et programmes développés doit participer à renforcer l'attractivité du centre auprès de la communauté médicale locale transfrontalière qui orientera les cas qui relevant du Centre. La communication doit aussi favoriser leur participation au comité scientifique transfrontalier pour concevoir et valider des programmes à destination des personnes vulnérables.</li> <li>- les institutions en capacité de réappliquer les méthodologies et programmes du projet.</li> </ul>	<p>De quelle manière envisagez-vous d'atteindre vos groupes cibles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des publics cibles des deux villes: Par le biais des services communication des 2 villes (affichage municipal, journal municipal, structures municipales du type Centres sociaux, clubs sportifs, associations), campagne d'information (Panneau, flyers à installer dans les groupes relais comme les structures municipales), la presse quotidienne régionale, le site internet du projet des partenaires et groupes relais</li> <li>- La communauté médicale transfrontalière sera mobilisée avec les séminaires et les contacts professionnels des partenaires et partenaires associés dans le cadre du comité scientifique transfrontalier.</li> <li>- Les institutions en capacité de réappliquer les méthodologies et programmes du projet seront produites dans le cadre du projet. Les contacts privilégiés des universités avec la presse spécialisée et leur expérience en matière de publication scientifique dans ces domaines.</li> </ul>
1- Créer un centre transfrontalier de promotion de la santé par l'activité physique et améliorer la santé des personnes suivies	La communication du projet vise à favoriser le développement du Centre, sa bonne utilisation afin d'améliorer la santé d'un plus grand nombre de personnes ainsi que sa	La population des deux villes : par le biais des services communication des deux villes (affichage municipal, journal municipal, structures municipales, clubs sportifs, ), la

<p>1- Créer un centre transfrontalier de promotion de la santé par l'activité physique et améliorer la santé des personnes suivies :</p>	<p>perennisation. Elle a donc pour objectif de faire connaître le Centre CAPAS-Cité / CAPAS-Ciudad à la population des deux villes afin que le grand public connaisse ce nouveau service et l'utilise. Les groupes cibles (jeunes, défavorisés et obèses) seront prioritairement concernés.</p> <p>- la communauté éducative : professeurs, directeurs d'établissements scolaires, éducateurs : qui sont des groupes relais indispensables pour sensibiliser les jeunes et leurs parents.</p> <p>- la communauté scientifique et médicale transfrontalière afin de renforcer les compétences disponibles au sein du Centre, et faciliter l'orientation par la communauté médicale de patients vers le centre.</p> <p>- les institutions en capacité à terme de financer la structure et d'intégrer la future gouvernance transfrontalière pour en assurer sa pérennisation</p>	<p>presse, le site internet du projet, les actions à destination des publics cibles.</p> <p>- La communauté éducative : en plus des actions de communications classiques les actions du GT4 s'adresseront à cette communauté pour mobiliser un grand nombre d'établissements scolaires et de professeurs.</p> <p>- La communauté scientifique et médicale transfrontalière sera mobilisée via les séminaires et les contacts professionnels des partenaires et partenaires associés dans le cadre des activités du comité scientifique transfrontalier..</p> <p>- Les institutions en capacité de financer à terme la structure par le biais des séminaires du projet et dans le cadre des activités du comité scientifique transfrontalier. Leur soutien affiché permettra d'avoir un effet d'entraînement sur d'autres territoires.</p>	
<p>2- Sensibiliser les jeunes scolarisés, leurs parents et leurs encadrants aux bienfaits de l'activité physique sur la santé</p>	<p>L'objectif est d'assurer la promotion de l'Activité Physique auprès des jeunes, de leurs parents, des professeurs et encadrants, et de diffuser les résultats des programmes du projet.</p> <p>- Les jeunes scolarisés : les événements et les supports de communication diffusés à une large échelle toucheront directement les jeunes.</p> <p>- La communauté éducative est indispensable pour toucher et mobiliser les enfants. Les formations journées intercentres en feront des vecteurs de promotion des programmes d'activités physiques et des agents de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique sur la santé auprès des enfants et adolescents.</p> <p>- Les institutions en capacité de réappliquer les méthodologies et programmes développés par le projet : il est important de faire connaître les résultats des méthodologies et programmes développés et appliqués dans le cadre du projet auprès des institutions en capacité de les réutiliser. Il peut s'agir d'autorités locales limitrophes ou éloignées.</p>	<p>Les jeunes (enfants et adolescents) scolarisés : Approche directe par les rencontres intercentres, les visites dans les écoles. Approche indirecte par la formation des professeurs et personnels encadrant y compris de groupes scolaires non impliqués dans le projet pour amplifier la dissémination;</p> <p>- La communauté éducative : Approche directe par les activités du GT4. A une plus large échelle, la presse régionale, le site internet et les bandeaux d'information spécifiques à chaque événement du projet, intégrés dans les sites internet des partenaires et groupes relais;</p> <p>- Les institutions en capacité de réappliquer les méthodologies et programmes développés par le projet seront mobilisées essentiellement via les séminaires et les contacts professionnels des partenaires et partenaires associés. Pour les autorités locales limitrophes, la presse régionale sera aussi un vecteur de communication important. Le site internet sera la vitrine pour accéder aux contenus du projet.</p>	
<p>Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).</p>			
<p>Activité 2.1</p>	<p>Coordination de la communication</p> <p>Pour assurer la promotion et la visibilité du projet il est envisagé de mobiliser, sur la durée du projet, un chargé de communication qui coordonnera les actions en matière de communication, produira et contrôlera les contenus avant publication sur le site web ou la mise en production et veillera à la bonne application des obligations en matière de communication des projets financés par des fonds européens, spécifiées dans le règlement FEDER, en vigueur dans les états membres ou spécifiques au PO POCTEFA. Il travaillera en étroite collaboration avec le chef de projet, les référents projet de chaque partenaire et avec les services communication des villes partenaires et les services valorisation de la recherche des universités partenaires.</p> <p>Le chargé de communication officiera aussi comme webmaster et assurera la ligne éditoriale du site, la mise en ligne des contenus et de l'ensemble des réalisations (guides, rapports, fascicules, abstracts des études, support de présentations). Il sera bilingue et en capacité de produire des contenus en espagnol et en français.</p> <p>Il veillera aussi à assurer la promotion du PO POCTEFA, et plus généralement de l'action de l'UE en matière de Coopération Territoriale notamment en mettant à disposition ou en confectionnant des espaces spécifiques dédiés au PO POCTEFA et à l'UE dans les différents séminaires, et événements (journées de formation, rencontres intercentres ).</p>	<p>1/2016</p>	<p>12/2018</p>
<p>L 2.1.1</p>	<p>Comptes rendu des réunions mensuelles de coordination : 36</p>	<p>36</p>	<p>12/2018</p>

<p>Activité 2.2</p>	<p>Création du site Internet et de l'identité visuelle du projet</p> <p>Il s'agit d'élaborer l'identité visuelle du projet qui sera utilisée et déclinée sur tous les supports de communication du projet et produits promotionnels. Un logotype sera réalisé et servira de base pour la conception des autres produits et documents (site internet, infographies et bandeaux internet, cartes de visites, papier à en tête, produits promotionnels, présentations powerpoint, flyers.) qui seront utilisés dans le cadre du projet.</p> <p>L'objectif est de renforcer la visibilité et l'identification du projet et de ses activités.</p> <p>Création et animation d'un site Internet</p> <p>Le projet prévoit la construction d'un site internet. Celui-ci sera assez simple, son objectif étant de fournir une vitrine des objectifs, du partenariat et des réalisations du projet. Il permettra d'avoir accès à des informations concernant le programme, à l'état d'avancement du projet ainsi que des différentes actions, aux différentes publications téléchargeables.</p> <p>Ce site renverra sur chacun des sites des partenaires, associés et groupe relais du projet.</p> <p>Pour maximiser la visibilité du projet et les points d'accès à l'information, des pages spécifiques au projet seront développées dans chacun des sites partenaires. Des bandeaux seront confectionnés de manière à ce qu'ils puissent être intégrés à chaque site web des partenaires et des groupes relais (Agences Régionales de Santé, groupes scolaires des 2 villes), pour chaque événement important / actualité du projet (séminaires, rencontre inter-centres, ateliers de transferts, journées de formation). Cette simple opération permet sans effort pour le partenaire diffuseur, d'atteindre une audience beaucoup plus importante et ciblée, afin de diffuser l'information et assurer une bonne visibilité de ces événements.</p> <p>Une stratégie de présence sur les réseaux sociaux sera développée dans l'objectif d'accroître la visibilité du Centre auprès du public, en particulier des jeunes, et de renvoyer vers le site du projet.</p>	<p>1/2016</p>	<p>12/2018</p>
<p>L 2.2.1</p>	<p>1 logo, 1 déclinaison de l'identité visuelle multi-supports, 8000 produits promotionnels 1 site internet, 10 bandeaux numériques,</p>	<p>1 logo, 1 déclinaison de l'identité visuelle multi-supports, 8000 produits promotionnels 1 site internet, 10 bandeaux numériques,</p>	<p>05/2016</p>
<p>Activité 2.3</p>	<p>Séminaires de communication</p> <p>Il s'agit d'organiser des séminaires de communication autour du projet et ses résultats y compris scientifiques, et de participer à un séminaire de grande envergure et profiter de son audience auprès des décideurs et professionnels de l'aménagement urbain. Ces séminaires en plus de permettre la diffusion des résultats du projet doivent contribuer à renforcer la connaissance et la visibilité du Centre CAPAS-Cité et favoriser la participation d'acteurs clés ou groupes relais stratégiques pour le développement et le futur de la structure transfrontalière. Ils seront par ailleurs organisés de manière à favoriser la (re)connaissance mutuelle des compétences de part et d'autre de la frontière, la création de contacts et l'émergence de réseaux de professionnels, parties prenantes du futur du Centre CAPAS-Cité.</p> <p>Ils seront un des moyens de toucher certains des groupes cibles et groupes relais du projet : la communauté médicale transfrontalière, la communauté scientifiques les institutions et collectivités pouvant réappliquer les méthodologies et programmes développés par le projet, mais aussi la presse régionale et locale. Cette dernière sera un vecteur de communication important pour la visibilité des séminaires et donc du projet et du centre et pourra aussi être un moyen communiquer sur des territoires plus éloignés et participer ainsi à une promotion plus large des bienfaits de l'activité physique et de l'approche développée par le projet.</p> <p>Chaque partenaire sera associé à l'organisation des séminaires, en étroite collaboration avec le partenaire coordinateur de chaque séminaire, le chef de projet et le chargé de communication. Des infographies spéciales à intégrer sur les sites du projet et des partenaires seront produit à chaque événement pour assurer leur promotion, ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux.</p>	<p>1/2016</p>	<p>10/2018</p>

Activité 2.3	Séminaires de communication	1/2016	10/2018
	<p>Séminaire 1 : Lancement du projet, inauguration du CAPAS-Cité (antenne de Tarbes) et présentation des premiers travaux sur la promotion de la santé par les activités physiques auprès des populations vulnérables</p> <p>Il s'agit d'organiser un séminaire de lancement du CAPAS-Cité :</p> <p>(1) en inaugurant la nouvelle structure, ce qui permettra de lui donner de la visibilité en présentant ses objectifs, son engagement envers les populations vulnérables et défavorisées et les moyens d'évaluation et d'analyse qui sont à sa disposition.</p> <p>(2) en organisant un symposium scientifique d'une journée sur le thème de la promotion de la santé par les activités physiques notamment auprès des populations vulnérables. Ce symposium permettra de présenter à la communauté scientifique et aux acteurs de terrain concernés par cette problématique (services sociaux français et espagnols, Agence Régionale de Santé, Office Départemental des Sports, Servicio Aragonés de Salud, différentes associations françaises et espagnoles) les résultats des activités décrites dans le GT 5 ainsi que ceux d'autres démarches similaires ayant lieu ailleurs en France et en Espagne. Cela amènera à proposer une réflexion plus large sur les stratégies d'intervention, la place des différents acteurs, les stratégies de dissémination</p> <p>L'objectif de cette activité est (1) de permettre une reconnaissance des travaux sur le sujet (2) de leur assurer une visibilité et (3) de participer à la diffusion des connaissances et des stratégies porteuses à un niveau plus large que celui de la coopération envisagée dans ce projet.</p> <p>Tarbes sera chargée de la partie inauguration et l'Université de Pau du symposium scientifique avec l'appui de l'université de Saragosse. Le chargé de communication se concentrera sur de la communication institutionnelle et numérique. Il aura aussi la charge de mobiliser les personnes intéressées afin d'assurer une bonne participation espagnole à l'événement.</p> <p>Séminaire 2 : Clôture du projet et Symposium international pour la promotion de l'activité physique</p> <p>Il s'agit de tenir à Huesca le séminaire de clôture qui se déroulera sur 2 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un temps sera consacré au projet, afin de présenter ses principaux résultats et enseignements, se projeter sur l'action future du CAPAS-Cité, dans le but d'appuyer sa pérennisation et de valoriser l'action des partenaires ainsi que le soutien du programme POCTEFA. Cette rencontre réunira l'ensemble des partenaires et parties prenantes qui ont participé à la mise en œuvre du projet durant les 3 années et sera ouvert à un public plus large en particulier les institutions en capacité de soutenir le développement du Centre ou de développer ce type d'expérience sur d'autres territoires ou contextes, la communauté médicale transfrontalière, les membres des réseaux de promotion de la santé, les représentants de structures ayant un grand impact auprès des populations locales grâce à leurs actions journalières</li> <li>- un temps sera consacré aux résultats scientifiques du projet : la composante scientifique du projet et l'intérêt de la communauté scientifique pour les travaux déjà menés par les universités partenaires dans ce domaine, travaux qui seront enrichis significativement au terme du projet, sont de nature à donner du poids à cette rencontre. C'est pourquoi il a été décidé d'adosser au séminaire de clôture, un symposium scientifique de dissémination et de capitalisation des résultats ouvert à la communauté scientifique.</li> </ul> <p>200 personnes participeront à cette double action de communication.</p> <p>Séminaire 3 : Participation au Congrès National sur les Parcs et Jardins Publics</p> <p>L'objectif de cette participation est de profiter d'un événement d'envergure qui a lieu à Huesca pour faire connaître le projet à une plus large échelle (au moins en Espagne) aux institutions et personnes qui par leur travail peuvent influencer l'aménagement des espaces publics et faciliter le développement de l'activité physique comme un outil de santé. En effet, ce congrès dispose d'une grande capacité de diffusion en particulier en direction des structures compétentes dans la planification urbaine et des gestionnaires de parcs et d'équipements publics. Il est important, dès le début du projet, que ces acteurs soient sensibilisés afin qu'ils puissent prendre conscience du caractère essentiel de l'activité physique pour la santé des citoyens, et prendre en compte aussi cet aspect lorsqu'ils planifient et aménagent les parcs et l'espace public.</p> <p>Au mois de juin 2016 Huesca accueillera le congrès national des parcs et jardins publics, avec la thématique : "Ville entre jardins : loisirs, culture et socialisation des parcs et jardins". Dans ce cadre les actions du projet du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité Physique pour la Santé seront présentées. En effet, le centre fait la promotion de l'activité physique auprès des populations des 2 villes de Huesca et Tarbes, et les parcs et jardins sont des lieux où se pratiquent naturellement les activités physiques et où l'on peut en assurer la promotion par le biais d'aménagements, ou le développement d'activités et d'animations. Les Universités de Pau et de Saragosse feront une intervention à ce colloque pour expliquer les opportunités que peuvent proposer les parcs et jardins pour la promotion de l'activité physique pour la santé et ,d'une manière générale, comment les aménagements urbains peuvent prendre en compte leur impact sur l'activité physique et la santé.</p> <p>Pour ce congrès seront invités les responsables et techniciens des parcs et jardins de villes de toute l'Espagne. Au total, 450 experts, paysagistes, gestionnaires et techniciens de parcs et jardins, autorités de planification des espaces urbains participeront à cet événement. Les villes de Tarbes et de Huesca y seront représentées.</p>		

L 2.3.1	<p>séminaire 1 :(Lancement, inauguration):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Séminaire</li> <li>- 5 supports de présentation,</li> <li>- 2 listes de présence</li> </ul> <p>Séminaire 2 (clôture) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Séminaire</li> <li>- 2 listes de présence</li> <li>- 1 recueil des actes</li> <li>- 10 supports de présentation diffusés lors du séminaire</li> <li>- 2 Bulletins d'informations</li> </ul> <p>Séminaire 3 (participation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Support de la présentation faite au congrès</li> </ul>	<p>Séminaire 1 (Lancement, inauguration) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 journées de séminaire (Inauguration du CAPAS-Cité ; Symposium « Promotion de l'activité physique pour la santé : méthodes d'intervention, efficacité et retour d'expériences »)</li> <li>- 200 participants par séminaire (400),</li> <li>- 3 conférenciers externes</li> <li>- 6 articles de presse régionale</li> </ul> <p>Séminaire 2 (cloture) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 participants</li> <li>- 6 articles de presse régionale</li> </ul> <p>Séminaire 3 : Présentation diffusée à 450 décideurs et professionnels de l'aménagement urbain</p>	06/2018
Activité 2.4	<p>Mobilisation de la presse régionale et locale</p> <p>L'objectif est d'assurer une bonne couverture des principaux événements du projet, et faire connaître les nouveaux services offerts par la création du CAPAS-Cité, le projet et les principales actions aux habitants des villes de Tarbes et Huesca. L'objectif de ce type de communication est aussi de promouvoir l'activité physique comme élément clé d'une bonne santé auprès d'un plus large public.</p> <p>Cette action vise à sensibiliser médias locaux et exploiter leur potentiel de lecteurs/auditeurs et leur capacité de communication. Il s'agit de développer une collaboration avec les médias locaux et de s'assurer de la publication régulière d'articles sur le projet de façon à assurer la (re)connaissance du Centre par les habitants, groupes cibles et relais, et la visibilité des actions de promotion des bienfaits de l'activité physique pour la santé, gage de leur réussite.</p> <p>Cette collaboration doit permettre que chaque événement organisé dans le cadre du projet puisse avoir une couverture de presse locale et transfrontalière de manière à assurer la visibilité du projet auprès du grand public et du Centre pyrénéen pour l'amélioration et la promotion de l'activité physique pour la santé et de ses antennes de Tarbes et de Huesca.</p> <p>A titre d'exemple, une liste des principaux organes de presse locale et régionale avec lesquels les partenaires ont l'habitude de travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Nouvelle République</li> </ul>	1/2016	12/2018

Activité 2.4	Mobilisation de la presse régionale et locale	1/2016	12/2018
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Dépêche du Midi</li> <li>- La semaine des Pyrénées</li> <li>- Pyrénées info</li> <li>- Diario del Alto Aragón</li> <li>- Heraldo de Aragón</li> <li>- Radio Huesca</li> <li>- Huesca Televisión</li> </ul>		
L 2.4.1	30 articles / enregistrements	1 0 0 0 0 0 l e c t e u r s p o t e n t i e l s	12/2018
Activité 2.5	Publications scientifiques et presse spécialisée	1/2016	12/2018
	<p>De part la nature de la plupart des travaux développés dans le cadre du projet, les publications scientifiques constitueront un moyen de diffusion de ces résultats. Dans la partie C.3.3 du formulaire (Description du projet) sont incluses les références de certains des articles précurseurs du projet démontrant la capacité du projet à publier dans les revues scientifiques. La liste suivante donne à titre indicatif les principales revues de références ayant déjà publié les travaux des deux universités partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Preventive Medicine</li> <li>- Global Health Promotion</li> <li>- BMC Public Health</li> <li>- Plos ONE</li> <li>- Psychology of Sport and Exercise</li> <li>- Journal of School Health</li> <li>- The European Journal of Public Health</li> <li>- Revista Internacional de Medicina y Ciencias de la Actividad Física y el Deporte</li> <li>- RICYDE. Revista Internacional de Ciencias del Deporte</li> </ul> <p>Avec cette activité, les universités partenaires du projet, souhaitent d'une part, publier les travaux scientifiques qui se seront enrichis des résultats découlant des activités du projet. D'autre part, les référents « projet » des deux universités partenaires profiteront de leurs contacts professionnels avec la presse spécialisée pour mobiliser des journalistes lors des séminaires du projet et pour les tenir informé régulièrement des travaux et résultats atteints. L'objectif étant de parvenir à ce que des journaux de diffusion scientifique (e.g., Sport et Vie, Science et Vie) communiquent auprès de la communauté scientifique sur le projet et ses résultats afin d'augmenter son potentiel de dissémination. Les universités mobiliseront leurs services respectifs de valorisation de la recherche.</p>		
L 2.5.1	6 articles, publiés dans 6 revues scientifiques	6 articles p u b l i é s 6 revues s c i e n t i f i q u e s	12/2018

N° action	Titre de l'action	Mois de démarrage de l'action	Mois de finalisation de l'action	Budget de l'action
3	Création du Centre pyrénéen d'Amélioration et de Promotion de l'Activité physique pour la Santé (CAPAS-Cité)	3/2016	12/2018	1.272.373,65
<b>Implication des partenaires</b>				
Partenaire responsable de l'action		Ville de Tarbes		
Partenaires impliqués		Université de Pau et des Pays de l'Adour, ,Ville de Tarbes, ,AYUNTAMIENTO DE HUESCA, ,UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA,		
<b>Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).</b>				
Il s'agit de créer le Centre Pyrénéen d'Amélioration et de promotion de l'Activé Physique pour la Santé (CAPAS-Cité). Cette				

infrastructure transfrontalière de santé sera composée de deux antennes, situées à Tarbes et à Huesca. L'antenne de Tarbes nécessite la construction d'un bâtiment pour accueillir, conseiller et accompagner le public, assurer les opérations de promotion et réaliser les analyses, alors que l'antenne de Huesca pourra être aménagée au sein du site du campus de Huesca de l'Université de Saragosse afin d'être elle aussi ouverte au public.

Ce groupe de tâche va permettre de réaliser et de coordonner l'ensemble des activités "opérationnelles" du projet :

- l'accueil et le suivi des publics cibles ainsi que l'ensemble des études, les analyses et les validations des GT4 et 5 du projet seront effectués au sein du Centre. Chaque antenne y participera, quasiment à part égale. Certaines études, analyses ou des accompagnements spécifiques seront réalisés uniquement à Tarbes du fait de la présence d'équipements et de compétences propres. Le traitement des données et les réflexions seront cependant réalisées en commun, et les procédures développées seront mutualisées.

Ces deux sites vont accueillir, orienter, suivre et évaluer les publics cibles (scolaires, personnes défavorisées, personnes vulnérables : obèses, en sortie de pathologie post-opératoire), dans une démarche transfrontalière commune. En effet, les méthodologies seront développées en collaboration dans le cadre des GT4 (public scolaire) et 5 (publics vulnérables et défavorisés), leurs mises en œuvre sur chaque territoire feront l'objet d'un suivi et d'un appui conjoint par les ressources du projet et seront évaluées ensemble en mobilisant chaque partenaire à chacune des étapes.

Chaque site aura sa propre spécificité tant dans l'accueil des publics cibles que des compétences développées : sur les aspects biophysiques et les publics défavorisés et vulnérables à Tarbes, sur les aspects psychosociologiques et sur les publics scolaire à Huesca. Les compétences développées sur chaque site seront utilisées par chaque équipe au profit des publics cibles situés dans les deux villes. Certains équipements seront utilisés localement et certains seront mutualisés. Le site de Tarbes sera construit à proximité d'un quartier prioritaire de la ville et à proximité immédiate d'un complexe sportif pour permettre plus aisément la pratique d'exercices adaptés, le contrôle et le suivi des publics cibles.

- Une coordination scientifique transfrontalière hebdomadaire sera mise en œuvre, qui passera notamment par les universités partenaires avec la mise en place d'une équipe commune et la mobilisation de doctorants en cotutelles. L'existence de forts liens officiels entre les deux universités, mais aussi interpersonnels entre les deux équipes, favorisent naturellement cette intégration.

En outre, une supervision transfrontalière sera instaurée pour intégrer les villes et universités partenaires ainsi que les autorités compétentes en France et en Espagne, qui sont déjà engagées à divers degrés dans cette démarche. En plus des partenaires associés (ARS et Agencia de la Salud de Aragon), d'autres partenaires traditionnels comme l'office départemental des sports (CMS), le Centre Medico Sportif de Tarbes, le Consejo Superior de Deportes (CSD), le Réseau Aragonais de Proyectos de Promoción de la Salud (RAPPs) pourront constituer le futur conseil d'administration du centre.

Par ailleurs ce groupe de tâche se concentra aussi sur la définition des conditions de sa pérennisation. Dès le lancement du projet un travail prospectif d'identification des principaux axes de travail pouvant soutenir son activité future sera engagé. L'étude des conditions techniques, juridiques et financières du portage du CAPAS-Cité par les Universités et de l'hébergement à Tarbes sera opérée de manière à assurer sa durabilité à long terme. Le travail de supervision des activités opérationnelles favorisera naturellement la proximité avec les futurs financeurs du CAPAS-Cité. Enfin, un travail de diffusion des résultats sera réalisé à une échelle plus large que les territoires partenaires du projet, non seulement dans une optique de capitalisation et de transfert, mais aussi afin de faciliter l'ouverture du CAPAS-Cité à d'autres partenaires et territoires pouvant contribuer à soutenir son activité future.

La création de ce centre est donc indispensable pour la réalisation des activités du projet et du développement des nouveaux services de santé qui seront expérimentés dans ce cadre, afin d'être développés à plus grande échelle (ensemble des populations des deux villes à minima) à la suite du projet en cas de réussite. A terme, ce centre permettra de pérenniser les actions du projet, superviser et coordonner les activités futures des partenaires et de formaliser leur coopération dans un cadre restant à définir.

Veuillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veuillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.

	Principale réalisation du projet	Décrivez la principale réalisation de votre projet	Quantifiez votre contribution	Mois de transmission	Le projet doit comprendre au moins un indicateur de réalisation du Programme dans au moins une des réalisations prévues. Pour les autres réalisations, vous pouvez proposer des indicateurs propres au projet. Indiquez la valeur cible.
1	Construction et équipement du Centre Pyrénéen d'Amélioration et de promotion de l'Activité Physique pour la Santé (CAPAS-Cité)	Il s'agit de construire pour l'antenne de Tarbes, un bâtiment adapté à l'accueil du public, en particulier les publics cibles du projet et de l'équiper en matériel nécessaire à son bon fonctionnement (matériel spécifique, informatique). Il s'agit aussi d'équiper de la même manière l'antenne	100000	1/2017	Population éligible couverte par des services améliorés.

Veuillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veuillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.					
1	Construction et équipement du Centre Pyrénéen d'Amélioration et de promotion de l'Activité Physique pour la Santé (CAPAS-Cité)	de Huesca en matériel spécifique et matériel informatique.	100000	1/2017	Population éligible couverte par des services améliorés.
2	Accueil du public et suivi des publics cibles du projet	L'accueil sera assuré dans chaque antenne par un agent administratif qui prendra les RDV et constituera le dossier du patient. Les examens et analyses seront pratiqués par les agents recrutés par les partenaires qui travailleront dans le Centre. Des médecins spécialistes seront mobilisés pour valider et procéder aux examens complémentaire lorsque nécessaire Sur conseil du médecin, un programme adapté pourra être proposé au patient et mis en place avec un suivi par un éducateur sportif pendant une période donnée.	4000	12/2018	Nombre de personnes accueillies = 4000 (2000 Fr, 2000 Es) dont issues des groupes cibles = 1285 Nombre personnes suivies à l'extérieur par des personnels du centre = 11500 Nombre de personnes constituant les échantillons étudiés au sein du centre = 833
3	Coordination scientifique transfrontalière	Il s'agit de coordonner les actions prévues dans le cadre du projet, d'impulser et dynamiser les actions du programme, définir et transférer les connaissances nécessaires pour assurer le développement conjoint des méthodologies et protocoles d'intervention à mettre en œuvre auprès des populations cibles concernées. Il s'agit aussi de participer en lien avec le GT Communication à la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique, des populations concernées ainsi qu'aux territoires géographiquement proches	8	12/2018	Nombre de réunions du Comité scientifique transfrontalier = 8 Institutions membres du comité scientifique transfrontalier hors partenaires = 10
4	Développement d'une stratégie à moyen terme	Il s'agit d'étudier les conditions techniques, juridiques et financières du portage du CAPAS-	1	12/2018	Nombre d'étude prospective = 1 Nombre de stratégie de développement à moyen terme

<p>Veillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.</p>					
4	Développement d'une stratégie à moyen terme	Cité par les Universités et les Villes (hébergement du siège à Tarbes) de manière à assurer sa durabilité à long terme	1	12/2018	= 1
<b>Implication des groupes cibles</b>					
Qui utilisera les principales réalisations fournies dans cette action ?		Grand public ,Autorité publique nationale ,Autre ,Autorité publique locale ,Autorité publique régionale			
De quelle manière seront impliqués les groupes cibles (et autres parties prenantes) dans le développement des principales réalisations du projet ?		<p>Le travail de repérage auprès des différents groupes bénéficiaires et groupes relais sera réalisé dans le cadre des GT4 et 5.</p> <p>Les bénéficiaires cibles seront impliqués fortement puisqu'ils seront suivis et feront leur examen au centre.</p> <p>Par ailleurs, cette action vise les institutions compétentes dans le domaine. Elles seront mobilisées dans le cadre du projet dans l'objectif de les impliquer au sein du comité scientifique transfrontalier institué pour assurer la coordination transfrontalière du CAPAS-Cité.</p>			
<b>Durabilité et transférabilité des principales réalisations livrées dans l'action</b>					
De quelle manière les principales réalisations du projet seront-elles utilisées une fois le projet achevé? Veillez décrire des mesures concrètes (comprenant, par exemple, des structures institutionnelles, des ressources financières, etc.) prises durant et après la mise en œuvre du projet afin de garantir la durabilité des principales réalisations du projet. Le cas échéant, veuillez expliquer qui sera responsable et / ou le propriétaire de la réalisation.		<p>Le Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé ne fermera pas à la fin du projet, mais sera une structure pérenne mis à disposition de la population. Les institutions portant les antennes de Tarbes (Ville) et de Huesca (Université de Saragosse) resteront propriétaires des lieux créés et aménagés, et s'engagent à maintenir les activités du centre et l'accueil du public au-delà de la durée du projet en cas de réussite. La pérennité du centre et la continuité des activités à destination des enfants et adolescents, vont assurer la durabilité sur le long terme des résultats du projet ainsi que de la mise en œuvre de nouvelles actions, toujours dans un esprit de collaboration entre partenaires français et espagnols.</p> <p>Ainsi, le soutien financier du programme POCTEFA est stratégique pour la création du centre et le lancement de son activité. Cependant, pour assurer son développement et sa pérennisation après projet, d'autres contacts ont déjà été établis afin de garantir la continuité et soutenabilité du centre, notamment à travers les fonds FEDER, les financements d'états, régionaux et départementaux. Les principales autorités publiques compétentes sur ces sujets en Espagne (Agencia de la Salud de Aragon) et en France (ARS Midi-Pyrénées) ont accepté de participer au projet comme partenaires associés. Elles participeront à la coordination du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé pendant la durée du projet et intégreront la gouvernance de la structure une fois le projet terminé. Elles pourront en toute connaissance de cause décider de participer au cofinancement de la structure post projet. Elles pourront aussi, le cas échéant, décider de disséminer certains résultats, pratiques et approches développées dans le cadre du projet qu'elles considéreraient d'intérêt à plus large échelle. Les activités de coordination transfrontalière du centre intégreront donc dès le lancement du projet la perspective de son développement futur et seront le cadre de la définition de son portage juridique et des conditions techniques de mise en œuvre.</p> <p>Enfin, la conception même du projet est tournée vers la pérennisation des activités du centre. Les actions de promotions à destination des enfants et adolescents ou de communication grand public, doit permettre d'assurer aux centres de Huesca et de Tarbes une activité minimale au cours de son lancement et la visibilité nécessaire pour faire connaître à une grande partie de la population l'existence de cette nouvelle infrastructure de santé et des nouveaux services qui sont ouverts. Plus de personnes seront informées de sa création, plus le public potentiel du centre sera important, ce qui en justifie d'autant sa création. Les actions en direction des parties prenantes (professeurs, éducateurs, médecins, professionnels de santé) sont indispensables pour la bonne réalisation des activités du projet, mais participent aussi à la (re)connaissance du CAPAS-Cité par de futurs prescripteurs de soins, et donc à sa pérennisation.</p> <p>En outre, des études visant à identifier les bénéfices sur la santé de la politique de piétonisation, ou à identifier attentes en termes de dispositifs, d'équipements et d'animations favorisant la santé par l'activité physique et le sport pour les territoires de Tarbes et de Huesca seront menées et permettront de travailler une approche plus tournée</p>			

Durabilité et transférabilité des principales réalisations livrées dans l'action			
<p>De quelle manière les principales réalisations du projet seront-elles utilisées une fois le projet achevé? Veuillez décrire des mesures concrètes (comprenant, par exemple, des structures institutionnelles, des ressources financières, etc.) prises durant et après la mise en uvre du projet afin de garantir la durabilité des principales réalisations du projet. Le cas échéant, veuillez expliquer qui sera responsable et / ou le propriétaire de la réalisation.</p>	<p>vers les citoyens, les entreprises, l'aménagement urbain. Ces études pourront poser les jalons d'un nouvel axe de développement du centre et permettre de toucher de nouvelles populations.</p>		
<p>De quelle manière le projet garantira-t-il que les réalisations du projet sont applicables et peuvent être reproduites par d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel? Veuillez décrire dans quelle mesure il sera possible de transférer les réalisations à d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel.</p>	<p>Un volet dissémination / capitalisation est compris dans le groupe de tâche de Communication (GT2) en lien avec les groupes de tâche opérationnels (3, 4 et 5). Il passera par la réalisation de symposiums scientifiques, de séminaires et d'ateliers de transfert. Ceux-ci seront non seulement un moyen de faire connaître les actions et résultats du projet mais seront conçus aussi de manière à transférer ces derniers vers d'autres acteurs (scientifiques, autorités locales) et d'autres territoires. Les actions entreprises dans ce cadre seront stratégiques pour concevoir les supports de communication et les contenus à capitaliser.</p> <p>Un autre axe de dissémination des résultats passera par les territoires limitrophes au périmètre couvert par le projet. Les résultats du projet, le développement d'une nouvelle infrastructure pourront avoir un effet d'entraînement et un impact sur d'autres territoires. Par exemple, les populations des territoires du Grand Tarbes voire au-delà pourront à terme utiliser l'infrastructure et les nouveaux services. Les liens avec l'Office Départemental des Sports et son implication dans des travaux antérieurs en lien avec le projet sera un bon vecteur pour rayonner sur l'ensemble du département des Hautes Pyrénées. Du côté Espagnol, les comarcas de Barbastro et de Jaca sont déjà informées du projet et ont déjà évoqué qu'elles souhaitaient suivre le projet pour étudier les conditions d'une mutualisation / développement sur leurs territoires respectifs. L'Agencia de la Salud de Aragon, partenaire associé au projet a aussi évoqué la pertinence d'une approche globalisé en cas de succès. Enfin, la collaboration ancienne entre l'UPPA et l'UNIZAR a permis depuis la rentrée 2015 la mise en place d'un double diplôme de master portant sur les thématiques de la santé et des activités physiques. Par conséquent les principales réalisations du projet (contenu des programmes, résultats d'évaluation, stratégie d'intervention) seront intégrées comme contenu d'enseignement dans cette formation, ce qui en assure la diffusion auprès des futurs professionnels du secteur.</p> <p>Là aussi la réalisation de ce GT est stratégique, dans la mesure où il assure la coordination scientifique de l'ensemble des travaux entrepris et qu'il permettra de valider quels contenus pourront être valorisés dans les programmes d'enseignement des Universités.</p>		
Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).			
<p>Activité 3.1</p>	<p>Réalisation des travaux et équipements</p>	<p>3/2016</p>	<p>1/2017</p>
<p>Construction de l'antenne de Tarbes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des procédures administratives nécessaires à la planification de la construction (avant-projet sommaire, permis de construire, appel d'offre, sélection du maître d'œuvre)</li> <li>- Construction d'un bâtiment adapté à l'accueil d'adultes et d'enfants et à l'évaluation des conditions physiques et sanitaire des patients et à la coordination des activités avec l'antenne de Huesca et les laboratoires de recherches partenaires.</li> </ul> <p>Ce bâtiment disposera de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un hall d'accueil</li> <li>- Un bureau partagé (secrétariat/coordonnateur/éducateur physique)</li> <li>- Une salle de soins</li> <li>- Deux salles d'examens</li> <li>- Un bureau pour accueillir le personnel de l'antenne de Huesca l'observatoire pyrénéen</li> <li>- Une salle de réunion partagée avec les ateliers collectifs</li> </ul>			

	Réalisation des travaux et équipements	3/2016	1/2017
Activité 3.1	<p>Aménagement et équipement de l'antenne de Tarbes nécessaire à la réalisation des activités du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Matériel de bureaux (2 bureaux, 5 fauteuils, 2 caissons, 2 armoires, 20 chaises, 5 tables)</li> <li>-- Matériel informatique (5 ordinateurs, 2 imprimantes, système visio conférence, et connectique nécessaire)</li> <li>-- logiciels informatiques d'exploitation des données : Actilife, Meter Plus</li> <li>-- Matériel médical spécifique : 150 valises accéléromètre, 2 tables d'examen, peses personne, chariots, stéthoscopes, tensiomètres, docks d'accueil.</li> <li>-- Matériel adapté : bicyclettes ergomètre, tapis programmable</li> <li>- Petit matériel accueil du public (10 sièges d'attente, 1 présentoir, 1 panneau d'information)</li> </ul> <p>Aménagement et équipement de l'antenne de Huesca nécessaire à la réalisation des activités du projet :</p> <p>Un espace (laboratoire) sera mis à disposition par l'Université de Saragosse pour l'installation de l'antenne de Huesca du Centre pyrénéen pour l'Amélioration et la Promotion de l'Activité physique pour la Santé. Pour aménager cet espace le matériel suivant sera nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Mobilier (tables, chaises, bibliothèques, téléphone, etc. )</li> <li>-- Équipements informatiques (trois ordinateurs, une imprimante, un système de vidéo-conférence)</li> <li>-- Valises accéléromètre (150 accéléromètres)</li> <li>-- Logiciel Actilife (programme de travail des accéléromètres)</li> <li>-- Logiciel d'Observation</li> </ul>		
L 3.1.1	Un bâtiment de 230 m <sup>2</sup> équipé et aménagé pour le bon fonctionnement du projet et l'atteinte des résultats attendus	1	01/2017
Activité 3.2	<p>Fonctionnement du Centre</p> <p>Le centre sera ouvert à tous publics afin que ses services quotidiens puissent toucher un maximum d'habitants, accueillir et accompagner des nouveaux publics pour lutter contre la sédentarité.</p> <p>L'antenne de Tarbes sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 16h et sur RDV. Un coordinateur du centre sera recruté dès que le bâtiment sera construit, à mi-temps la 1ère année (2017) et à plein temps la seconde (2018) et les années suivantes. Il sera épaulé par un éducateur sportif à mi temps la première année et les années suivantes qui se consacrera aux activités du projet en particulier pour le public défavorisé (à part égale entre les GT 3, 4 et 5). Une secrétaire est affectée à mi-temps (personnel mairie de Tarbes) pour fixer les RDV avec les médecins personnels de santé du centre, et assurer le secrétariat (intégration des données dans une base informatique, rapports d'activités, appui à la coordination entre les antennes).</p> <p>2 à 3 médecins spécialistes du sport assurent les examens pour un volume de 800 H par an au total. La Ville de Tarbes prend en charge les examens (forfait de 50 euros par consultation). Les examens sont gratuits. L'examen dure entre 45 mn et 1 heure ; il est plus complet que les examens cliniques (type test à l'effort) ;</p> <p>L'Antenne de Huesca sera ouverte de 10 H à 14 H et de 16 H à 20 H. Pour assurer son fonctionnement, un technicien (100%), ainsi qu'un technicien sportif (100%) seront affecté au centre pour le première année (2016). Pour la 2ème année (2017) le centre sera doté de 2 techniciens (100%) et d'un technicien sportif (50 %). La 3ème année (2018) et les années suivantes, 2 techniciens (100 %) seront affectés au centre</p> <p>Les activités physico-sportives des GT4 et 5 seront réalisées par les personnels des antennes du CAPAS-Cité et des universités partenaires du projet. Elles utiliseront les installations et équipements sportifs et éducatifs des villes de Huesca et de Tarbes, des Campus de Huesca et Tarbes des universités de Zaragoza et Pau et des Pays de l'Adour, et pourront avoir lieu aussi à l'intérieur des établissements scolaires des deux villes.</p> <p>Les programmes spécifiques et adaptés développés dans les GT4 et 5 seront mis en place sous contrôle d'une personne assermentée (recrutement d'un éducateur sportif) avec trois lieux de pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de gymnastique douce (prévues dans le centre)</li> <li>- Piste d'athlétisme du stade (le centre de Tarbes sera construit à proximité immédiate du complexe sportif, l'antenne de Huesca pourra utiliser les installations du campus de l'université)</li> <li>- Parcours de santé urbain (projet intégré dans le projet de NPNRU du quartier BEL AIR à Tarbes, Parcours déjà existant à Huesca)</li> </ul> <p>On estime que près de 4000 personnes (2000 par ville) seront accueillies au sein des deux antennes du CAPAS-Cité pendant la durée du projet.</p> <p>Parmi elles 1285 seront directement issues des groupes cibles du GT5 (1000 défavorisés + 285 obèses) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le public défavorisé : les personnes issues des quartiers prioritaires de la ville de Tarbes (3 quartiers ont été</li> </ul>	4/2016	12/2018

Activité 3.2	Fonctionnement du Centre	4/2016	12/2018
	<p>reconnus comme prioritaires) en particulier celui d'Ormeau Bel Air où l'on constate le plus faible taux de fréquentation des associations sportives des quartiers prioritaires ainsi que l'utilisation des dispositifs d'aide au sport (coupon sport et carte sport sénior). Un lien a été établi avec le GIPS Contrat de Ville de Tarbes pour le repérage des populations. Pour Huesca, les populations cibles sont encore à identifier plus précisément et l'approche spécifique doit encore être développée grâce aux activités de transfert du projet, expliquant l'objectif moins important en nombre. Le projet vise un objectif d'accueil de 400 personnes issus de ces quartiers par an pour l'antenne de Tarbes et de 100 pour Huesca, soit un total de 1000 personnes en 2 ans. Un échantillon de cette population (24 adolescents et 24 parents) participera à une action spécifique du GT5.</p> <p>- Le public vulnérable : les personnes obèses : un lien sera privilégié avec les deux universités qui travaillent sur ces sujets depuis quelques années déjà. Une expérience a été tentée par la ville de Tarbes en lien avec l'hôpital de Tarbes auprès d'un public adolescent constatant un réel problème d'hygiène de vie de mauvaise qualité et une association indispensable des parents pour avoir un effet positif. Au total 285 adolescents obèses (210 en France et 75 en Espagne) seront accueillis et accompagnés par les équipes du Centre.</p> <p>Le personnel du centre réalisera également un suivi de personnes à l'extérieur des antennes pour ce qui concerne le public scolaire ciblé dans le GT4. Il participera aux actions mis en œuvre, à la définition des échantillons de mesure, et réalisera les mesures in situ. Un total de 11500 personnes seront ainsi suivies par le personnel du CAPAS Cité: 5500 enfants (5000 à Huesca et 500 à Tarbes), 2000 adolescents et 4000 parents (à part égale). Le traitement des données ainsi recueillies sera effectué au sein des antennes du CAPAS-Cité à l'aide des équipements qu'il dispose (accéléromètres, logiciels) et nécessitera un important travail d'analyse réalisé par le personnel du Centre et des universités partenaires. Toutes actions confondues, 883 cas de personnes constitueront les échantillons qui seront étudiés au sein du CAPAS-Cité pour la réalisation des études d'impact sur la santé (550 enfants, 285 obèses, 48 défavorisés).</p>		
L 3.2.1	Rapports Annuels d'activité (bilan quantitatif et qualitatif)	2	12/2018
Activité 3.3	Comité scientifique transfrontalier	3/2016	12/2018
	<p>Il s'agit de créer le comité scientifique transfrontalier et de coordonner les activités scientifiques prévues dans le cadre du projet, d'impulser et dynamiser les actions du programme, définir et transférer les connaissances nécessaires pour assurer le développement conjoint des méthodologies et protocoles d'intervention à mettre en œuvre auprès des populations cibles concernées.</p> <p>Le coordinateur supervisant l'antenne de Tarbes sera en charge de la coordination scientifique transfrontalière. Il sera appuyé par le Chef de projet ainsi que par les référents projet des partenaires et utilisera les moyens administratifs et techniques prévu pour l'accueil et lors de la construction et l'aménagement de l'antenne de Tarbes. Il sera notamment en charge d'animer et de mobiliser le Comité scientifique transfrontalier qui sera institué dans le cadre du projet.</p> <p>Ce comité scientifique transfrontalier sera la structure en charge de la coordination scientifique entre les antennes de Tarbes et de Huesca. Il aura en charge notamment la supervision de l'accueil des populations évaluées et soignées, des méthodologies et protocoles d'étude, et de l'évaluation des données recueillies et des analyses réalisées. Il permettra que des stratégies d'intervention ayant fait leurs preuves au sein d'une des antennes soient réutilisables par l'autre antenne (activité de transfert). Finalement, il permettra de valider les pratiques et résultats obtenus et s'assurera de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et au-delà en lien notamment avec les activités prévues dans le cadre du GT Communication,</p> <p>La coordination transfrontalière entre les deux antennes (de Tarbes et de Huesca) sera régulière. Des réunions de coordination et de supervision seront régulièrement organisées à raison de 4 réunions de coordination par an, une par trimestre approximativement. Deux de ces dites réunions se tiendront à Tarbes et les deux autres à Huesca. Les réunions auront une durée d'une journée. En plus de ces réunions, une réunion obligatoire par vidéo conférence sera programmée chaque mois, en plus de celles nécessaires en fonction de la charge de travail.</p> <p>Le comité scientifique transfrontalier poursuivra, entre autres, les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, analyser et orienter les actions qui permettent de connaître les problèmes et les besoins de la population de référence, par rapport à la promotion de l'activité physique et de la qualité de vie (lien avec GT4-GT5)</li> <li>- Impliquer les structures concernées dans la recherche de solutions pour promouvoir l'activité physique saine. : territoires pilotes : Tarbes et Huesca</li> <li>- Favoriser les échanges et le développement d'actions communes entre les laboratoires de recherche et les</li> </ul>		

<p>Activité 3.3</p>	<p>Comité scientifique transfrontalier</p> <p>collectivités impliquées dans le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser et transférer les expériences et les connaissances entre les deux villes.</li> <li>- Mesurer et s'appuyer sur les ressources existantes pour les actions puis en assurer le suivi et l'évaluation démontrant leur efficacité</li> <li>- Définir une stratégie et un plan d'action pluriannuel et ses développements annuels</li> <li>- Adopter un plan d'actions équilibré permettant de répondre aux besoins d'un large spectre de population</li> <li>- Fournir une évaluation des résultats annuelle et pluriannuelle pour les actions du projet par publics cibles.</li> </ul> <p>Le comité scientifique transfrontalier sera le garant scientifique du programme. Il sera ouvert à d'autres acteurs et composé d'experts et de représentants d'institutions concernées par la problématique et en capacité à soutenir financièrement le Centre . A titre d'illustration, les institutions pouvant intégrer ce comité scientifique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UPPA</li> <li>- Univ.Saragosse</li> <li>- Médecins</li> <li>- ARS</li> <li>- Agence Salud –Espagne</li> <li>- GIP Contrat de Ville</li> <li>- DDSPP</li> <li>- Comité Départemental Olympique Sportif</li> <li>- Office Départemental des Sports</li> <li>- EFFORMIP</li> <li>- Consejería de Educación, Cultura y Deporte de la DGA.</li> <li>- Ayuntamiento de Jaca</li> <li>- Ville de Tarbes</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Toutes ces institutions sont déjà partenaires des membres du projet et sont déjà impliquées dans des activités similaires, garantissant la capacité du projet à mobiliser ces acteurs clés pour le bon fonctionnement du centre transfrontalier, et son développement futur.</p> <p>Il rendra compte régulièrement au comité de suivi et de pilotage du projet de l'avancée de ces travaux.</p>	<p>3/2016</p>	<p>12/2018</p>
<p>L 3.3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille de présence des réunions du Comité Scientifique transfrontalier</li> <li>- Liste des membres du comité scientifique transfrontalier</li> <li>- Rapports annuels d'exécution : évaluation des résultats annuelle et pluriannuelle pour les actions du programme par publics cibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille de présence des réunions du Comité Scientifique transfrontalier : 8 (4x2 ans)</li> <li>- Liste des membres du comité scientifique transfrontalier : 1</li> <li>Rapports annuels d'exécution : évaluation des résultats annuelle et pluriannuelle pour les actions du programme par publics cibles = 2 (1x2ans)</li> </ul>	<p>12/2018</p>

Activité 3.4	Etudes Prospectives	1/2017	12/2018
	<p>Il s'agit d'étudier les conditions techniques, juridiques et financières du développement à moyen terme des activités du CAPAS-Cité et de son portage par les Universités et les Villes (hébergement du siège à Tarbes). Le comité scientifique transfrontalier s'appuiera, dans un premier temps, sur les actions spécifiques du projet (GT4 et 45) auprès des publics cibles en évaluant leur impact sur la santé et procéder aux ajustements nécessaires et en évaluant l'intérêt de leur dissémination, reproduction sur d'autres territoires ou d'autres publics cibles. Il s'attachera donc aussi à définir la feuille de route de l'activité du CAPAS-Cité pour la période post projet afin de créer les conditions de sa pérennisation dès à présent. D'ores et déjà, la participation comme partenaires associés de l'ARS et de la Agencia de la Salud de Aragon au projet et en particulier aux activités Comité scientifique transfrontalier, sont un facteur clé de réussite. Plusieurs axes de travail sont déjà définis et seront affinés, développés et renforcés en fonction des résultats atteints par le projet. Ces axes se concentrent autour des problématiques de l'éducation physique en milieu scolaire, de la mobilité et du transport actif, de l'aménagement urbain des parcs et jardins, des populations défavorisées. Une étude sera menée en particulier, portant sur les comportements actuels et les attentes en termes de dispositifs, d'équipements et d'animations favorisant la santé par le sport pour les territoires de Tarbes et de Huesca. Elle vise à pouvoir mieux mettre en adéquation l'offre de chaque ville en matière de sport santé et la diversité de la demande en matière, afin de faciliter l'accès à la pratique d'APS à tous les publics y compris ceux ayant des besoins particuliers et proposer des activités et des modalités de pratique adaptées. Les résultats des études sur l'impact sur la santé de la piétonisation et du déplacement actif qui seront menées dans le cadre du GT4 seront aussi utilisés afin de définir la stratégie CAPAS-Cité et un plan d'action pluriannuel équilibré permettant de répondre aux besoins d'un large spectre de population pour la période post financement POCTEFA. Leurs conclusions pourront servir au futur développement du CAPAS-Cité et l'inscrire comme un véritable centre de ressource au service des 2 villes et dans une approche plus tournée vers les citoyens, les entreprises, l'aménagement urbain. Ces études pourront poser les jalons d'un nouvel axe de développement du centre et de toucher de nouvelles populations. Enfin les membres du projet travailleront au cours du projet à la définition du statut juridique devant porter à terme le CAPAS-Cité et à son futur mode de gouvernance. La constitution et le fonctionnement du comité scientifique transfrontalier pourra servir de préfiguration du futur mode de gouvernance. Les partenaires mobiliseront leurs experts internes et se rapprocheront de diverses expériences concluantes en la matière. L'expérience de l'ARS de la future Grande Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, acquise de sa participation active et sans relâche à la mise en place de l'Hôpital Transfrontalier de Cerdagne, sera à cet égard un atout précieux.</p>		
L 3.4.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude prospective</li> <li>- Etude / Proposition de portage juridique et de gouvernance</li> <li>- Stratégie 2019-2025</li> <li>- Plan d'actions</li> </ul>	1 Etude prospective 1 proposition de portage juridique et de gouvernance 1 stratégie 2019-2025 1 plan d'actions	12/2018

N° action	Titre de l'action	Mois de démarrage de l'action	Mois de finalisation de l'action	Budget de l'action
4	Promotion et sensibilisation de la santé par l'activité physique chez l'enfant et l'adolescent	1/2016	12/2018	311.225,60
<b>Implication des partenaires</b>				
Partenaire responsable de l'action		UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA		
Partenaires impliqués		UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ville de Tarbes, AYUNTAMIENTO DE HUESCA,		
<b>Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).</b>				
Cette action sera coordonnée par l'Université de Saragosse (UZ), en collaboration avec les réalisations des autres partenaires. Son but est de promouvoir la santé par une augmentation de l'activité physique (AP), dans deux contextes d'intervention complémentaires:				

a) le milieu scolaire (réalisations ciblant les populations scolaire du primaire et du secondaire), en considérant ce contexte comme un moyen de pénétration efficace des actions envisagées. La réalisation 1 (programme « Sigue la huella »/ « Suivez la piste »), visant la population adolescente, sera développée dans la première phase dans la ville de Huesca et plus tard étendue à la ville de Tarbes.

b) le milieu extra-scolaire en lien avec l'établissement à travers un programme visant à promouvoir le transport actif pour se rendre à l'école (pédibus). La réalisation 2 (promotion du pédibus) se fera dans la cadre d'une cotutelle de thèse supervisée par les chercheurs des deux universités. Elle comprendra une étude diagnostique sur les relations entre activité physique et capacités cognitives à l'école primaire. Il s'agira ensuite d'évaluer les effets d'un programme de promotion du transport actif pour se rendre à l'école, sur ces variables (AP et capacité cognitives). L'étude diagnostique sera réalisée dans les deux villes et l'intervention sera mise en œuvre à Huesca pour préparer son développement ultérieur à Tarbes.

Ce groupe de tâches implique une réalisation supplémentaire : la formation des enseignants, en tant que facilitateurs du développement de comportements sains vis-à-vis de l'activité physique. Dans cette réalisation, les 4 partenaires participent à des activités conjointes de formation, qui s'étendent également à des partenaires associés tels que la mairie de Jaca.

Veillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.

Principale réalisation du projet		Décrivez la principale réalisation de votre projet	Quantifiez votre contribution	Mois de transmission	Le projet doit comprendre au moins un indicateur de réalisation du Programme dans au moins une des réalisations prévues. Pour les autres réalisations, vous pouvez proposer des indicateurs propres au projet. Indiquez la valeur cible.
1	Programme d'intervention "Suivez la piste: chemins des Pyrénées"	Nous appliquerons et évaluerons le programme expérimental d'intervention appelée « Sigue la Huella »/ Suivez la piste (conçu par l'Université de Saragosse), qui a déjà prouvé son efficacité sur un petit échantillon de population et a obtenu le prix NAOS en 2012. Ce sera la première fois que ce programme sera mis en œuvre sur une population aussi importante et qu'il se déroulera des deux côtés de la frontière. Ce programme vise à promouvoir la santé par l'activité physique chez les élèves, mais aussi à développer le bien-être chez les enseignants.	6200	4/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population participant aux activités de promotion visant à améliorer la santé par l'activité physique : 6200 (2000 adolescents, 4000 parents, 200 enseignants)</li> <li>- Quinze réunions de travail/ an par établissement</li> <li>- Session de formation des enseignants (30 heures).</li> <li>- Création d'un guide video</li> <li>- Formation des familles (6 heures par année scolaire).</li> <li>- Trois rencontres sportives inter-établissement par an à Huesca, dont une transfrontalière incluant la participation d'adolescents de Tarbes.</li> </ul>
2	Activité physique et capacités cognitives à l'école primaire : promotion par l'utilisation du pédibus	Une étude diagnostic sera réalisée auprès d'élèves d'école primaire pour étudier la relation entre les niveaux d'activité physique et les capacités cognitives. Par la suite, les obstacles au transport actif à l'école seront étudiés. A partir de cette évaluation sera conçu, mis en œuvre et évalué un programme pour la promotion du	6100	12/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population participant au programme pilote visant à améliorer la santé par l'activité physique : 6100 (5500 enfants - 5000 Huesca, 500 Tarbes. 100 professeurs, 500 parents)</li> <li>- Population suivie composant les échantillons pour l'étude d'impact sur la santé : 550 enfants (350 ESP, 200 FR)</li> <li>- Etude d'impact : 1</li> </ul>

Veuillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veuillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.					
2	Activité physique et capacités cognitives à l'école primaire : promotion par l'utilisation du pédibus	transport actif. Ce programme permettra de résoudre les problèmes identifiés dans la phase diagnostic chez les adultes (enseignants et familles) et les enfants.	6100	12/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population participant au programme pilote visant à améliorer la santé par l'activité physique : 6100 (5500 enfants - 5000 Huesca, 500 Tarbes. 100 professeurs, 500 parents)</li> <li>- Population suivie composant les échantillons pour l'étude d'impact sur la santé : 550 enfants (350 ESP, 200 FR)</li> <li>- Etude d'impact : 1</li> </ul>
3	Journées de formation des enseignants et du personnel de santé	Organisation - développement de journées de formation à la promotion de la santé à destination des enseignants et des personnels de santé. L'objectif de ces formations sera la sensibilisation de ces personnes à la promotion de la santé par l'activité physique. Il s'agira de présenter des points de vue et expériences en la matière, et d'échanger à leur sujet afin de coordonner les efforts entre les activités scolaires et extra-scolaires.	3	9/2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de journées de formation : 3</li> <li>- Participation de 250 enseignants et personnels de santé (pour chacune des journées de formation)</li> <li>- Élaboration d'un recueil DVD des journées de formation distribué à toutes les écoles de la province de Huesca et du département des Hautes Pyrénées</li> </ul>
Implication des groupes cibles					
Qui utilisera les principales réalisations fournies dans cette action ?		Grand public ,Autre			
De quelle manière seront impliqués les groupes cibles (et autres parties prenantes) dans le développement des principales réalisations du projet ?		<p>Dans la réalisation n ° 1 et n ° 2, d'une part les enfants et les adolescents et d'autre part les familles et les enseignants des écoles concernées vont être activement impliqués dans le fonctionnement de ces réalisations. Ce groupe de personnes fait partie du programme de développement pour promouvoir la santé, de sorte que leur implication dans sa mise en œuvre est évidente.</p> <p>Durant les jours de formation, les enseignants et le personnel médical seront impliqués dans la mise en place de ces journées en tant que participants à la formation.</p> <p>Durant les journées de formation I, II et III, les directions générales de la Santé et de l'éducation dans les deux territoires seront impliquées dans l'organisation et la conception d'une telle conférence.</p> <p>En outre, la journée II de formation coïncide avec la Conférence provinciale sur l'éducation physique de Huesca. Ainsi, la Commission provinciale de l'éducation physique de Huesca (entièrement formée par des professeurs d'éducation physique) sera impliquée activement dans l'organisation des sessions de formation spécifiques au projet.</p>			
Durabilité et transférabilité des principales réalisations livrées dans l'action					
De quelle manière les principales réalisations du projet seront-elles utilisées une fois le projet achevé? Veuillez décrire des mesures concrètes (comprenant, par exemple, des structures institutionnelles, des ressources financières, etc.) prises		<p>– Intégration des programmes d'intervention envers les adolescents et les enfants dans les stratégies de la « Red Aragonesa de escuelas Promotoras de Salud » (réseau aragonais des écoles promouvant la santé) et le projet éducatif départemental des Hautes-Pyrénées.</p> <p>Les indicateurs de durabilité seront le nombre de conventions ou d'accords signés avec les directions générales de la santé et de l'éducation du gouvernement d'Aragon, le département des Hautes-Pyrénées et l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées- Languedoc-Roussillon (ARS) pour la mise en œuvre du projet.</p>			

Durabilité et transférabilité des principales réalisations livrées dans l'action			
durant et après la mise en œuvre du projet afin de garantir la durabilité des principales réalisations du projet. Le cas échéant, veuillez expliquer qui sera responsable et / ou le propriétaire de la réalisation.	Les actions de sensibilisation auprès des enseignants visent à garantir que les actions de promotion auprès des jeunes et leurs effets sur l'amélioration de la santé perdurent dans le temps. De plus, ces réalisations permettent de garantir que les nouvelles infrastructures du CAPAS-Cité à Huesca et Tarbes soient reconnues et utilisées par la population des deux villes.		
De quelle manière le projet garantira-t-il que les réalisations du projet sont applicables et peuvent être reproduites par d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel? Veuillez décrire dans quelle mesure il sera possible de transférer les réalisations à d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel.	La transférabilité sera assurée par : - la conception, impression et distribution d'un guide de mise en œuvre du programme d'intervention qui comporte les différentes étapes, les procédures et le contenu dans les deux langues. - la présentation des guides de mise en œuvre du programme et des résultats obtenus lors des réunions de formation avec les professionnels de la santé, les responsables des écoles, des enseignants et d'autres professionnels. Cette présentation sera également réalisée lors des symposiums. Tous les livrables de cette action seront systématiquement diffusés sur le site Web du CAPAS-cité. Comme indiqué dans la partie communication, les autres médias sollicités (presse grand public, journaux scientifiques) transmettront également ces informations. Les indicateurs de transférabilité seront le nombre de sessions de formation et le nombre de professionnels présents dans chacune de ces sessions		
Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).			
Activité 4.1	Guide d'actions sur les habitudes de vie saines	1/2016	12/2018
	<p>L'enseignant qui coordonne chaque groupe d'étudiants d'un niveau secondaire a l'opportunité extraordinaire de promouvoir un style de vie sain. Le projet "Suivez la piste : chemin des Pyrénées » (Sigue la Huella) nous permettra d'élaborer un guide éducatif commun et transfrontalier pour cette activité. Les points clés abordés par ce guide seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sédentarité : analyse de la sédentarité comme problème quotidien de notre mode de vie.</li> <li>- L'étude des niveaux habituels d'activité physique à partir des mesures d'accélérométrie réalisées sur chaque classe d'âge.</li> <li>- L'Acquisition de stratégies pour une gestion adaptée des temps de loisirs : développement d'habiletés sociales.</li> <li>- Le partage de ces idées avec la famille et leur application dans ce contexte.</li> <li>- La gestion autonome des récréations.</li> <li>- La réalisation de rencontres inter-établissement avec d'autres centres se trouvant de l'autre côté des Pyrénées</li> <li>- Le développement de mallettes pédagogiques pour des récréations actives élaborées par les étudiants.</li> </ul> <p>La procédure pour la formation des enseignants aux différents contenus concernant les habitudes de vie saines, sera réalisée périodiquement par les chercheurs de l'Université de Saragosse et différents experts en didactique et en pédagogie. Les chercheurs de l'UPPA engagés dans ce travail adapteront le contenu au contexte de la ville de Tarbes.</p> <p>Le mécanisme d'action précis est celui d'une série de réunions périodiques (15 réunions) avec les tuteurs des différents groupes impliqués dans une dynamique de recherche-action. Cela permettra de recueillir des données pour l'élaboration du matériel pédagogique qui sera par la suite partagé avec les autres établissements dans les deux villes. Le guide sera ainsi distribué à tous les établissements. Le rôle du CAPAS-cité sera la supervision de la mise en œuvre pratique correcte du guide. De même le guide sera offert aux établissements des mairies figurant comme partenaires associés au projet (Jaca, Oloron et Teruel).</p>		
L 4.1.1	Guide pour lutter contre l'inactivité à l'adolescence (250 exemplaires par langue)	- 5 0 0 exemplaires en 2 langues (250 de chaque) distribués dans les groupes d'éducation secondaire et centres sociaux des 2 villes et par les antennes	09/2017

L 4.1.1	Guide pour lutter contre l'inactivité à l'adolescence (250 exemplaires par langue)	du CAPAS-Cité - Population ayant eu connaissance de ce guide : 6550 (2000 adolescents, 4000 parents, 250 personnels de santé, 300 professeurs, et au delà potentiellement toute la population des 2 villes intéressée par ce sujet)	09/2017
Activité 4.2	<p>Session de formation des enseignants des différentes disciplines sur les habitudes de vie saine à l'aide de méthodologies actives et coopératives</p> <p>Quelle que soit la discipline de l'enseignant concerné, il peut contribuer à l'acquisition de styles de vie sains et au développement d'habiletés sociales permettant l'adoption des bons comportements dans les contextes quotidiens de l'adolescent. En ce sens une formation des enseignants est fondamentale. Considérer l'étudiant non comme un acteur passif qui reçoit un enseignement et considérer le travail coopératif comme un outil de valeur incalculable, sont des éléments clés dans la formation de l'enseignant.</p> <p>Par cette action insérée dans les projets d'établissements scolaires comme stratégie de formation continue des professeurs, l'objectif est de modifier les habitudes de vie saines des adolescents tout comme le bien-être des enseignants.</p> <p>Notre intention est d'appliquer un programme de formation avec lequel développer un guide et du matériel éducatif afin de pouvoir intervenir dans tout autre établissement proche des deux villes impliquées dans le projet.</p>	1/2016	12/2018
L 4.2.1	Guide pour la formation des enseignants Matériel éducatif pour la promotion de la santé selon diverses disciplines scolaires (250 exemplaires par langue)	- 5 0 0 exemplaires en 2 langues (250 de chaque) distribués dans les groupes d'éducation secondaire des 2 villes et des 2 départements. - Population ayant eu connaissance de ce guide : 5 0 0 0 professeurs des 2 villes et départements - 3 0 0 professeurs des 2 villes formés à l'aide ce guide	10/2017

Activité 4.3	Plates-formes virtuelles de sensibilisation et de communication pour la promotion de la santé.	1/2016	12/2018
	Les technologies de l'information et de la communication (TICE) sont un outil fondamental dans la promotion de la santé. La connexion entre l'environnement scolaire, familial et extra-scolaire doit s'appuyer sur les TICE. Il semble indispensable dans l'éducation pour la Santé que les discours des différents acteurs soient coordonnées. L'objectif de cette activité, en déployant l'intervention dans les établissements scolaires grâce à des méthodes de recherche action, est de développer et d'expérimenter différentes stratégies pour la diffusion de la promotion de la santé. Le simple usage du moniteur de télévision à l'entrée de l'établissement, d'une page web, d'un blog, d'un réseau interne de courrier électronique ou d'autres réseaux sociaux sera l'objet de cette analyse.		
L 4.3.1	Guide pour l'usage des TICE dans la promotion de la santé dans les établissements scolaires. Matériel éducatif pour la promotion de la santé. (250 exemplaires par langue).	- 5 0 0 exemplaires en 2 langues (250 de chaque) distribués dans les groupes d'éducation secondaire des 2 villes et des 2 départements. - Population ayant eu connaissance de ce guide : 5 0 0 0 professeurs des 2 villes et départements - 3 0 0 professeurs des 2 villes formés à l'aide ce guide	10/2018
Activité 4.4	Programme de formation et de sensibilisation des familles des élèves aux habitudes de vie saines.	1/2016	12/2018
	De même que pour les activités antérieures, la sensibilisation des familles est fondamentale. Le projet comprendra une activité spécifique dirigée envers les familles. Il s'agira dans les établissements scolaires visés (deux en Espagne et deux en France), de développer un programme d'intervention par lequel recueillir des données permettant la conception d'un guide pour la participation des familles à la promotion de la santé. Dans certains cas, en recevant les familles et en les invitant à participer aux activités programmées par les enseignants, mais dans d'autres cas en suggérant et en encourageant la pratique d'autres activités de manière autonome. Dans tous les cas, il est fondamental de coordonner les discours de tous les agents susceptibles de favoriser l'intervention. Des réunions d'information, des réunions de travail avec les associations de parents d'élèves, des groupes de discussion, des rencontres entre représentants des associations des deux côtés des Pyrénées, seront proposées de manière à enrichir les informations nécessaires à l'élaboration du guide.		
L 4.4.1	Guide pour la participation des familles à la promotion de la santé (1000 exemplaires par langue)	- 1 0 0 0 exemplaires en 2 langues (500 de chaque) distribués dans les groupes d'éducation secondaire des 2 villes et	05/2018

L 4.4.1	Guide pour la participation des familles à la promotion de la santé (1000 exemplaires par langue)	d e s 2 départements. - Population ayant eu connaissance de ce guide : 4000 parents des 2 villes et au-delà via la diffusion du guide	05/2018
Activité 4.5	<p>Rencontres sportives inter-établissement du secondaire</p> <p>La mission de l'éducation scolaire ne se limite pas à l'enceinte de l'établissement. Nous éduquons pour la vie. La société a besoin de construire des environnements sains au sein desquels le « vivre ensemble » prenne tout son sens. Ainsi générer des situations charnières entre les activités scolaires et extra-scolaires est fondamental.</p> <p>Le projet construira des stratégies afin que le professeur développe des référents pour l'apprentissage et qu'il favorise la motivation de l'élève, qu'il garantisse que ce qui est appris serve pour s'amuser, pour entrer en relation avec autrui et pour se situer dans la société.</p> <p>L'implication des deux villes et plus spécialement la motivation à communiquer avec des amis de l'autre côté des Pyrénées peut être une bonne stimulation pour travailler sur des contenus sportifs/ récréatifs qui pourront être utilisés au-delà des heures de classe.</p> <p>Trois rencontres annuelles seront organisées en s'appuyant sur l'expérience des enseignants de Huesca habitués aux rencontres inter-établissements. Ces rencontres sportives-récréatives auront été préparées tout au long de l'année avec les enseignants et montreront par des exemples des pratiques associées à un style de vie actif.</p> <p>Chaque année 2016, 2017 et 2018 trois types d'activités seront travaillées (athlétisme, volley-ball et acrosport) en respectant les caractéristiques de pratiques non sélectives, non sexistes et intégratrices. Elles permettront de renforcer les relations sociales et stimuler la pratique de l'AP dans une logique de préparation de la rencontre. Chaque rencontre aura lieu durant une journée et sera proposée à tous les adolescents de la ville de Huesca. Une des trois rencontres annuelles sera transfrontalière et se tiendra à Huesca. Cinquante élèves de Tarbes impliqués dans le programme d'intervention y participeront comme une stratégie de promotion de la santé supplémentaire.</p>	1/2016	12/2018
L 4.5.1	Guide didactique de chacune des rencontres. Rapport sur les modifications observées suite à l'intervention concernant les indicateurs psychologiques (motivation, besoins psychologiques fondamentaux) (250 exemplaires par an)	- Guide didactique de présentation de chacune des rencontres = 3 x 250 exemplaires - Rapport = 1	09/2018
Activité 4.6	<p>Evaluation de l'effet du programme d'intervention sur les populations visées</p> <p>Avant de concevoir et de mettre en œuvre le programme d'intervention, il est nécessaire de réaliser une évaluation initiale (en mai 2016) décrivant les niveaux d'activité physique des populations visées et les facteurs d'influence de ce comportement. Par la suite et comme cela a été décrit, il sera nécessaire d'en évaluer les effets : durant la mise en œuvre deux évaluations seront réalisées en octobre 2016 et mai 2017. Une fois l'intervention réalisée, une évaluation terminale des effets du programme se fera en octobre 2017.</p> <p>Les objectifs de ces phases initiales et terminales sont :</p> <p>1- Décrire les profils d'activité physique de la population évaluée et le niveau de respect des recommandations internationales pour les jeunes</p> <p>2- Identifier les facteurs prédictifs de ces profils d'activité physique susceptibles d'être modifiés par l'intervention (variables personnelles, psychosociales, environnementales)</p> <p>A partir des résultats de cette évaluation diagnostic, nous pourrons concevoir le programme d'intervention de manière optimale. Durant la phase de mise en œuvre, deux évaluations seront effectuées comme mentionné ci-dessus, qui permettront des évaluations intermédiaires de l'effet du programme et une régulation de l'intervention le cas échéant. Enfin, une fois l'intervention terminée, l'évaluation finale des effets du programme sera effectuée.</p>	1/2016	12/2018

Activité 4.6	Evaluation de l'effet du programme d'intervention sur les populations visées	1/2016	12/2018
	Toutes ces évaluations suivront un processus scientifique rigoureux et utiliserons différents outils de mesure objectif (accéléromètres) et subjectif (questionnaires, groupes de discussion) sur l'ensemble de la population visée (2000 adolescents, 1000 pour chaque ville).		
L 4.6.1	Rapport final sur les résultats de l'intervention (250 exemplaires par langue)	1 rapport d'étude (mis en ligne et diffusé lors des séminaires scientifiques)	04/2018
Activité 4.7	Activité physique et capacités cognitives à l'école primaire : promotion par l'utilisation du pédibus	1/2016	12/2018
	<p>Cette activité sera développée dans le cadre d'un doctorat en cotutelle entre l'université de Saragosse et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour</p> <p>Un doctorat précédent (JM Frago, thèse soutenue en 2012), réalisé à l'Université de Saragosse sur des écoles primaires d'Aragon a permis de quantifier le niveau d'activité physique habituel des élèves d'école primaire. La présente activité se propose de s'appuyer sur ce travail et de l'expérimenter in vivo et à plus grande échelle en France et en Espagne.</p> <p>Plus précisément, il s'agira :</p> <p>1) de quantifier et comparer les niveaux d'activité physique des enfants d'école primaire en France et en Espagne à l'échelle de la semaine, de la journée et de la séance d'éducation. En France se posera plus spécifiquement la question de l'effet de la prise en charge des séances par des éducateurs sportifs comparativement aux séances assurées par les professeurs des écoles. L'objectif est de mieux comprendre l'engagement dans l'activité physique pour chacun de ces temps afin de pouvoir sensibiliser les acteurs concernés : parents pour les activités extra scolaires à l'échelle de la semaine, école pour l'organisation durant la journée et enseignant pour la gestion de la séance d'éducation physique. Trois évaluations sont prévues au cours d'une année scolaire : octobre, février et mai. Un échantillon de 400 élèves (200 de chaque ville) sera étudié. Par ailleurs, la mairie de Tarbes ayant développé auprès de certaines écoles des actions de promotion du déplacement actif (pédibus), une comparaison des niveaux activité physique et d'indicateurs biologiques sera effectuée entre les élèves bénéficiaires et les autres.</p> <p>2) d'évaluer les capacités attentionnelles et psychomotrices des enfants ainsi que des indicateurs de réussite scolaire. Dans un second temps les relations entre ces variables et la quantité d'activité physique seront étudiées. L'objectif est de mettre en évidence les effets potentiellement bénéfiques de l'activité physique. Le même échantillon de 400 élèves servira à évaluer les paramètres.</p> <p>3) d'étudier, spécifiquement en Espagne, la mise en place, sur le terrain, d'un pedibus dans les écoles primaires précédemment étudiées par JM Frago. Dans un premier temps, les freins à l'utilisation d'un mode de transport actif seront étudiés auprès de 150 enfants et de leurs parents, de 96 enseignants et de différents acteurs sociaux formés dans ce qu'on appelle de la mobilité ( <a href="http://www.huesca.es/areas/movilidad/">http://www.huesca.es/areas/movilidad/</a> ). Cela servira à adapter la mise en place du pédibus aux besoins et difficultés rencontrées. Ce projet pilote vise à promouvoir l'utilisation du transport actif dans la ville de Huesca ("Caminos EScolar") au cours de l'année scolaire 2017-2018. Il vise à stimuler l'autonomie des enfants pour se rendre à l'école à pied. Parmi les principales actions de cette activité figurent la signalisation et la diffusion des itinéraires scolaires, la sensibilisation à leur utilisation des différents acteurs sociaux par du matériel didactique. Cette activité prendra place dans 16 écoles de la ville de Huesca et sera coordonnée par les techniciens de laboratoire et sportifs du CAPAS-Cité. Ainsi, le programme aura une influence sur l'ensemble de la population d'enfants de la ville de Huesca, soit environ 5000 étudiants. La réplification de l'action dans la ville de Tarbes s'adressera à un échantillon d'environ 500 sujets</p> <p>Dans un second temps, les répercussions de ces aménagements sur l'activité physiques et les capacités attentionnelles seront évaluées par une comparaison avant / après. Ainsi, dans cette activité, les effets de la mise en place de modes de transports actifs seront étudiés de façons différentes et complémentaires en France et en Espagne, ce qui permettra de mieux comprendre les enjeux et effets de l'organisation de telles stratégies.</p> <p>Suite à l'étude et la mise en œuvre de cette promotion du transport actif, se tiendront deux séminaires transfrontaliers pour la formation des enseignants des écoles de Huesca auxquels seront également invités les agents de la ville de Tarbes.</p> <p>Ce travail doit permettre de mesurer l'impact des stratégies de déplacements actifs et d'apporter une base scientifique aux villes partenaires pour soutenir leur stratégie de déplacement et d'aménagement urbain à plus long terme.</p>		

L 4.7.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport final de l'étude « Activité physique et capacités cognitives à l'école primaire : promotion par l'utilisation du pédibus »</li> <li>- Présentation de l'étude lors des "Jornadas de Formación del Profesorado de Educación Física en promoción de la salud"</li> <li>- Rapport sur les obstacles au transport actif</li> <li>- Séminaire de formation transfrontalier sur le programme pilote de promotion du transport actif : « Caminos escolares » et l'étude des obstacles au transport actif</li> <li>- Guide sur la promotion du transport actif à destination des parents, des enseignants et des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 400 élèves étudiés (200 élèves en France et 200 en Espagne)</li> <li>- 2 rapports final d'étude</li> <li>- 1 présentation destinée aux 5 0 0 participants du séminaire</li> <li>- 2 0 0 participants au séminaire de formation</li> <li>- Guide diffusé à la communauté éducative et parentale des 16 écoles primaires de Huesca</li> </ul>	09/2018
Activité 4.8	<p>Journées de formation en promotion de la santé par les activités physiques pour les enseignants et le personnel de santé (Huesca)</p> <p>Les principaux objectifs des différentes journées de formation sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 ) Sensibiliser les enseignants et les personnels de santé pour qu'ils deviennent des agents de promotion de la santé par l'activité physique .</li> <li>2 ) Renforcer les principaux aspects de la formation des enseignants et du personnel de santé en matière de stratégies spécifiques pour promouvoir l'activité physique .</li> <li>3 ) Etendre l'expérience des villes de Huesca et de Tarbes aux populations de l'environnement immédiat dans l'axe transpyrénéen.</li> <li>4 ) Diffuser à la société les actions menées au sein du CAPS-Cité. Pour cela, des conférences de presse seront organisées ainsi que des articles dans les médias généraux.</li> </ol> <p>Chacune de ces journées de formation présente des caractéristiques particulières d'organisation et de formation qui méritent d'être détaillées.</p> <p>I – Journées de formation des enseignants et du personnel de santé pour la promotion de la santé par les activités physiques (Huesca) L'activité consistera à organiser une réunion professionnelle des enseignants et des professionnels de santé pour présenter des expériences concernant la promotion de la santé et d'échanger des points de vue à ce sujet afin de coordonner les efforts entre les activités scolaires et extra-scolaires (municipales). Cette formation sera adossée (réalisée conjointement) aux « journées des écoles promotrices de santé » et aura lieu au cours de deux journées de travail combinant des conférences et des ateliers pratiques dans la ville de Huesca. Elle se déroulera dans les locaux de l'Université de Saragosse à Huesca durant le mois de mai 2016. L' Université de Saragosse et la mairie de Huesca en collaboration avec le Service de santé d'Aragon, conformément à un accord de collaboration avec le Service de santé Aragonais et la Direction provinciale de l'Education et de la Culture d'Aragon, seront principalement responsables de l'organisation de l'événement. La participation active de l' UPPA et de la ville de Tarbes permettront aux enseignants français et au personnel de santé d'assister à ces journées de formation. L'intérêt de cette action concerne le déploiement d'une stratégie de sensibilisation et de formation en direction des agents les plus importants que sont les enseignants des enfants et des adolescents. La participation à ces journées de formation sera de 250 enseignants et personnels de santé. Seront effectués 2 présentations d'experts dans le domaine et 4 ateliers théoriques et pratiques sur la promotion de la santé. Cette journée de formation sera annoncée au moyen de flyers (1000 env), posters (200 env) distribués dans tous les centres des régions frontalières, et sur le site web du CAPAS-Cité.</p> <p>II – Journées de formation des enseignants d'éducation physique pour la promotion de la santé (Jaca) Il s'agit d'organiser une rencontre professionnelle des enseignants d'éducation physique pour avoir des échanges</p>	1/2016	12/2018

Activité 4.8	Journées de formation en promotion de la santé par les activités physiques pour les enseignants et le personnel de santé (Huesca)	1/2016	12/2018
	<p>de points vues et d'expériences sur la promotion de l'activité physique afin de coordonner les efforts entre les activités scolaires et extra-scolaires (municipales). Cette formation sera associée aux « XXXe journées provinciale de l'éducation physique » qui se tiendront dans la ville de Jaca. Le thème de ces journées portera sur « ma ville aussi enseigne l'éducation physique: perspective interculturelle ». Elles permettront des échanges entre les professionnels des deux côtés des Pyrénées en bénéficiant de l'occasion offerte par l'échange culturel.</p> <p>Cette formation aura lieu au mois de Septembre 2017 à l'Institut de l'enseignement secondaire Domingo Miral, en utilisant ses installations pour des présentations et des séminaires. Ces journées de formation suivront le modèle des journées provinciales qui bénéficient déjà d'une grande expérience (28 éditions ininterrompues). Ainsi, elles se tiendront sur deux jours combinant des conférences et des ateliers pratiques. L'utilisation d'un événement pré-existant constitue un levier pour la promotion des actions du CAPAS-cité tout en y ajoutant une formation spécifique auprès des enseignants d'éducation physique. Ainsi, la demande de financement ne portera que sur les aspects spécifiques qui concernent le projet actuel. Un accord de coopération permettra la participation des différentes entités impliquées dans l'organisation: la Commission Provinciale de l'éducation physique, la Direction provinciale de l'Education et de la Culture d'Aragon, et l'Agence Régionale de Santé -Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées. La participation active de l'UPPA et la ville de Tarbes permettra aux enseignants français et au personnel médical d'être mobilisés.</p> <p>La participation à ces journées de formation sera de 250 enseignants d'éducation physique représentant 250 écoles des deux côtés de la frontière. Seront effectués 5 présentations d'experts et 4 ateliers pratiques. Il y aura également un espace pour la présentation de communication et des échanges d'expériences présentés par les participants. Cette journée de formation sera publicisée au moyen de flyers (1000 env), posters (200 env) distribués dans tous les centres des régions frontalières, et sur le site du CAPAS-Cité.</p> <p>II – Journées de formation des enseignants d'éducation physique pour la promotion de la santé (Tarbes)</p> <p>Il s'agira d'organiser une rencontre professionnelle des enseignants et des professionnels de santé pour présenter les résultats généraux de la mise en œuvre du programme d'intervention pour la promotion de la santé par le biais l'activité physique et échanger sur cette action menée par le CAPS-Cité. La réunion aura lieu dans la ville de Tarbes en mai 2018 au sein des locaux de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Cette dernière ainsi que l'Université de Saragosse en coopération avec la ville de Tarbes seront chargés de coordonner l'organisation de l'événement.</p> <p>Cette rencontre, la dernière en ce qui concerne les journées de formation destinées au niveau éducatif, se tiendra sur deux jours : 2 présentations concernant les principaux résultats de la mise en œuvre du programme et 4 ateliers théoriques et pratiques reprenant les meilleures stratégies menées au niveau de la promotion de la santé par l'activité physique par les institutions participant au programme. Un accord de coopération va permettre la participation des différentes entités impliquées dans l'organisation: la Direction provinciale de l'éducation et de la culture d'Aragon et de l'Agence Régionale de Santé -Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées, Inspection Académique, Rectorat de l'Académie de Bordeaux et de Toulouse. La participation active de l'Université de Saragosse et de la ville de Huesca permettront aux participants espagnols de participer à cette rencontre.</p> <p>250 enseignants et personnels de santé participeront à ces rencontres. Ils représenteront ainsi leurs lieux de travail respectifs de part et d'autre de la frontière. 1000 flyers, 400 affiches seront distribuées dans les différents centres des régions transfrontalières, ainsi qu'une annonce sur le site du CAPS-Cité.</p>		
L 4.8.1	- Journées de formation - Actes en version numérique (DVD) : 250 exemplaires par langue - liste de présence	- 3 journées de formation - 250 enseignants et personnels de santé participants par journée	09/2018

N° action	Titre de l'action	Mois de démarrage de l'action	Mois de finalisation de l'action	Budget de l'action
5	Validation de programmes d'intervention pour la promotion de l'activité physique auprès des populations vulnérables et défavorisées	1/2016	12/2018	156.051,10
<b>Implication des partenaires</b>				
Partenaire responsable de l'action		Université de Pau et des Pays de l'Adour		
Partenaires impliqués		UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ville de Tarbes, AYUNTAMIENTO DE HUESCA,		

**Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).**

L'UPPA sera en charge de la coordination de ce groupe de tâches qui mobilisera l'ensemble des partenaires et de manière spécifique l'université de Saragosse qui supervisera l'ensemble des activités de ce GT en Espagne.

En accord avec la politique d'accueil de nouveaux publics développée par les villes de Tarbes et de Huesca qui nécessite la création du CAPAS-Cité et d'approches innovantes, l'objectif de cette action est de concevoir, de mettre en œuvre et/ou de valider des programmes de promotion de la santé par les activités physiques chez des populations défavorisées et/ou vulnérables, afin de pouvoir sensibiliser par la suite le plus grand nombre de personnes. L'une des plus-values majeures de ce projet consiste en une validation scientifique des stratégies d'intervention assurée par l'UPPA et l'Université de Saragosse. Une fois leur impact avéré, les programmes efficaces seront déployés à plus grande échelle avec l'appui logistique des municipalités, soit en faisant évoluer les actions déjà existantes, soit en lançant de nouvelles interventions.

Plus spécifiquement, cette action vise d'une part des adolescents obèses et d'autre part des adolescents issus de milieux socio-économiquement défavorisés. En effet, ces deux groupes de population connaissent des inégalités de santé, soit du fait de leur statut pondéral qui les expose à des risques de pathologie plus élevés (diabète, problèmes cardio-vasculaires, syndrome métabolique), soit du fait de leur statut socio-économique qui leur rend plus difficile l'accès aussi bien au système de soin qu'aux connaissances en termes de prévention des risques.

Les 2 universités sont associées pour la mise en œuvre de cette action. L'UPPA, par l'intermédiaire d'un doctorat, visera les adolescents obèses et socio-économiquement défavorisés. L'élaboration des programmes d'intervention et de sensibilisation se fera en collaboration entre les équipes universitaires de Saragosse et de Pau. Pour la partie française, le recrutement du groupe d'adolescents socio-économiquement défavorisé se fera en collaboration avec les services sociaux de la Mairie de Tarbes. L'évaluation de la condition physique et de l'activité physique se fera au sein du CAPAS-Cité de Tarbes. Pour la partie espagnole, l'antenne de Huesca du CAPAS-Cité et l'Université de Saragosse en collaboration avec les services de santé du gouvernement d'Aragon recruteront les participants, mettront en œuvre l'intervention et évalueront son efficacité. Les deux antennes du CAPAS-cité auront en charge la sensibilisation à plus grande échelle du public. La validation des programmes de promotion sera réalisée là encore par les 2 universités partenaires. Ces programmes de promotion nécessiteront le développement d'un outil pédagogique du type "Serious Game" qui sera mis en œuvre et expérimenté au cours du projet sur les populations ciblées par ce groupe de tâche. La finalité de ces actions est qu'elles soient appliquées par les autres partenaires après avoir été scientifiquement validées. En effet, les interventions proposées de part et d'autre de la frontière ne sont pas forcément de même nature du fait de contextes parfois différents. Loin d'être un handicap, cela permet des comparaisons et des échanges de bonnes pratiques entre les deux pays par le biais du CAPS-Cité. Ainsi, les ateliers de transfert impliqueront les 4 partenaires, les partenaires associés ainsi que toute autre structure intéressée par les thématiques abordées. Le CAPAS-Cité permettra de valider l'efficacité des programmes mis en place, de les rendre visibles et d'en accompagner le déploiement à plus grande échelle et sur d'autres sites.

Veillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.

	Principale réalisation du projet	Décrivez la principale réalisation de votre projet	Quantifiez votre contribution	Mois de transmission	Le projet doit comprendre au moins un indicateur de réalisation du Programme dans au moins une des réalisations prévues. Pour les autres réalisations, vous pouvez proposer des indicateurs propres au projet. Indiquez la valeur cible.
1	Validation d'un programme d'intervention centré sur la famille pour la promotion de l'activité physique pour la santé auprès d'un public d'adolescents défavorisés.	24 adolescents et 24 adultes vont être directement pris en charge afin de valider un programme d'intervention. Sont prévues pour chaque participant : 22 séances d'activités physiques, 2 évaluations, 3 sorties communes en extérieurs et 10 séances éducatives. Par la suite, un total de 1000 personnes issues de milieux défavorisés seront sensibilisées.	1	6/2018	- 1 programme d'intervention validé scientifiquement : - 48 personnes (24 adolescents et 24 adultes) intégrant l'échantillon test permettant de valider le programme d'intervention - 1000 personnes seront sensibilisées à l'application de ce programme via le Centre CAPAS-Cité
2	Validation de méthodes d'intervention pour la promotion de la santé par l'activité physique	285 adolescents obèses (70 adolescents français par année sur 3 années,	1	6/2018	- Accompagnement de 285 personnes obèses (échantillon test)

Veuillez décrire les principales réalisations de l'action qui seront exposées en vous appuyant sur les activités réalisées au sein de l'action. Un indicateur de réalisation du Programme sera choisi pour chaque principale réalisation du projet. Veuillez noter que ces deux indicateurs devront avoir la même unité de mesure.					
2	auprès d'un public d'adolescents obèses	et 75 enfants obèses espagnols) vont être suivis par le Centre CAPAS-Cité (en France et en Espagne) et lae MEDT (partenaire associé) et son personnel (52) en France afin de permettre la caractérisation et la validation de la prise en charge en vue de son transfert 6 évaluations (activité physique, condition physique, indicateurs psychologiques, psychomoteurs et biométriques) vont être menées sur chacun de ces adolescents;	1	6/2018	- Validation d'un programme d'intervention - Élaboration et diffusion d'un guide de sensibilisation des personnes obèses et de leur entourage - Personnes sensibilisées via le Centre CAPAS-Cité : 500
3	Développement d'un logiciel pédagogique	Il s'agit de développer un logiciel Pédagogique de type Serious Game sur les bienfaits de l'activité physique, d'une alimentation équilibrée et les risques liés à la sédentarité. Le logiciel comprendra un hub d'accueil et 2 niveaux de jeu et sera testé sur les adolescents accueillis dans ce groupe de tâche pour être ensuite proposé aux usagers mineurs du CAPAS-Cité	1	6/2017	Outil pédagogique innovant créé : 1 Nombre d'utilisateurs test : 20 Nombre d'utilisation post développement : 100
<b>Implication des groupes cibles</b>					
Qui utilisera les principales réalisations fournies dans cette action ?		Grand public ,Autre ,Autorité publique locale ,Autorité publique régionale			
De quelle manière seront impliqués les groupes cibles (et autres parties prenantes) dans le développement des principales réalisations du projet ?		<p>Activités 1 et 2 :</p> <p>groupe cible : 24 adolescents et 24 parents issus de milieux socio-économiquement défavorisés, personnel du CAPAS-Cité (antenne de Tarbes et de Huesca)</p> <p>Autres parties prenantes : services sociaux de la Mairie de Tarbes et du département (MDS Agglomération Tarbaise, Unité Territoriale d'Insertion, Espace Public d'Initiative Citoyenne, CCAS, Epicerie Sociale, Point Parents, Foyer de Jeunes Travailleurs, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Mission locale 65, Association Portes Ouvertes, Solidarité avec les Gens du Voyage), GIP Contrat de Ville, Agence Régionale de Santé (ARS), Office Départemental des Sports, Université de Saragosse, Mairie de Huesca (services sociaux), Servicio Aragonés de Salud.</p> <p>Les autres parties prenantes (travailleurs sociaux) ont déjà été sollicitées pour le repérage des groupes cibles (familles bénéficiaires du RSA avec adolescent) et ont donné leur accord. Le travail avec l'office départemental des sports (partenaire associé) déjà en relation avec ces services a facilité les contacts préalables. Une fois les familles identifiées, une réunion d'information destinée à présenter le programme de l'activité sera organisé. Les familles acceptant de participer au programme devront compléter 2 sessions de tests au début et à la fin du programme. La 1ère rencontre servira à délivrer un certificat de non contre-indication à la reprise d'une activité physique et à réaliser une batterie de tests (données</p>			

De quelle manière seront impliqués les groupes cibles (et autres parties prenantes) dans le développement des principales réalisations du projet ?

anthropométriques, pression artérielle, ECG de repos, test d'effort adapté au public, ). Lors de la 2ème session, les participants réaliseront les mêmes tests que précédemment afin de mesurer l'impact du programme sur leur état de forme (capacité physique, contrôle pondéral). Par ailleurs, les habitudes en matière d'activité physique seront évaluées par accéléromètres avant et après le programme. Les personnes ne présentant aucune contre-indication à la pratique d'activités physiques suivront un cycle de 22 séances d'activités physiques adaptées au public, animées par un éducateur sportif diplômé d'Etat. (NB : des séances spécifiques sont prévues pour les adolescents et pour leur parent). Les séances seront réparties sur une durée de 11 semaines à raison de 2 séances de 2h par semaine. Les activités proposées seront diversifiées (sports collectifs divers, jeux, parcours, gymnastique permettant la découverte de pratiques diverses) afin de permettre un réinvestissement en fonction des goûts de chacun. Des activités communes associant parent et enfant seront organisées durant le programme (sortie pleine nature, et sorties transport actif et découverte du patrimoine culturel de la ville de Tarbes). Tout au long du programme, des actions de sensibilisation sur les bienfaits de l'activité physique, les risques liés à la sédentarité et l'alimentation dédiées aux adolescents et aux parents sous forme d'interventions flash et de jeux seront proposées une fois par semaine durant les 11 semaines du programme. Le personnel du CAPAS-Cité réalisera les évaluations. Il participera, avec les autres parties prenantes à l'atelier de transfert de cette activité qui permettra de présenter aux acteurs espagnols et éventuellement à d'autres acteurs français à la fois la démarche, le programme, les stratégies d'intervention et les résultats, et d'échanger pour pouvoir réinvestir cette activité ailleurs.

Activités 2 et 3 :

groupe cible : 70 adolescents obèses par années durant 3 années en cure à la Maison d'Enfants Diététique et Thermale (MEDT) de Capvern-les-Bains ; MEDT en tant que structure, l'ensemble du personnel de la MEDT, personnel du CAPAS-Cité (antenne de Tarbes et de Huesca), 60 enfants obèses de la ville de Huesca, personnel de l'Asociación NEREU

Autres parties prenante : Agence Régionale de Santé (ARS), Office Départemental des Sports, Université de Saragosse, Mairie de Huesca (services sociaux), Servicio Aragonés de Salud Par l'intermédiaire d'un travail de collaboration entre la MEDT et l'UPPA depuis plusieurs années, la sensibilisation de l'ensemble du personnel de la MEDT aux bienfaits de l'activité physique a déjà débuté. A l'initiative de la MEDT, la poursuite de cette collaboration va permettre (1) d'évaluer l'efficacité de la prise en charge pendant et après celle-ci, (2) de caractériser et d'améliorer cette dernière (3) de diffuser et de transférer les stratégies pertinentes développées par la MEDT.

Les adolescents, pensionnaires durant l'ensemble de l'année scolaire seront impliqués dans le programme de la manière suivante :

- suivi de la prise en charge pluridisciplinaire proposée par la MEDT (suivi médical, suivi diététique et éducation nutritionnelle, suivi psychologique, suivi éducatif et suivi sportif)

- participation au suivi mis en place par l'UPPA : évaluation avant, pendant (à 4 reprises) et après la cure (suivi à 6 mois et 1 an post-cure) des indicateurs suivants : activité physique mesurée à l'aide d'accéléromètres, paramètres biométriques (poids, taille, IMC), condition physique, paramètres psychologiques et moteurs (motivation, climat parental, posture).

L'ensemble du personnel de la MEDT sera directement impliqué dans la prise en charge et dans son évaluation. Par ailleurs, le personnel sera également mis à contribution lors de l'analyse quantitative et qualitative de la prise en charge. A l'issue de cette étape, des réunions d'analyse des pratiques professionnelles seront effectuées afin d'optimiser certains paramètres de la prise en charge.

En Espagne, les enfants participants à l'étude

pratiqueront 2 séances hebdomadaires d'activité physique. Les parents seront également impliqués dans la prise en charge notamment par le biais d'activités physiques ponctuelles communes. Les éducateurs sportifs de la mairie de Huesca assureront la mise en place du programme d'activité physique tandis que l'efficacité de celui-ci sera évaluée par le personnel du CAPAS-Ciudad (antenne de Huesca).

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces 2 prises en charge se fera en collaboration continue entre les 2 universités et les 2 antennes du CAPAS-Cité.

L'ensemble des parties prenantes (française et espagnoles) participera ensuite à deux ateliers de transfert comprenant une visite de la structure et un échange sur les stratégies d'intervention.

#### Durabilité et transférabilité des principales réalisations livrées dans l'action

De quelle manière les principales réalisations du projet seront-elles utilisées une fois le projet achevé? Veuillez décrire des mesures

L'objectif du projet pour cette action est (1) de valider scientifiquement des programmes d'intervention et de sensibilisation, (2) de les diffuser et finalement (3) d'en accompagner le déploiement. Ainsi, l'ensemble des livrables constitués durant cette action sera dans un premier temps disponible via le CAPAS-Cité. Ces contenus seront diffusés aux partenaires

Durabilité et transférabilité des principales réalisations livrées dans l'action			
<p>concrètes (comprenant, par exemple, des structures institutionnelles, des ressources financières, etc.) prises durant et après la mise en uvre du projet afin de garantir la durabilité des principales réalisations du projet. Le cas échéant, veuillez expliquer qui sera responsable et / ou le propriétaire de la réalisation.</p>	<p>par des ateliers de transfert. Ceux-ci viseront également les principaux acteurs sanitaires et sociaux des publics concernés : Agence Régionale de Santé, Direcciones generales de salud y de educación, services sociaux français et espagnol, association en charge de ces populations (par exemple Association NEREU en Espagne, Siel Bleu en France).</p> <p>Par ailleurs ces travaux coordonnés par l'UPPA et l'Université de Saragosse ont vocation à être valorisés par des publications scientifiques d'audience internationale. Ainsi les connaissances et contenus accumulés par ces activités seront disponibles à l'ensemble de la communauté scientifique internationale. Un symposium spécialement dédié à ces thématiques, ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique et aux acteurs de terrain, est prévu (voir GT2 communication).</p> <p>Enfin la collaboration ancienne entre l'UPPA et l'UNIZAR a permis depuis la rentrée 2015 la mise en place d'un double diplôme de master portant sur les thématiques de la santé et des activités physiques. Par conséquent les principales réalisations du projet (contenu des programmes, résultats d'évaluation, stratégie d'intervention) seront intégrées comme contenu d'enseignement dans cette formation, ce qui en assure la diffusion auprès des futurs professionnels du secteur.</p> <p>Les réalisations produites par ces activités seront la propriété intellectuelle de l'UPPA ou le cas échéant de l'université de Saragosse. Par conséquent leur utilisation ne pourra se faire sans leur accord. Cependant, les contenus produits par ces activités ont évidemment vocation à venir enrichir le répertoire de programmes et plus généralement d'outils du CAPAS-Cité.</p>		
<p>De quelle manière le projet garantira-t-il que les réalisations du projet sont applicables et peuvent être reproduites par d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel? Veuillez décrire dans quelle mesure il sera possible de transférer les réalisations à d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel.</p>	<p>Les réalisations du projet seront tout d'abord rendu visible par 1) les publications scientifiques afférentes et l'organisation d'un symposium dédié à ces thématiques (voir action 2 communication), 2) leur inclusion dans les contenus de formation universitaire, notamment ceux du double diplôme de Master commun à l'UPPA et à l'Unizar, 3) les actions de communications du CAPAS-Cité.</p> <p>Par ailleurs ce centre a vocation à recueillir l'ensemble des réalisations du projet afin d'accompagner les différents acteurs susceptibles de vouloir utiliser ces contenus (à l'échelle transfrontalière dans un premier temps et à une échelle plus large par la suite). En effet, la fonction même du centre est la création d'un répertoire d'outils et de programmes scientifiquement validés, la diffusion la plus large possible de ces contenus et le cas échéant, l'accompagnement des acteurs susceptibles de les mettre en œuvre. Ainsi, à l'issue de chaque activité interventionnelle, un atelier de transfert est prévu. Il est dédié aux acteurs sanitaires et sociaux des publics concernés. Il permettra de présenter la démarche et les stratégies d'intervention utilisées ainsi que les résultats observés, d'échanger sur les possibilités d'une mise en œuvre ailleurs (Espagne ou autre). Un accompagnement plus spécifique pour ce transfert peut également être proposé (ateliers, visites de terrain, mise à disposition des abstracts des études et évaluations).</p>		
Description succincte et objective de l'action. Explication sur la manière dont les partenaires seront impliqués (qui fera quoi).			
<p>Activité 5.1</p>	<p>Validation d'un programme d'intervention centré sur la famille pour la promotion de l'activité physique pour la santé auprès d'un public d'adolescents défavorisés.</p>	<p>1/2016</p>	<p>6/2018</p>
<p>Il s'agit d'intervenir auprès d'adolescents (12 – 15 ans) issus de milieux socio-économiques défavorisés afin d'augmenter les niveaux de pratique d'activité physique régulière par des séances pratiques et par des actions de sensibilisation (bienfaits de l'Activité Physique, risques liés à la sédentarité, nutrition, déplacements actifs) mises en place à l'échelle de la famille (adolescent + 1 parent).</p> <p>Les adolescents de cette tranche d'âge (12 – 15 ans), avec l'entrée au collège connaissent une diminution de l'activité physique spontanée (jeux pendant la récréation et après l'école) ainsi qu'une augmentation de l'activité sédentaire (temps de cours et de travail personnel augmentés ; modification des normes comportementales, multiplication du nombre d'écrans). Ces modifications de comportements induisent une augmentation du surpoids et de l'obésité dans les années qui suivent (voir « dispositif » INFISCOL - Résultats 2013/2014). A l'échelle mondiale, environ 80,3% des adolescents et 31,1% des adultes ne respectent pas les recommandations d'activité physique modérée à vigoureuse quotidienne (APMV) qui sont de 60mn pour les adolescents et de 30mn pour les adultes. Ces chiffres sont encore plus bas pour les personnes issues des milieux socialement défavorisés. Cependant, la mise en place d'actions de promotion de l'AP et de l'alimentation efficaces ciblant plus particulièrement les adolescents n'est pas chose facile. Le fait de cibler une implication de la famille dans les programmes d'intervention pourrait augmenter leur efficacité. Ainsi, associer les parents aux actions visant les adolescents semble une stratégie prometteuse.</p> <p>Pour cela, les actions suivantes seront proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux évaluations de la condition physique</li> <li>- un cycle de 22 séances d'activités physiques adaptées à destination des adolescents (11 semaines, 2</li> </ul>			

	Validation d'un programme d'intervention centré sur la famille pour la promotion de l'activité physique pour la santé auprès d'un public d'adolescents défavorisés.	1/2016	6/2018
Activité 5.1	<p>séances/semaine, 2h/séance) animé par un éducateur sportif diplômé d'Etat,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un cycle de 22 séances d'activités physiques adaptées à destination d'un des parents (11 semaines, 2 séances/semaine, 2h/séance) animé par un éducateur sportif diplômé d'Etat,</li> <li>- une sortie pleine nature (parents – enfants) alliant une activité physique à la découverte d'un lieu emblématique des Hautes-Pyrénées,</li> <li>- des sorties conjointes adolescents et parents favorisant l'utilisation de transports actifs en milieu urbain (découverte du patrimoine culturel, challenge orientation)</li> <li>- des actions de sensibilisation sur les bienfaits de l'activité physique, les risques liés à la sédentarité et l'alimentation dédiées aux adolescents et aux parents sous forme d'interventions éducatives et de jeux</li> </ul> <p>Les contenus d'interventions sur l'activité physique et de sensibilisation seront le fruit d'une réflexion commune entre les deux universités (partage d'expérience et de compétences sur les stratégies d'intervention).</p>		
L 5.1.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descriptif des programmes d'activité physique suivis (parents et adolescents) : taux d'assiduité, contenu des séances, bilan des séances</li> <li>- Descriptif des interventions éducatives sur les bienfaits de l'activité physique et les risques liés à la sédentarité</li> <li>- Rapport final d'étude sur la promotion de la santé par les activités physiques auprès d'une population d'adolescents défavorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fascicule comprenant 22 séances pour parents et 22 pour adolescents (descriptifs et bilans)</li> <li>- 1 fascicule comprenant les supports des 10 séances</li> <li>- 1 rapport</li> </ul>	06/2018
Activité 5.2	<p>Sensibilisation à grande échelle auprès du public issu de milieux défavorisés et des professionnels du secteur</p> <p>Une fois l'ensemble du programme précédent réalisé (4.1), et les évaluations effectuées, un atelier de partage des bonnes pratiques est prévu avec les partenaires locaux et transfrontaliers spécialisés sur ces populations (services sociaux de la Mairie de Tarbes et du département (MDS Agglomération Tarbaise, Unité Territoriale d'Insertion, Espace Public d'Initiative Citoyenne, CCAS, Epicerie Sociale, Point Parents, Foyer de Jeunes Travailleurs, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Mission locale 65, Association Portes Ouvertes, Solidarité avec les Gens du Voyage), GIP Contrat de Ville, Agence Régionale de Santé (ARS), Office Départemental des Sports, Université de Saragosse, Mairie de Huesca (services sociaux), Servicio Aragonés de Salud) afin que des actions similaires puissent être engagées en Espagne comme ailleurs en France. Dans un premier temps, l'objectif est de faire connaître les résultats du programme d'intervention évalué ainsi que l'existence du CAPAS-cité afin que les acteurs concernés (services sociaux) puissent y orienter les personnes visées. Elles pourront ainsi bénéficier des actions de la structure.</p> <p>Parallèlement, des actions de sensibilisation ciblant directement les personnes issues de milieux défavorisés seront entreprises : distribution de flyer au sein des quartiers ciblés par les mairies afin de faire connaître le CAPAS-cité et ses actions et d'en accroître ainsi la fréquentation.</p>	1/2017	12/2018
L 5.2.1	<p>Atelier de transfert sur les actions réalisées avec les services sociaux et autres partenaires espagnols</p> <p>Flyers de sensibilisation au CAPAS-cité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 atelier comprenant au moins 10 partenaires présents en plus des 4 partenaires du projet.</li> <li>- 2000 flyers à distribuer dans les quartiers cibles</li> </ul>	06/2018

	Validation de méthodes d'intervention pour la promotion de la santé par l'activité physique auprès d'un public d'adolescents	9/2016	10/2017
Activité 5.3	<p>L'objectif de cette action est d'évaluer différentes prises en charge destinées à des jeunes obèses ayant pour but une amélioration de leur santé par à la fois une perte de poids et une augmentation de la pratique d'activité physique. Cette activité se déroulera en 2 parties, une réalisée en Espagne et l'autre réalisée en France. Cela donnera lieu à des comparaisons et des échanges quant aux stratégies les plus efficaces afin que l'expérience des uns puisse enrichir celle des autres.</p> <p>En France, il s'agira d'évaluer l'efficacité d'une structure de soin de suite et de réadaptation spécialisée dans le traitement de l'obésité de l'adolescent (Maison d'Enfant Diététique et Thermale de Capvern-les-Bains). Cette structure existe depuis 1966 et s'est forgé une solide compétence dans la prise en charge de ce public. Jusqu'à 70 jeunes sont accueillis chaque année pendant toute la période scolaire (de septembre à juin). Durant leur passage au sein de la MEDT, ils bénéficient d'un suivi pluridisciplinaire particulièrement complet : suivi médical, suivi diététique et éducation nutritionnelle, suivi psychologique, suivi éducatif et suivi sportif.</p> <p>La problématique principale de ce type d'établissement est de connaître la durabilité des changements induits : la perte de poids enregistrée durant la cure est-elle durable ? Durant combien de temps après la cure ? Les habitudes d'activités physiques instaurées pendant une année scolaire perdurent-elles lorsque le jeune réintègre son environnement initial ? Cette action permettra (1) d'évaluer l'efficacité de la prise en charge pluri-disciplinaire, (2) d'identifier des axes d'amélioration de la prise en charge</p> <p>Pour cela, nous réaliserons :</p> <p>(1) pour l'évaluation de l'efficacité de la prise en charge, nous réaliserons un suivi avant, pendant (à 4 reprises) et après la cure (suivi à 6 mois et 1 an post-cure) des indicateurs suivants : activité physique mesurée à l'aide d'accéléromètres, paramètres biométriques (poids, taille, IMC), condition physique, paramètres psychologiques et moteurs (motivation, climat parental, posture)</p> <p>(2) pour l'identification des axes d'amélioration de la prise en charge, nous effectuerons une analyse quantitative et qualitative de la prise en charge (répartition entre les différentes disciplines, organisation, déterminants psychomoteurs ou psychosociaux de la réussite de la prise en charge)</p> <p>En Espagne, il s'agira de mettre en place un programme spécifique d'intervention destiné à des enfants obèses pendant le temps extra-scolaire. Ce programme proposera une pratique de 2 séances hebdomadaire d'activité physique à 60 enfants répartis en 3 groupes. Les parents seront également impliqués dans la prise en charge notamment par le biais d'activités physiques ponctuelles communes. Les enfants bénéficieront d'un suivi multidisciplinaire complet (suivi médical, diététique, psychologique, sportif et éducatif). Les éducateurs sportifs de la mairie de Huesca assureront la mise en place du programme d'activité physique tandis que l'efficacité de celui-ci sera évaluée par le personnel du CAPAS-Ciudad (antenne de Huesca). Des mesures de suivi avant, pendant et après le programme (suivi à 6 mois et 1 an) seront réalisées sur les indicateurs suivants : activité physique mesurée à l'aide d'accéléromètres, paramètres biométriques (poids, taille, IMC), condition physique, paramètres psychologiques et moteurs.</p> <p>La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces 2 prises en charge se fera en collaboration continue entre les 2 universités et les 2 antennes du CAPAS-Cité.</p>		
L 5.3.1	<p>- Descriptif de la prise en charge multidisciplinaire (nature des interventions, analyse qualitative et quantitative des interventions)</p> <p>- Rapport final d'étude sur la promotion de la santé par les activités physiques auprès d'une population d'adolescents défavorisés</p>	<p>- 1 fascicule caractérisant la prise en charge</p> <p>- 1 rapport final (distribué aux participants de l'atelier et aux participants aux séminaires).</p>	06/2018
Activité 5.4	<p>Sensibilisation des professionnels pour la promotion de l'activité physique auprès des adolescents obèses à l'échelle de la population</p> <p>Les deux modalités de prise en charge présentées dans l'activité précédente, une fois évaluées chacune de leur côté, feront l'objet de deux ateliers de transfert, un en France et un en Espagne. Ceux-ci incluront une visite de la structure concernée, des échanges sur les stratégies d'intervention, les difficultés rencontrées, les solutions mises en œuvre. Participeront à ces ateliers : l'ensemble des partenaires associés au projet : Personnel du CAPAS-Cité - antennes de Tarbes et de Huesca-, Université de Saragosse, Mairie de Huesca, mais également : Agence Régionale de Santé -ARS-, Office Départemental des Sports, services sociaux, réseau REPOP, ordre des médecins, service</p>	6/2017	12/2018

Activité 5.4	Sensibilisation des professionnels pour la promotion de l'activité physique auprès des adolescents obèses à l'échelle de la population	6/2017	12/2018
	endocrinologie des hôpitaux des départements français et espagnols, Servicio Aragonés de Salud, Asociación NEREU Ces ateliers, relatant deux expériences dans deux contextes différents (un au sein d'une structure accueillant les jeunes à plein temps, et l'autre leur proposant des actions sur le temps extra-scolaire), permettront d'enrichir mutuellement les pratiques dans chacune des structures, et éventuellement de développer de nouveaux modes de prise en charge de part et d'autre de la frontière, sur la base de l'évaluation des effets de celles-ci. D'autre part, un support visuel sera construit (sur la base des livrables correspondants à l'activité précédente). Il sera distribué dans les services spécialisés dans l'accueil des jeunes obèses pour leur faire connaître le CAPAS-Cité afin qu'ils bénéficient de l'accompagnement proposé. La population d'obèses est estimée généralement à 20% des adolescents. Sur l'ensemble des 2 villes cela représente potentiellement 2000 personnes.		
L 5.4.1	- Ateliers : visite de la structure et échange sur les stratégies d'intervention (un en France et un en Espagne) - Flyers de sensibilisation au CAPAS-cité	- 2 ateliers a v e c participation des dix acteurs ciblés ci-dessus. - 2000 flyers à distribuer dans les services concernés	12/2018
Activité 5.5	Développement d'un « serious game » pour la promotion de la santé par les activités physiques	6/2016	6/2017
	Il s'agit de développer un jeu vidéo interactif conçu pour sensibiliser les adolescents aux bienfaits d'un style de vie sain : intérêt de la pratique d'une activité physique quotidienne, problèmes liées aux activités sédentaires, recommandations de pratique quotidienne, effets sur la santé, intérêt d'une alimentation équilibrée. Le département STAPS de l'UPPA a déjà supervisé le développement d'un « serious game » pour les étudiants de 3ème année de licence et possède ainsi une expérience en ce domaine. L'objectif de cette activité est de réutiliser les actions de sensibilisations déjà mises en œuvre (voir 5.1) en les intégrant dans un « serious game » afin de leurs donner une forme plus attrayante pour le public adolescent. Plus concrètement il est prévu le développement du « Hub » d'accueil de joueur ainsi que 2 niveaux de jeux différents. Une fois conçu, le logiciel sera testé sur un panel de 20 adolescents et ajusté en fonction des retours. Il pourra ensuite être déployé sur l'ensemble du public cible du CAPS-Cité. L'utilisation des tablettes numériques (voir action 2 ) permettra une utilisation aisée et répétée du logiciel. De même sa traduction en espagnol permettra son déploiement sur l'antenne de Huesca. Même si ce logiciel sera dans un premier temps développé pour des adolescents, son adaptation à des publics plus jeunes ou plus âgés est envisagée en cas de retour positif.		
L 5.5.1	Serious-game incluant un hub d'accueil et 2 niveaux de jeux	- 1 logiciel pédagogique (« serious game ») - 2 0 Utilisateurs test - 1 0 0 utilisateurs annuel post développement	06/2017

## C.6 Activités en dehors de la partie de la zone du Programme (qui appartient à l'Union Européenne)

Le cas échéant, veuillez dresser une liste des activités devant être réalisées en dehors de (qui appartient à l'Union) la zone du Programme. Décrivez la manière dont ces activités bénéficieront à la zone du Programme.

x	
Budget total pour les activités qui auront lieu en dehors de la partie de la zone du Programme (qui appartient à l'Union) (à titre indicatif)	0,00
FEDER en dehors de la partie de la zone du Programme (qui appartient à l'Union) (à titre indicatif)	0,00
% du FEDER total (à titre indicatif)	0,00 %

### Confirmation et signature du partenaire chef de file

En signant le formulaire de candidature, le partenaire chef de file, au nom de tous les partenaires, confirme que:

- le projet n'a reçu ou ne recevra, en tout ou partie, aucun autre fonds de l'UE (sauf pour les fonds indiqués dans le présent formulaire de candidature) durant toute la durée du projet ;
- les partenaires du projet mentionnés dans le formulaire de candidature s'engagent à prendre part aux activités et au financement du projet
- le projet est conforme au droit et aux politiques de l'UE, nationaux / régionaux pertinents des régions et pays impliqués
- le partenaire chef de file et les partenaires du projet agiront conformément aux dispositions des réglementations de l'UE et nationales pertinentes, notamment en ce qui concerne les fonds structurels, les marchés publics, les aides d'État, l'égalité des chances et le
- le projet respecte les principes d'égalité des chances et de non-discrimination et n'a aucun impact négatif sur l'environnement
- les informations comprises dans le formulaire de candidature sont exactes et véridiques, à la connaissance du partenaire chef de file.

Firma(opcional, depende del formato del formulario de solicitud)

Signature Lieu et date TARBES 10/11/2015

Nom du signataire CRAMPE DENIS

Fonction du signataire DGA

Signature du partenaire chef de file

Cachet du partenaire chef de file

## **ANNEXE 2 INFORMATION SOLLICITÉE CONCERNANT LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES PAR PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT**

### **CRITÈRE SPÉCIFIQUE PI 9a**

**Contribution du projet à l'usage des services pour les populations ayant des difficultés à accéder à ces derniers**

Veillez décrire et quantifier la contribution du projet à l'utilisation des services pour les populations ayant des difficultés à accéder à ces derniers.

Lors de l'élaboration du Contrat de Ville sur la ville de Tarbes, le diagnostic a mis en avant la difficulté pour les populations défavorisées des quartiers prioritaires à fréquenter les associations sportives et à pratiquer une activité physique. Le quartier où sera situé le centre est d'ailleurs celui où le taux de fréquentation est le plus faible. Or, on connaît les biens faits de la pratique d'une activité physique sur la santé des populations fragiles. La ville de Huesca, moins en avance sur cette problématique, va devoir préalablement travailler à l'identification des populations défavorisées cibles afin que les activités à destination de ces publics soient mise en œuvre de manière à favoriser leur accès aux services créés avec le CAPAS-Cité. Au total, le projet espère toucher directement 1000 personnes des deux villes issues de ces quartiers et assurer la promotion de l'activité physique à une plus large échelle.

Les jeunes sont aussi des populations ayant des difficultés d'accès à ces services et sont clairement identifié comme une cible principale du projet. Grâce à la construction du CAPAS-Cité et aux actions de sensibilisation, ils pourront venir, accompagnés de leurs parents. Le projet permet en outre de venir à eux, dans le cadre scolaire, de les sensibiliser et de favoriser leur utilisation future du centre. 5 500 enfants et 2 000 adolescents des deux villes vont pouvoir accéder à un nouveau service de santé grâce au projet et améliorer leur santé.